



YVES BEAUCHEMIN
pond un premier livre
pour enfants Page C1

LES ALGÉRIENS D'ICI
Les martyrs ne sont pas oubliés
Page B1

649 6 15 35 42 47 48
13 14 18 20 21 22
SELECT

La météo

Aujourd'hui: partiellement ensoleillé.
Minimum -3° Maximum 4°
Demain: généralement nuageux, frais.
DÉTAILS CAHIER SPORTS

La Presse
Dimanche

GAREAU
MAZDA
10 175, AV. PAPIREAU, MONTREAL 361-3987

MONTREAL, DIMANCHE 3 NOVEMBRE 1991 108^e ANNEE N° 15 62 PAGES, 4 CAHIERS

Abitibi-Temiscamingue: 55 cents Îles de La Madeleine: 1.00
Extérieur de la ville de Québec (Région est): 65 cents
A domicile par porteurs: 60 cents Routes motorisées: 70 cents **50¢** Taxes en sus

Bonjour!

La personnalité
de la semaine



B3 PATRICIA LAMOUREUX

Sports



S2 RICHER REVIENT

Les Devils vont faire face au Canadien demain et Stéphane Richer, «tout drôle», est de retour à Montréal où les médias l'attendent.

S3 CANADIEN 5 BUFFALO 0

Le Canadien a emprunté le même scénario qu'à Buffalo dans le match-retour, hier soir au Forum et a écrasé les Sabres.

S14 INVAINCUE

La pouliche canadienne Dance Smartly s'est imposée hier dans le Breeders' Cup à Louisville, Kentucky, portant ses gains à trois millions cette saison.



Le pilote du Hercules s'est comporté en vrai héros

MARTIN PELCHAT

«Mario a été 18 heures sans pouvoir bouger. Ce qui le hante, c'est de ne pas avoir pu aider les autres.»

Marthe Harvey-Ellefsen, de La Baie, au Saguenay, avait enfin eu des nouvelles, hier, de son fils de 29 ans, rapatrié en matinée à Ottawa avec d'autres rescapés de l'écrasement d'un avion Hercules des Forces armées canadiennes aux confins de l'Arctique.

Mario Ellefsen, l'un des 15 survivants de ce drame qui a fait cinq morts, dont un Québécois, le caporal chef Roland Pitre, a subi des fractures à une hanche, de même que des engelures au visage. Il a refusé de rentrer à Ottawa à bord d'un Hercules.

«Ça lui a fait très mal de ne pouvoir aider les autres, racontait sa mère. D'autant plus que le pilote est mort d'épuisement.»

Ce pilote, le capitaine John Couch, un Albertain, se serait d'ailleurs comporté en véritable héros avant de succomber, ainsi que l'a rapporté Mario Ellefsen à ses proches.

«Les survivants étaient sortis de l'avion parce qu'ils avaient peur qu'il ne prenne feu, explique Mme Ellefsen. Quand le danger a été passé, il a fallu faire rentrer tout le monde. On a dit qu'ils pouvaient geler en deux ou trois minutes. La pilote a replacé les gens à l'intérieur. Il a donné à Mario ses propres bottes et son manteau.»

Le caporal Ellefsen, qui est pere

de deux jeunes enfants, est spécialiste en communications. Il partait en mission pour six mois à la base radar polaire d'Alert, le poste le plus septentrional au monde, quand il s'est retrouvé au milieu de ce cauchemar. Les survivants ont dû subir deux nuits glaciales dans les décombres de l'avion avant d'être secourus.

Mario Ellefsen avait toutefois fait connaissance avec l'horreur le 12 décembre 1985, alors qu'il était en poste à Terre-Neuve. Un DC-8 affrété par l'armée américaine s'était écrasé à Gander, faisant 256 morts.

«Mario et sa femme avaient alors été pompiers volontaires, se souvient sa mère. Pour un garçon de 29 ans, il a vécu pas mal de grosses secousses.»

Le caporal-chef Roland Pitre, originaire de Saint-Louis-de-France, en Mauricie, avait lui 36 ans. Ce père de deux garçons a succombé dans l'écrasement de l'Hercules. Il était membre de l'équipage. Chef de cargaison.

Son épouse Maryse, jointe hier à son domicile d'Edmonton, a rappelé qu'il était conscient des risques de son travail, un travail qu'il avait d'ailleurs fait dans plusieurs pays du monde.

«Il adorait son métier, disait-elle. Il était dans l'aviation depuis 18 ans.»

Un proche du couple Pitre, le caporal-chef Robert Bélanger, de Chicoutimi, a expliqué qu'à titre de chef de cargaison, Roland Pi-

ment, qui est pere

Corée du Nord: des dizaines de morts dans une explosion

Reuter, AFP
SEOUL

Une énorme explosion a dévasté une ville nord-coréenne proche de la frontière avec la Corée du Sud et fait des dizaines de morts, rapporte aujourd'hui l'agence de presse sud-coréenne Yonhap.

L'explosion s'est produite, le 30 octobre, près de la zone démilitarisée séparant les deux Corées.

Selon le ministre sud-coréen de

la Défense, l'explosion a eu lieu près de la gare de la ville de Pong-gang, située à environ 5 km de la frontière.

Les troupes sud-coréennes basées près de la zone démilitarisée ont entendu la déflagration, qui a été suivie de plusieurs explosions moins importantes, a précisé la presse.

Un responsable du ministère de la Défense a estimé qu'il pourrait s'agir d'un accident dans un arsenal nord-coréen. □

Les gens d'affaires aiment bien le gouvernement

LOUIS FALARDEAU

2. ■ Champions de la libre entreprise et de l'économie de marché, les gens du milieu des affaires ne veulent néanmoins surtout pas que l'État cesse de jouer un rôle majeur dans le développement économique.

S'ils sont prompts à protester quand les gouvernements se mêlent de leurs affaires, ils sont les premiers à lui demander d'intervenir lorsqu'ils projettent un nouvel investissement ou que leur entreprise est en difficulté.

«Les hommes d'affaires, c'est le marché politique», lance Marcel Côté, de Secor, qui a conseillé tour à tour les premiers ministres Bourassa et Mulroney. «Ils aiment toujours ça avoir de l'argent qui coûte moins cher. Ils ont deux discours: un discours privé et un discours quand ils ont besoin d'argent.»

Ghislain Dufour, président du Conseil du patronat, présente les choses d'une toute autre façon. Son organisme, dit-il, a toujours été contre les subventions parce qu'elles faussent la concurrence, mais il ne s'est pas opposé à toute forme d'intervention de l'État.

Même pour les subventions, il fait trois exceptions: pour la recherche et le développement, pour l'aide à l'exportation — tous les pays le font — et pour ce qu'il appelle «des cas ad hoc très très spéciaux». Il donne l'exemple des 110 millions donnés à GM. «Il fallait relancer l'industrie automobile au Québec et on a émis un communiqué d'appui à ce genre de subvention», explique-t-il.

Le Conseil préfère les crédits d'impôt «qui récompensent la performance», et souhaite que l'État utilise ce véhicule pour favoriser l'achat d'équipement nouveau en environnement, comme il le fait déjà pour la formation

professionnelle et la recherche et le développement.

Enfin, le Conseil est favorable à ce que le gouvernement possède une caisse pour le capital de risque, rôle que joue la Société de développement industriel au Québec. Il fait valoir que ça ne coûte pas cher et que ça aide des petites entreprises à créer des emplois et à éviter que les gens dépendent de l'aide sociale. «Si toutes ses dépenses étaient aussi bonnes que celle-là, je pense qu'on ne le critiquerait pas.»

M. Dufour se réjouit d'ailleurs du changement de cap de la SDI qui s'est fait sous la présidence de Gérard Tremblay, l'actuel ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie. Les subventions (jusqu'à 1600 par année) ont été remplacées par des prêts



participatifs, moins nombreux (environ 400), mais plus importants, représentant environ 30 p. cent de l'investissement projeté par la petite ou moyenne entreprise.

De plus, la SDI est maintenant administrée sur une base d'affaires et devrait dans quelques années ne rien coûter au gouvernement. Parce qu'elle ne prend pas de garanties, la Société prête à des taux plus élevés que les banques et devrait donc faire d'intéressants profits si ses choix sont judicieux.

Fier de cette réforme, le ministre Tremblay

l'explique en disant que le gouvernement, qui dispose de moins d'argent que durant les années de la Révolution tranquille, doit l'employer plus judicieusement.

«On ne donne plus de cadeaux car on n'a plus d'argent. Et on pose nos conditions», dit-il. C'est pourquoi il a fixé des objectifs précis à ses interventions (valeur ajoutée, formation, innovation technologique, exportation et environnement) et choisi 15 secteurs prioritaires.

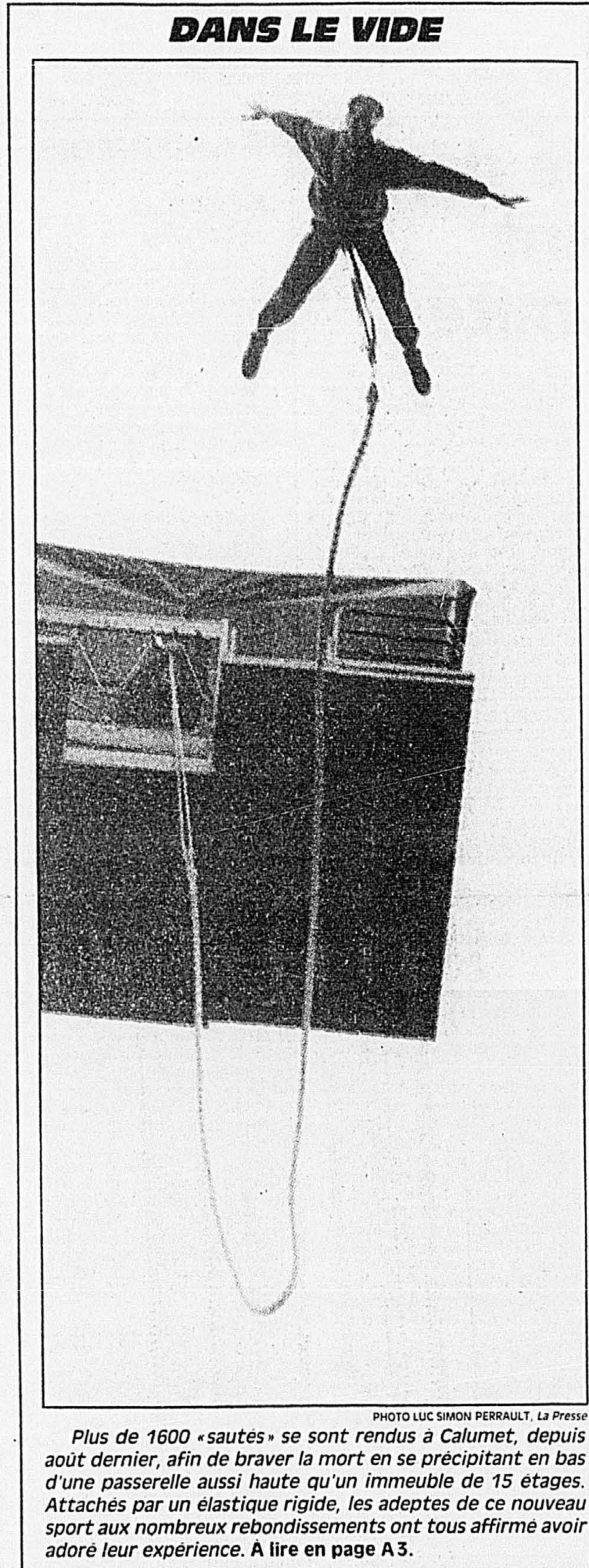
M. Tremblay défend l'autre forme d'intervention de la SDI, qui est bien plus connue et ne génère pas de profits. Il s'agit des «mandats spéciaux» que donne le gouvernement à la société d'aider des entreprises en difficulté. GM, les Expos, Malenfant, SNC, Donohue-Matane sont autant de ces mandats que la SDI n'a fait qu'exécuter sans pouvoir décisionnel.

Selon le ministre, ces interventions sont essentielles au développement économique du Québec. Il jure que les seuls critères d'attribution sont économiques et que la politique partisane n'entre pas en ligne de compte. «La décision finale appartient au gouvernement, convient-il. Sauf qu'à ma connaissance, je ne vois pas un dossier où la SDI était totalement en désaccord.»

Il ajoute que si la SDI avait dit «Touchez pas à ça», le gouvernement n'aurait pas accepté de prêter 2,8 millions à Malenfant. «On a fait abstraction de l'individu et regardé les 2800 emplois qui étaient en cause. Si l'État n'a pas aidé Pascal, c'est que les entreprises de service (sauf dans le domaine du tourisme) ne sont pas admissibles et que c'aurait été injuste pour les concurrents.»

■ La Caisse de depot fait l'unanimité. Page A 2

VOIR ETAT EN A2



DANS LE VIDE

Plus de 1600 «sautes» se sont rendus à Calumet, depuis août dernier, afin de braver la mort en se précipitant en bas d'une passerelle aussi haute qu'un immeuble de 15 étages. Attachés par un élastique rigide, les adeptes de ce nouveau sport aux nombreux rebondissements ont tous affirmé avoir adoré leur expérience. A lire en page A3.

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse

«L'ère des dictateurs africains est finie»

Les Zambiens chassent Kaunda par leurs votes

d'après AFP
LUSAKA

Le président zambien Frederick Chiluba, 48 ans, dont l'élection jeudi a mis fin à 27 ans de pouvoir de Kenneth Kaunda, a déclaré hier, lors de son investiture, que «l'ère des dictateurs, de l'hypocrisie et des mensonges est finie en Afrique».

M. Chiluba, chef du Mouvement pour une Démocratie Multipartite MDD, a prononcé son discours devant des dizaines de milliers de personnes massées devant le palais de justice de Lusaka à la mi-journée, et en présence de l'ancien président américain Jimmy Carter, ainsi que de représentants du Commonwealth et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Prenant la défense de la démocratie et du libéralisme économique, il a promis un gouvernement honnête qui «tiendrait ses promesses», estimant que «le gouvernement a été trop longtemps le problème» en ce qui concerne l'économie du pays, critiquant ainsi la politique interventionniste du régime de Kenneth Kaunda.

M. Chiluba a longuement évoqué les libertés individuelles et les droits de la personne. «Les nations les plus prospères sont les nations libres», a affirmé M. Chiluba sous les vivats de la foule, en demandant aux Zambiens de vivre en paix dans le respect des différentes opinions politiques.

Frederick Chiluba avait auparavant prêté serment, devenant ainsi, après son écrasante victoire contre Kenneth Kaunda, le deuxième président de l'histoire de la Zambie et un des rares chefs d'État africains élus au suffrage universel, au cours d'élections multipartites. M. Chiluba, accompagné de son épouse Vera, a prêté serment devant les juges de la

Haute Cour de justice zambienne, vêtus de longues toges rouges et grises et portant perruques à boucles blanches, alors qu'une véritable marée humaine se pressait sur l'esplanade pour voir le nouveau chef d'État.

Les observateurs du Commonwealth, l'ancien président américain Jimmy Carter et le corps diplomatique, assistaient également à la cérémonie d'investiture, que le nouveau président zambien a commencée en demandant à la foule une courte prière. Près de cent mille personnes ont attendu plusieurs heures, assises

VOIR KAUNDA EN A2

Sommaire

Addition croisées.....	B12
Annonces classées	
immobilier.....	B9 à B12
markandises.....	B12 et B13
emplois.....	B13
automobiles.....	B13, C13 et C14
propositions d'affaires.....	B8
Bandes dessinées.....	B14
Décès.....	C15
Économie.....	B6 et B7
Êtes-vous observateur? ...	B9
Feuilleton.....	B11
Horoscope.....	B10
Le bridge.....	C14
Le monde.....	B5
Livres.....	Cahier C
Arts et spectacles.....	C8 à C12
tele-horaires.....	C10
cine-horaires.....	C12
Loteries.....	A4
«Mot mystère».....	B13
Sciences.....	B6

LES ONZE FAUX MALADES ET LA PRINCESSE...
Suite et fin

MAIS, J'Y PENSE... QUI NOUS DIT QUE LADY DI, C'ÉTAIT VRAIMENT LADY DI? ... HEIN?

Brillante démonstration de l'inexistence politique de la CÉE

LOUIS B. ROBITAILLE

collaboration spéciale



politique.

Pendant des années, sinon des décennies, la guerre froide et la coupure de l'Europe avaient fourni l'alibi parfait. Jusqu'à l'écroulement du Mur de Berlin en 1989, l'Europe des Douze (320 millions d'habitants) était sous la menace de l'Armée rouge, avec son arsenal nucléaire et ses innombrables divisions blindées. Seul le parapluie américain était capable de la protéger. De ce fait, la très riche Europe renouait bel et bien à son indépendance et à toute capacité de manoeuvre sur la scène internationale — sauf pour les zones d'influence traditionnelles, et secondaires, de la France ou de la Grande-Bretagne.

Avec la fin du Pacte de Varsovie, et la perspective proche de l'Union euro-

péenne de janvier 1993, la question d'une politique étrangère commune est à l'ordre du jour. Des documents de travail fort élaborés circulent déjà, et le sujet est sur la table. Il y a un mois, la France et l'Allemagne — les pays «centraux» — ont avancé d'un pas important (mais symbolique) en décidant de la création d'une division franco-allemande intégrée.

La-dessus intervient la crise, puis une vraie guerre en Yougoslavie. Une guerre qui n'aurait jamais eu lieu si le grand frère et grand frère soviétique était encore debout, pour séparer les ennemis héréditaires. Ce qui n'est pas le cas.

Les États-Unis se désintéressent fondamentalement de ce conflit, l'Europe avait pour la première fois le champ libre et la possibilité de prouver son existence politique et militaire. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle a plutôt fait rire d'elle depuis le mois de juin, avec sa mission de paix totalement impuissante sur le terrain, et cette Conférence de la Haye qui en est à la conclusion de son douzième cessez-le-feu depuis le mois de juin. Pendant que se continue l'axe de la ville croate de Vukovar, et que les bombardements se poursuivent sur la ville de Dubrovnik, joyau historique entre tous.

PARIS
FRANCE

En Croatie ravagée, les observateurs européens persistent à circuler, courageusement, entre les tirs de mortier et les attaques aériennes, le tout pour arriver à la conclusion... que le cessez-le-feu n'est pas du tout respecté. Ce dont on se doute, même sans mettre le pied en Yougoslavie.

Il est bien entendu que la situation yougoslave est un boubrier hérité de dizaines d'années de dictature militaire, puis communiste, et qu'aucune solution simple ne s'impose a priori.

D'un côté, la Fédération a cessé d'exister de fait, depuis que la Slovénie et la Croatie ont proclamé leur indépendance, mais surtout depuis que le gouvernement de Belgrade (incontestablement sous le contrôle exclusif de la Serbie) a reconnu de facto l'autonomie de la Slovénie en retirant les troupes fédérales. La période est passée où l'on pouvait tenter de jouer le légalisme yougoslave et, à partir du fédéralisme existant, négocier une très large décen-

tralisation pour des pays plus ou moins souverains, avec union économique.

Mais, avec la carte géographique laissée par Tito, on ne voit absolument pas non plus comment on pourrait tout simplement constater l'éclatement de la Fédération sur les frontières actuelles. L'irréparable étant consommé entre Serbes et Croates, il est impensable de laisser se séparer une Croatie qui inclurait en totalité les régions frontalières à majorité serbe. Déplacement de populations? rectification mineure des frontières? grande négociation globale sur les frontières qui remettrait en cause l'existence d'une autre République, la Bosnie, où coexistent trois nationalités? Il n'existe donc aucune solution d'évidence.

Mais le problème, et la réalité, c'est que pour ce premier test grandeur nature, on constate que, sur le fond, les grands pays européens, loin de chercher une position commune, sont vraiment divisés. La question n'est pas seulement de savoir si l'on va envoyer des troupes d'interposition et sous quelle forme (brigades de divers pays? sous le couvert de l'OTAN?). Là-dessus, il n'y a pas d'accord, bien sûr. Mieux encore: les Européens sont en profond désaccord sur le sort de la Yougoslavie. La

France paraît essentiellement depuis le début sur le maintien de la Fédération et la négociation des autonomies. L'Italie, mais surtout l'Allemagne, imprégnés d'une vieille Histoire, celle de l'empire austro-hongrois, étaient profondément favorables à la Croatie et à la Slovénie, et prêts à intervenir. En revanche, un pays comme l'Espagne, aux prises avec les nationalismes catalan (sept millions d'habitants) et basque, ne veut absolument pas entendre parler d'intervention européenne dans les affaires intérieures d'un pays.

« Dans le cas de la Yougoslavie, constaté l'ancien président Giscard d'Estaing, il n'y a pas blocage des institutions, mais divergences objectives et profondes. »

On touche du doigt la difficulté immense qui se présente à l'Europe dans le présent et le futur. Déjà les pays membres se sont trouvés très divisés sur la question des relations commerciales avec le Japon. Demain, il sera question des relations avec l'ancienne Europe de l'Est. Sur la plupart des grands sujets — en dehors de l'affirmation solennelle des droits de l'homme (ou des bébés-photos) — on ne voit pas de politique étrangère à l'horizon pour l'Europe.

La Caisse de dépôt et placement fait l'unanimité

LOUIS FALARDEAU

■ S'il est un mode d'intervention de l'État qui fait l'unanimité, au Québec s'entend, c'est bien la Caisse de dépôt et placement.

Un des plus beaux fleurons de la Révolution tranquille, la Caisse a pour mission de faire fructifier les fonds que les Québécois placent dans leurs régimes de retraite publics.

Comme elle investit la majorité de ses fonds - plus de 36 milliards - au Québec, elle a joué un rôle déterminant dans le développement économique de la province. Elle détient présentement pour 225 millions d'actions dans les petites et moyennes entreprises québécoises et de grandes sociétés comme Provigo, Videotron et Steinberg, par exemple, ne seraient pas ce qu'elles sont sans le coup de main de la Caisse.

Le président du Conseil du patronat, Ghislain Dufour, est très favorable à la Caisse parce qu'elle suit les règles du marché. Ses décisions ne sont pas politiques, mais visent l'obtention d'un rendement maximum.

« La Caisse est moins politique que Bernard Lamarre », renchérit l'économiste Pierre Fortin. Elle recherche d'abord le profit et la prudence en est le rendement qu'elle obtient. L'ancien conseiller du premier ministre Lévesque ajoute qu'il ne faut surtout pas qu'elle serve à financer les « canards boiteux » et s'il a une suggestion à faire, c'est d'augmenter la distance entre la Caisse et le gouvernement.

Mais durant la présidence de Jean Campeau au cours des années 80, la Caisse ne s'est-elle pas acquise une réputation d'institution nationaliste, oeuvrant à la promotion des entrepreneurs québécois francophones?

Campeau a transformé la Caisse, confirme Pierre Fortin. Mais il ne l'a pas fait au détriment du rendement. Sous sa gouverne, elle a investi plus dans les actions et surtout, elle s'est donné comme mission d'examiner toutes les bonnes occasions d'affaires qui peuvent se produire au Québec.

Jean Campeau tient le même

langage. La Caisse doit d'abord rechercher les placements les plus rentables et « sur le même pied ou deuxièmement, doit viser l'essor économique du Québec ».

Dans la mesure des possibilités, dit-il, la Caisse va s'assurer « que tout projet rentable au Québec ne manque pas de fonds ». La Caisse n'acceptera pas un rendement moindre pour investir au Québec, explique-t-il, mais elle fait plus d'efforts, elle prendra le temps qu'il faut pour étudier les occasions d'affaires qui se présentent dans la province, même dans la petite et la moyenne entreprise. En ce sens, reconnaît-il, il peut y avoir un coût additionnel.

L'exception, c'est les fonds régionaux. Là, reconnaît M. Campeau, le rendement peut être moindre au moins à court terme. « Mais c'est une 'pinotte' (15 millions), dit-il. Il faut qu'on répartisse les investissements dans tout le Québec car les fonds nous viennent de toutes les régions. »

S'il soutient lui aussi que les décisions de la Caisse ne sont pas politiques - « on n'a pas refusé grand monde quand c'était rentable », dit-il - M. Campeau n'en pense pas moins que « le président de la Caisse doit marcher en harmonie avec le gouvernement, il ne peut aller contre les politiques économiques du gouvernement ».

L'économiste Marcel Côté aime bien la Caisse lui aussi, même s'il nous invite à arrêter « de nous 'péter' les bretelles » à son propos. « L'argent aurait été investi quelque part de toute façon, poursuit-il. On a bâti un mythe avec la Caisse. C'est bon les mythes, c'est mobilisateur. Moi j'ai bâti le mythe du miracle de la Beauce. Mais la Caisse a été rentable parce qu'elle avait beaucoup d'obligations du gouvernement du Québec et (qu'il) paie cher sa dette. »

Ce qu'il aime bien de la Caisse telle que l'a orientée Jean Campeau, c'est qu'elle est devenue un actionnaire actif, qui s'implique dans les entreprises où elle investit. La Caisse à cet égard, dit-il, a donné l'exemple que suivent de plus en plus les grands fonds de pension américains.

- Fin -

LA ZAMBIE

TERRITOIRE

Capitale: Lusaka

La Zambie a une superficie de 752 623 km². Région de hauts plateaux recouverts en grande partie de forêts, arrosés par plusieurs fleuves et rivières, notamment le Zambeze. Grand comme la moitié du Québec, le pays est entouré par le Zaïre, la Tanzanie, le Malawi, le Mozambique, le Zimbabwe, la Namibie et l'Angola.

PEUPEMENT

Population de 8 119 000 habitants, Bantous en grande majorité.

ÉCONOMIE

Les ressources naturelles sont le cobalt, le cuivre, le zinc, l'or, le caoutchouc et l'ivoire. Les principales cultures sont le maïs, le tabac, les arachides, le coton et la canne à sucre. Quatre vingt-dix p. cent des ressources du commerce extérieur proviennent des exportations de cuivre.

À l'époque de la Rhodésie du Nord, le pays fut sous l'administration de la South Africa Company de 1889 jusqu'à 1924, année marquant la formation d'une assemblée législative. Le pays est devenu une république indépendante au sein du Commonwealth le 24 octobre 1964.

Dans le cadre d'un programme de participation de l'État à l'industrie dominante, une société d'État a pris en 1970 une participation de plus de 51 p. cent dans deux compagnies d'exploitation minières étrangères. Les terres appartenant à des grands propriétaires et d'autres entreprises ont été nationalisées en 1975. En 1980, la chute des prix du cuivre a porté un grave coup à l'économie et une sécheresse prolongée a provoqué une famine.

Des émeutes, causées par le manque de produits alimentaires, ont éclaté en juin 1990, entraînant de violents affrontements.

KAUNDA

« L'ère des dictateurs africains est finie par terre en plein soleil, pour entendre M. Chiluba prononcer son discours inaugural, un appel passionné et émouvant pour une « nouvelle Zambie » libre de « toute corruption, répression et dictature ».

Le pouce et l'index levés vers le ciel, signe de ralliement du MMD (Mouvement pour un pluralisme démocratique), des dizaines de milliers de personnes, débordant un service d'ordre quasi-inexistant, ont chanté l'hymne national zambien et crié « l'heure est venue ».

Déclarant dans son discours qu'il héritait d'une Zambie ruinée, « aux coffres vides » du fait de la corruption « de ceux qui sont restés trop longtemps au pouvoir », M. Chiluba a ajouté que la misère et les problèmes ne seraient pas « résolus en un jour mais ils seront résolus et nous tiendrons parole », a-t-il affirmé. M. Chiluba a également demandé à M. Kaunda, qui présidait aux instances de la Zambie depuis l'indépendance en 1964, d'accepter « sa main tendue ».

Il a ajouté que M. Kaunda était considéré désormais « comme le leader de l'opposition » et « avait sa place en Zambie ». « Il est le père fondateur de ce pays », a-t-il dit.

Énumérant tous les maux de la Zambie, la mortalité infantile, le manque de professeurs, les mauvaises routes, l'analphabétisme, M. Chiluba a estimé qu'une amélioration des infrastructures économiques du pays s'imposait. « C'est cela qui déterminera les investisseurs étrangers à venir en Zambie », a-t-il dit.

Selon les derniers résultats, avec seulement une vingtaine de sièges à pourvoir sur 150, le MMD, un parti créé il y a moins de deux ans, a remporté près de 75 p. cent des voix, sous l'impulsion de M. Chiluba, un syndicaliste de 47 ans, fils de mineur.

Par ailleurs, lors d'une conférence de presse avant son départ, l'ancien président américain Jimmy Carter, qui se trouvait à la tête d'une délégation d'observateurs internationaux, a félicité « le peuple zambien d'avoir fait la preuve de son engagement profond pour la démocratie ». « Nous quittons la Zambie profondément émus et transformés par ce moment historique », a-t-il dit. « Chaque fois que nous parlerons de démocratie, nous rappellerons le modèle exemplaire de la Zambie vers une transition pacifique », a-t-il ajouté.

M. Carter a par ailleurs incité les gouvernements occidentaux à miser sur « ces mouvements vers la démocratie » en venant en aide à l'économie zambienne.



mes très près les uns des autres, rappelait Robert Bélanger. Un esprit de famille s'est formé. Nous sommes tous des amis. On souhaitait que Roland ait survécu.»

Un autre Québécois faisait le voyage sur l'Hercules. Il s'agit du capitaine Richard Dumoulin, d'Aylmer. Il a été transporté à l'hôpital militaire d'Ottawa en compagnie de Mario Ellefsen hier et sa femme a indiqué qu'il allait bien et qu'on ne craignait pas pour sa vie.

À son retour de l'hôpital d'Ottawa en fin de journée hier, Mme Dumoulin a été émue par un geste très touchant de ses voisins, sur la rue qu'elle habite à Aylmer.

« Les gens avaient placé des rubans jaunes dans tous les poteaux de la rue, racontait-elle. Ça c'est du support moral! Je voudrais tous les remercier. »

Les blessés rapatriés hier du pôle ont été placés sous surveillance à l'unité des soins intensifs de l'hôpital militaire. Les derniers blessés devraient rentrer aujourd'hui à Ottawa et Edmonton. Aucun ne serait en danger de mort.

En conférence de presse à Edmonton, le colonel Mike Wansink a rapporté qu'à mesure que les témoins se racontaient, plusieurs récits d'héroïsme étaient dévoilés. Les porte-parole militaires ont toutefois préféré en taire les détails, afin que les proches des victimes soient les premiers à en prendre connaissance.

Par ailleurs, les circonstances entourant l'écrasement demeurent nébuleuses, les autorités militaires ne prévoyant pas de faits nouveaux dans l'enquête avant quelques semaines. □

ÉTAT

Les gens d'affaires aiment bien le gouvernement

Quant à l'aide aux Expos, le ministre soutient que la décision répond à des considérations purement économiques. La crédibilité du Québec dans ce secteur était en jeu, dit-il, et il s'agit d'une bonne transaction qui ne devrait rien coûter au gouvernement.

Ghislain Dufour est tout à fait d'accord avec la formule des mandats spéciaux et avec l'utilisation qu'en fait le gouvernement. S'ils prennent de mauvaises décisions, on va leur taper sur les doigts, mais il n'y en a pas encore une que je puisse critiquer.

Il ne croit pas que la politique intervienne. « Malenfant n'a pas eu son prêt, dit-il. L'aide à SNC, c'était correct parce qu'on va se donner la quatrième firme d'ingénierie au monde. Mais je n'aurais pas été d'accord qu'on donne une subvention à Lavalin pour se sortir du pétrin. »

De la même façon, si le Conseil était favorable à ce que le gouvernement aide GM, il s'est opposé à ce qu'il utilise le même moyen pour attirer d'importants fabricants d'ordinateurs, parce qu'il y aurait eu la concurrence déloyale à IBM qui était déjà installée au Québec.

L'économiste Pierre Fortin estime que l'État québécois n'a pas à gérer l'économie, mais qu'il a encore un rôle important à jouer dans le financement des entreprises. Il explique que les Québécois sont encore très pauvres, qu'ils achètent peu d'actions et qu'en conséquence les entreprises trouvent peu de capitaux disponibles et sont donc fortement endettées.

« À mesure qu'on va être capables de générer chez-nous de plus en plus d'équité pour la propriété des entreprises, les institutions publiques vont être de moins en moins importantes, dit-il. C'est de la suppléance que l'État a fait pendant bien longtemps. »

M. Fortin croit qu'il doit encore jouer ce rôle, mais que l'importance de la SDI doit diminuer à mesure que les institutions privées seront capables de le remplacer.

Pierre Paquette, le secrétaire général de la CSN, est d'avis que l'intervention de l'État doit prendre aujourd'hui une autre forme. L'État-providence, dit-il, c'est aussi le développement des dépendances structurelles, l'acceptation qu'une partie de la population serait marginalisée d'une façon permanente.

« On a toujours été favorables

aux subventions, poursuit-il, à condition que l'État contrôle l'utilisation qu'on en fait, qu'il s'assure, par exemple, quand il s'agit de changements technologiques, que la technologie sera autochtone et que la formation de la main-d'œuvre se fera de façon adéquate. »

Il reproche à l'État de ne pas le faire. « Au nom de la liberté d'entreprise, il ne s'ingère pas dans l'utilisation des fonds. » Il donne l'exemple de Vickers, qui a beaucoup été aidé par l'État, mais n'a pas pour autant modernisé ses installations montréalaises.

M. Paquette pense que les subventions pour attirer des entreprises peuvent se justifier si elles s'établissent dans des régions défavorisées. Le Québec n'a pas le choix, dit-il, en raison de la concurrence des autres pays.

Le syndicaliste croit enfin qu'il faut une stratégie d'ensemble. « Ce qui manque à mon avis, explique-t-il, ce que l'idéologie antieconomique des années 80 a empêché, c'est une certaine planification, pas de type soviétique, mais une vision de ce qu'on voudrait que l'économie québécoise, l'économie montréalaise, l'économie des régions soit. »

L'ancien président de la Caisse de dépôts, Jean Campeau, reste un ardent partisan de l'intervention de l'État. « 825 000 chômeurs et assistés sociaux, ça n'a pas de bon sens dit-il. Un c'est déjà trop. »

L'État, croit-il, doit intervenir en pensant au bien-être de tous les citoyens, donc faire des investissements qui auront des effets bénéfiques pour le plus grand nombre. Il doit également investir une pleine mesure ou rien du tout, et ne pas égarer les entreprises, de façon à ce qu'elles puissent s'en sortir ou réussir leur projet.

« Il faut les supporter ces gars-là qui créent des jobs. Moi je serais prêt à leur élever une statue », conclut-il. □

Nos excuses

■ Dans un article publié hier portant sur la campagne électorale à la mairie de Châteauguay, nous avons malencontreusement oublié un troisième opposant au maire sortant Jean-Bosco Bourcier. Il s'agit de M. Charles Ghorayeb, âgé de 36 ans.

Cet homme d'affaires originaire du Liban et installé au Canada avec sa famille depuis 1970 se propose notamment, s'il est élu, d'ouvrir au rapprochement entre les citoyens de cette ville et les Mohawks de Kahnawake. M. Ghorayeb se veut enfin le promoteur d'un « plan de renaissance » destiné entre autres à mettre fin à ce qu'il appelle la « stagnation économique et industrielle » de Châteauguay.

Mise au point

■ La Presse a reproduit dans son édition du 21 octobre 1991 des extraits de la traduction française de la biographie non-autorisée du premier ministre Brian Mulroney, intitulée: *Brian Mulroney: Le pouvoir de l'ambition*, de John Sawatsky, parue aux Éditions Libre Expression.

Certains lecteurs ont peut-être remarqué le passage où l'auteur qualifie l'un des organisateurs politiques de M. Mulroney, M. Jean-Yves Lortie, huissier de Montréal, « d'ignoble Jean-Yves Lortie ».

Libre Expression et La Presse tiennent à préciser que ces propos sont la traduction du texte original contenu dans le livre de M. John Sawatsky. Les extraits de cette biographie ont été publiés de bonne foi par Libre Expression et repris par La Presse, et ces dernières s'excusent de tous les inconvénients que cette publication a pu causer à M. Lortie et à ses proches.

La Quotidienne
tirage d'hier

à trois chiffres

182

à quatre chiffres

9557

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
REDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ 285-6892
Grandes annonces
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES
Commandes ou corrections
lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111
GRANDES ANNONCES
Détailants 285-7202
National, Télé-Press 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E. 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400 — Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



DIMANCHE
3 NOVEMBRE 1991

44-7-01

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

Fin de campagne électorale théâtrale à Outremont

MARTIN PELCHAT

■ Les dernières heures de la campagne électorale d'Outremont ont été théâtrales, et se sont jouées sur la scène du... cinéma Outremont, qui profite d'un nouveau sursis.

Premier acte: «La survie du théâtre Outremont assurée», titre le maire Jérôme Choquette dans un communiqué émis en début d'après-midi annonçant la reprise des activités cinématographiques du théâtre Outremont de la fin novembre, grâce à «une entente intervenue ces jours derniers entre les propriétaires du théâtre, Shelley Investments, et le propriétaire-exploitant du cinéma Rialto, Don Lobel».

M. Choquette, bien qu'admettant en entrevue n'avoir pas joué de rôle dans cette entente, explique vouloir faire connaître cette bonne nouvelle, d'autant intéressante qu'elle «n'expose pas la ville à des investissements qui ne correspondent pas à la mission d'une administration publique municipale».

«La Ville ne pouvait investir des millions de dollars en deniers publics dans une entreprise privée, pas plus qu'elle ne pouvait injecter des millions de dollars dans la transformation de l'édifice», écrit le maire.

Deuxième acte: la «nouvelle» de M. Choquette crée un malaise. M. André Lanza, représentant de Shelley Investments, se refuse à tout commentaire

avant lundi, au lendemain de l'élection à la mairie au cours de laquelle M. Choquette fait face à deux opposants.

Don Lobel, propriétaire du Rialto, avoue pour sa part sa stupéfaction. «Rien n'est finalisé, lance-t-il. C'est moi qui est en négociation avec Shelley Investments et l'esprit du communiqué (de M. Choquette) que je viens de lire est contraire aux discussions que j'ai eues avec Shelley. M. Choquette n'est pas mêlé à ça.»

Troisième acte: en fin d'après-midi, le Mouvement des citoyens d'Outremont, dont le chef, Jean Pominville, dispute la mairie à l'ex-ministre de la Justice, émet son propre communiqué où il accuse Jérôme Choquette de s'«approprier»

l'entente sur la réouverture de l'Outremont.

«Le propriétaire du théâtre, le notaire Louis Drazin, a consenti un bail à M. Lobel dans le seul but de minimiser ses pertes, écrit M. Pominville. Il s'agit d'un bail de trois ans conditionnel à ce que dans les six mois, la Ville d'Outremont permette des aménagements au théâtre afin d'assurer sa rentabilité.» Don Lobel confirme.

«Rien n'est réglé, poursuit l'aspirant Pominville. Si dans six mois à compter du 15 novembre la Ville d'Outremont n'a pas révisé la position inflexible affichée jusqu'à maintenant par l'équipe sortante, le théâtre sera à nouveau fermé.»

À la tombée du rideau, Jérôme Choquette prend connaissance du communiqué de son adversaire et conclut qu'il en est «très très content»...

«Ça confirme tout ce que j'ai dit dans mon communiqué, dit-il. J'ai dit qu'on comptait sur l'entreprise privée et qu'il s'agissait d'encourager la vocation cinématographique du théâtre.»

Le maire rappelle en outre que la Ville partage avec le ministère des Affaires culturelles les coûts d'une étude de 20 000 \$ en cours sur la rentabilité du théâtre.

Les réactions embarrassées de MM. Lanza et Lobel n'ébranlent en rien l'enthousiasme de M. Choquette en ces dernières heures de campagne. «A vous de juger», conclut-il.

85 \$ pour frôler la mort

ÉRIC TROTTIER

■ Quand Mark Moskad, un touriste polonais de 29 ans de passage à Montréal, a aperçu l'échelle de 40 mètres, il a laissé tomber: «Plonger de là-haut? Jamais, j'ai une famille à nourrir...»

Mais après avoir observé longuement les adeptes du saut à l'élastique se précipiter dans le vide en souriant à pleines dents, Mark a repensé à son affaire. Puis, décidé, il a lancé: «Well, une occasion pareille ne se représentera pas souvent dans ma vie...»

«J'en tremble déjà», a-t-il toutefois ajouté, en grimant les premières marches de l'escalier qui l'ont mené «jusqu'au ciel». Rendu tout en haut, la peau bleuie par le vent glacial qui soufflait sur la petite municipalité de Calumet, dans l'Outaouais, il a soupiré: «C'est la chose la plus stupide que j'aurai faite dans ma vie...»

Pendant que les techniciens attachaient solidement ses chevilles à un élastique rigide, Mark a hésité quelques secondes, en regardant son frère et son père, restés en bas, et en jetant un dernier coup d'oeil à son fiston, l'air à peine coupable.

Cri d'horreur

Quand les organisateurs ont scandé «Four! Three! Two! One! Let's go!», il a plongé en lâchant un cri d'horreur. Et le cœur a failli lâcher. Pendu au bout de la bande élastique, le corps de Mark a bondi et rebondi à plusieurs reprises, en tournoyant.

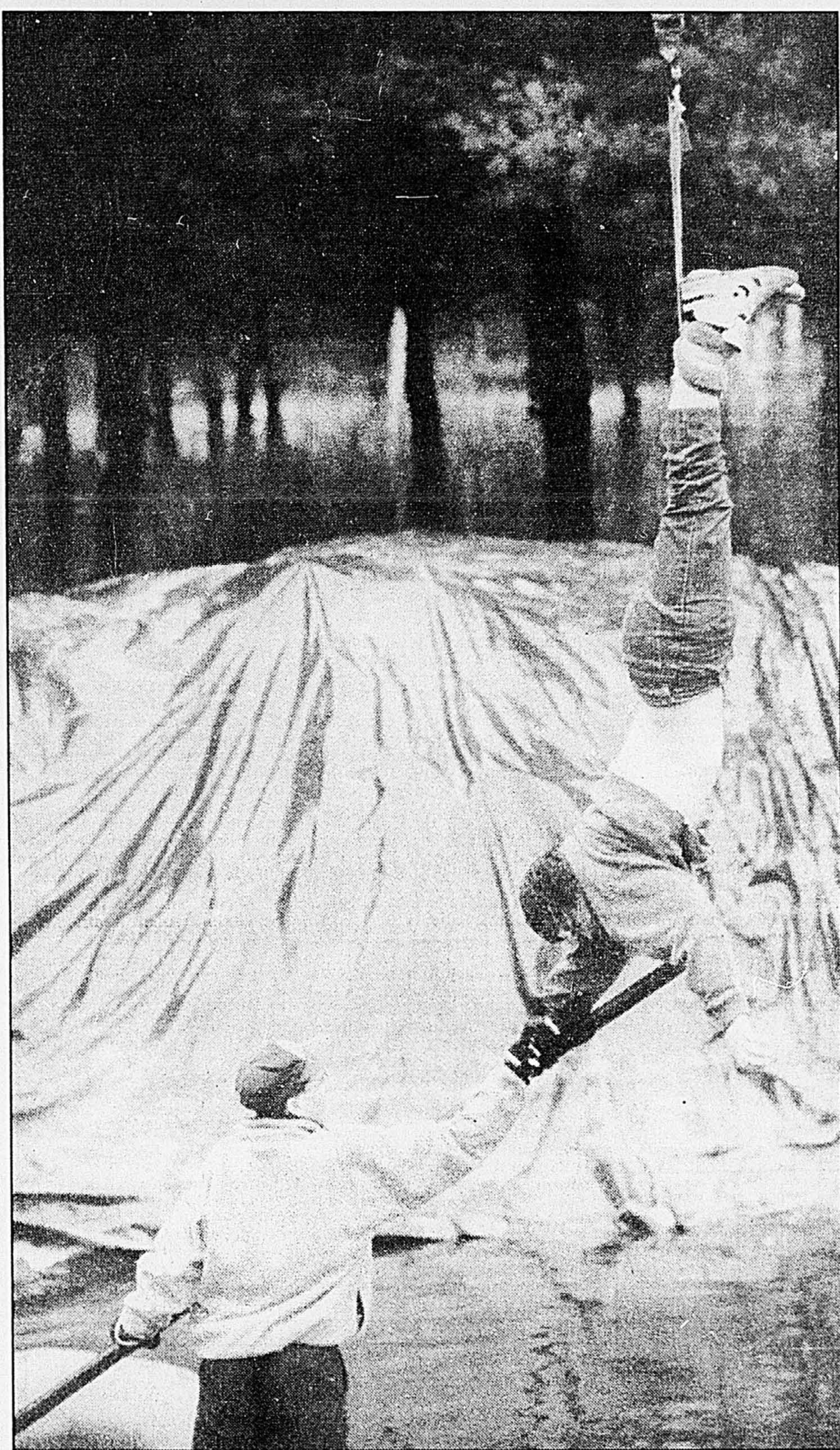
Après avoir remis les pieds à terre, sain et sauf, il a promis qu'il ne commettrait plus jamais cette «bêtise», même s'il songeait sérieusement à implanter le «bungee», comme on l'appelle, dans son pays nouvellement conquis par les loisirs du monde capitaliste. «Ça rapporterait beaucoup d'argent, un truc comme ça en Europe», a-t-il songé tout haut, en replaçant ses vêtements.

Comme Mark Moskad, plus de 1600 personnes ont fait le grand saut au Centre d'aventure du nouveau monde, à Calumet, sur le bord de la Rivière Outaouais. Mille six cents fous qui ont payé 85 \$ pour frôler la mort. «Mais personne n'est déçu», note Céline Dessureault, qui a tenté l'expérience deux fois.

«C'est plus terrifiant que de sauter en parachute, relate-t-elle. Quand on descend en parachute, la terre est tellement loin qu'on ne voit rien, tandis qu'avec le bungee, on a l'impression de s'écraser au sol. Avant de plonger, on y pense à deux fois...»

Une griserie

Bob Dwyer a mis sur pied cette petite entreprise après avoir lui-même découvert la griserie



Pendu au bout de la bande élastique, le corps de Mark Moskad a bondi et rebondi à plusieurs reprises, en tournoyant.

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse

des sauts en élastique, lors d'un voyage en Nouvelle-Zélande, en 1989. «J'ai vu des gens sauter, crier... Ça semblait palpitant, alors j'ai essayé et je suis littéralement tombé en amour (fall in love). On se sent tellement bien après avoir fait ça...»

Depuis, Bob a sauté des dizaines de fois. Mais ce n'était pas pratique, alors il a organisé son

propre bungee, le seul au Québec.

La semaine dernière, un entraîneur de bungee de Perris, en Californie, est mort après avoir mal attaché les sangles de l'élastique qui devait l'empêcher de s'écraser contre le sol. Selon Bob Dwyer, six incidents de ce genre sont survenus depuis la «découverte» de ce sport. «Une

personne est morte en Nouvelle-Zélande et quatre en France. À chaque fois, l'erreur humaine était la cause de l'accident. De toute façon, il y a plus de risques à sauter en parachute...»

— Et pas de crise cardiaque parmi vos clients?

— Nous ne recommandons pas aux cardiaques d'essayer ça...

À Lachenaie, on ne veut pas devenir la poubelle de Laval

MARTIN PELCHAT

■ Des résidents de Lachenaie ayant appris cette semaine avec surprise que leur municipalité accueillait désormais les déchets domestiques de Laval sont allés sur pied un comité de citoyens qui tentera d'obtenir du gouvernement une réorientation de la gestion des ordures.

«Ce que nous trouvons immoral, c'est que des MRC comme la nôtre soient mises à profit pour devenir la poubelle de Laval et ce avec la bénédiction d'une législation adoptée par le gouvernement du Québec», explique un des leaders de ce mouvement en gestation, M. François Charbonneau, ingénieur et résident de Lachenaie.

Hier, les fondateurs de ce nouveau comité ont observé le va-et-vient des camions d'ordures à l'entrée du site de Lachenaie. «Nous y sommes demeurés trente minutes et il y arrivait un camion aux deux minutes, dit François Charbonneau. Qu'est-ce que ça va être la semaine prochaine?»

M. Charbonneau et une dizaine d'autres citoyens de la région ont

appris en lisant *La Presse* cette semaine que Laval préférait maintenant le site d'enfouissement de BFI à Lachenaie à celui de la carrière Miron, à Montréal. Laval économisera ainsi un peu plus d'un million de dollars par année.

M. Charbonneau et son groupe ne s'en prennent ni à l'exploitant, ni à la Ville de Laval, notant que l'argument économique est de taille. Ils en ont plutôt contre la réglementation provinciale, qui ne limite en rien l'accessibilité aux dépotoirs à des villes qui en sont à des kilomètres.

«Nous croyons que la législation actuelle ne favorise pas l'élimination des déchets générés par une MRC sur son propre territoire», lance M. Charbonneau. Québec se doit d'amender le règlement conformément à la nouvelle philosophie de la population selon laquelle chaque pollueur doit être responsable de sa production de polluants.»

Un tel changement, estime M. Charbonneau, encouragerait à l'échelle locale la récupération des déchets, de même que la réduction de la production d'emballages.

La disparition d'enfants, un problème de société

RAYMOND GERVAIS

■ La disparition des enfants est un problème de société, beaucoup plus qu'un problème de police et la seule façon de ramener les fugues à un bas niveau, c'est de coopérer tous ensemble pour trouver les vraies solutions.

C'est le message qu'a lancé hier, le directeur Guy Lavoie du district 14 de la police de la Communauté urbaine de Montréal, qui est également coordonnateur pour le service des enlèvements et des disparitions d'enfants à la police de Montréal.

M. Lavoie prenait la parole hier lors d'un symposium organisé par le Réseau enfants retour.

Selon lui, il y a quelque 5000 disparitions d'enfants par année sur le territoire de la CUM. De ce nombre, 85 p. cent sont attribuables à des fugues; de 10 à 12 p. cent sont des disparitions temporaires (les jeunes passent la nuit chez un ami sans en aviser leurs parents), 2 p. cent sont des enlèvements par des parents et, finalement, de 0,5 à 1 p. cent sont des enlèvements par des inconnus.

«Les fugues prennent des proportions alarmantes et la police ne possède pas de solutions miracles. Jusqu'à tout récemment nous étions impuissants vis-à-vis le phénomène des fugues. Nous retrouvons les enfants, nous les ramérons à leurs parents et ils se sauvent encore. C'est là que l'intervention de groupes sociaux devient nécessaire», a déclaré le policier.

D'après Mme Marcèle Lamar-

che, co-fondatrice et directrice des programmes de recherche et de prévention au Réseau enfants retour, le but de la journée d'hier était de regrouper différents groupes qui ont à cœur la cause des enfants disparus et qui sont aussi directement impliqués soit dans la recherche d'enfants ou dans la prévention des raptus.

«Pour être efficace, il faut se parler et se connaître, c'est la seule façon d'atteindre le but visé», a précisé Mme Lamarche.

Pas moins d'une centaine de personnes provenant de différents paliers de gouvernement tant au Québec, qu'à Ottawa, ont participé hier à cette rencontre.

Depuis sa fondation en 1985, au lendemain des enlèvements de Sébastien Métivier et de Wilton Lubin, «le premier n'a jamais été retrouvé», pas moins de 79 enfants portés disparus ont été retrouvés grâce au concours du Réseau enfants retour.

Hier, le conférencier vedette de la journée était sans nul doute M. Mark Mann, un policier de Tacoma, dans l'État de Washington, aux États-Unis, qui est venu expliquer comment il avait réussi après plusieurs années de recherche, à dresser le profil du «prédateur» d'enfants, des enfants qui fuient et de leurs parents.

L'agent Mann est aussi celui qui a réussi à identifier Westley Allen Dodd, un agresseur d'enfants et meurtrier en série. Dodd a été reconnu coupable à trois reprises de meurtre prémédité. Il a notamment été reconnu coupable d'avoir enlevé un garçon de 4 ans, Lee Joseph Iseli, alors que ce dernier était au parc.



ROBERT DUGUAY

Le Jardin botanique, une entreprise florissante

sont pas méchants, qu'ils peuvent au contraire être très utiles si on sait les apprivoiser.

Les tout petits s'approchent, les plus hardis essaient de toucher ce nouvel ami à travers la vitre...

Les visiteurs d'âge scolaire constituent 50 p. cent de la clientèle du Jardin botanique. Une statistique qui ravit son directeur, Pierre Bourque, pour qui la vocation éducative de ce complexe est sacrée.

«On n'en fera jamais un Walt Disney», jure-t-il, malgré les pressions d'ordre économique qu'il doit subir, comme toutes les entreprises.

Lorsqu'il fait le tour de son Jardin, du Biodôme et de ses autres projets à moyen terme, Bourque parle du «consensus social que représente la nature»; il insiste sur «le pôle critique de tourisme éducatif dans l'Est de Montréal» qu'ils créent.

«On vous a étonnés avec le Jardin chinois, on va vous jeter à terre avec le Biodôme», promet-il d'ailleurs, convaincu de pouvoir respecter son échéancier et de livrer la marchandise le 19 juin.

«Trois habitats sur quatre sont pratiquement achevés... on plante en décembre», annonce-t-il en se frottant les mains.

Pierre Bourque est également fort satisfait des résultats financiers de son «entreprise»: de 8 p. cent qu'il était en 1982, l'autofinancement du Jardin Botanique est passé à 60 p. cent cette année.

En 1982, sa première année de tarification, les entrées aux serres avaient rapporté 300 000 \$; l'arrivée des bonsai en 84 a porté le total des rentrées à 1 million; avec l'addition du Jardin japonais en 88, de l'Insectarium l'année suivante, du Jardin chinois cette année... on approche les 7 millions en revenus.

«À 75 l'été, 55 l'automne et l'hiver, on est moins cher que toutes les autres activités en ville. Nous n'avons d'ailleurs subi aucune baisse de popularité malgré la tarification», précise M. Bourque.

Le Jardin botanique est d'autre part pourvoyeur de 300 emplois qualifiés, la plupart dans des secteurs d'avenir. «Pendant que d'autres entreprises ferment, nous, on embauche», constate Pierre Bourque, plutôt fier de son coup...

Une visite du Jardin botanique et de l'Insectarium représente une journée

bien remplie. Il faudra compter deux jours pour tout voir lorsque le Biodôme sera achevé.

Comme rien n'est parfait, M. Bourque note une faiblesse sur les plans accueil, animation et marketing. Pour y remédier, il compte démolir l'actuel pavillon principal «avant qu'il nous tombe sur la tête», pour le remplacer par du neuf, du plus utile. Un nouvel édifice sera donc construit d'ici deux ans pour loger un «centre d'accueil et de communication scientifiques» où la population aura accès aux bibliothèques, cinémathèques, herbiers et autres collections. Construction, aussi, d'un nouveau restaurant, «le nôtre est saturé».

Les autres projets mieux connus du Jardin botanique: l'établissement, de concert avec des centres hospitaliers de Montréal, d'une «clinique» d'orthothérapie, les bienfaits thérapeutiques de l'horticulture pour les personnes seules étant de plus en plus évidents; la Maison de l'arbre consacrée à la sensibilisation du public au rôle des grands végétaux dans le milieu urbain (l'Arboretum du

Jardin botanique compte 3 000 espèces et variétés); en collaboration avec la ville de Shanghai, l'élaboration d'une serre-musée consacrée aux plantes médicinales chinoises, à la philosophie, à la mentalité chinoises, à la relation des Chinois avec les plantes.

Soulignons enfin que la volière de papillons sera agrandie et que la ruche, le «hit» de l'année, s'est taillé une place permanente à l'Insectarium.

Il y a plein de choses à voir au Jardin botanique de ce temps-ci et ça ne dérangera pas d'ici au printemps (quoique... si vous ne vous hâtez pas, vous allez rater la spectaculaire explosion du chêne rouge, tout près du Jardin chinois).

Le 8 novembre, par exemple, débutera l'exposition de 250 espèces de chrysalides de Chine, un autre don de la ville de Shanghai; le 7 février, l'Insectarium célébrera son deuxième anniversaire par un événement complètement fou: une élève en arts plastiques de l'UQAM présentera en guise de travail de maîtrise (en même temps que pour exorciser sa peur), une installation de moules en bronze de... coquerelles!

Le coin préféré des enfants au Jardin botanique, c'est la serre des plantes tropicales économiques... celle où il y a les bananes. Ils disent «hoho», le nez en l'air, les mains tendues; la curiosité les emporte parfois en dehors des sentiers et ils écrasent quelques plants de *lignum vitae* mais les enfants ne parlent pas latin et ils se foutent bien de l'économie. Pour ces petites choses toujours affamées, une banane, c'est une banane, même toute rouge et tellement petite au bout d'un si grand arbre.

Une fois qu'on leur a appris que le cacaoyer finissait par produire du chocolat, alors là, c'est l'extase. Et puis on sent comme de l'impatience dans les troupes...

Les enfants sont aussi fascinés par les insectes. «Houhou», disent-ils en voyant le *dynaster neptunus*, énorme scarabée, terrifiant avec ses grosses pinces noires. On leur apprend alors que les insectes ne

Religion

Les Druzes de Montréal pleurent leur chef spirituel



JULES BÉLIVEAU

La communauté druze de la région de Montréal rendra hommage aujourd'hui à la mémoire du chef spirituel de tous les druzes, le cheikh El-Eakel Mohammad Abou-Chacra, qui est mort la semaine dernière au Liban.

Depuis 12 h 30 jusqu'à 17 h 30, on s'attend à ce que de nombreux Druzes, des amis, le consul et d'autres membres du personnel du consulat général du Liban à Montréal de même que des dirigeants de diverses Églises chrétiennes arabes défilent au Centre communautaire et culturel Bois-de-Boulogne, boulevard L'Acadie, qui appartient aux grecs melchites catholiques.

petite communauté des Fils de la Charité. Il vit aujourd'hui dans un des bidonvilles de Sao Paulo, au Brésil. Et plusieurs Montréalais seront sans doute heureux d'avoir de ses nouvelles.

C'est que ce bonhomme à la barbe blanche et au cœur grand comme le monde a déjà passé quelques années de sa vie à Montréal, plus précisément à Pointe Saint-Charles, où il a travaillé avec des groupes populaires et partagé les grandes et petites misères d'un bon nombre d'hommes, de femmes et de jeunes qui se souviennent bien de lui.



Fredy Kunz

C'est par un film réalisé par Michel Régnier et produit par Jean-Marc Garand que nous arrivons des nouvelles de Fredy Kunz. Intitulé justement *Le Monde de Fredy Kunz*, ce film né de la collaboration de l'Office national du film et de l'Agence canadienne de développement international prendra l'affiche du cinéma ONF du complexe Guy-Favreau, à Montréal, les 8, 9, 10, 12 et 13 novembre à 19 h.

Le documentaire d'une heure montre Fredy Kunz avec des gens de tous les âges, qui sont tous ses amis, dans les collines populaires voisines de Sao Paulo. Ils font voir et entendre les faits et gestes et les paroles de ces hommes, de ces femmes et de ces jeunes qui composent là-bas, avec ce prêtre âgé de 71 ans, la Fraternité du Serviteur souffrant, dont il est le fondateur.

Dans ce film, Fredy Kung est impressionnant — comme il l'est sans doute dans la vraie vie — aussi bien par sa présence discrète que par son immense qualité d'accueil. Les gens qu'il côtoie sont également impressionnants: Dalva, la femme noire au courage admirable qui, avec ses trois enfants, s'accommode d'une cabane minuscule et attend patiemment le retour de son mari qui purge une longue peine de prison; Nara, l'agent de pastoralité dont la guitare accompagne les chants religieux aux accents révolutionnaires; et les autres.

Fredy Kunz sera à Montréal cette semaine. Il y participera au lancement de son film et en profitera sans doute pour donner un peu plus de ses nouvelles à de vieux amis...

Le cheikh El-Eakel Mohammad Abou-Chacra, qui était âgé de 81 ans au moment de sa mort, était depuis 1954 le chef spirituel des 700 000 Druzes vivant au Liban, en Syrie, en Israël et ailleurs dans le monde. Bien que peu connu sur la scène internationale puisqu'il s'interdisait tout geste public à caractère politique, il était très respecté pour ses hautes qualités spirituelles et morales et pour sa constante recherche de la paix.

Née d'une scission dans la religion musulmane voici quelque 1 000 ans, la foi druze survit aujourd'hui comme le troisième plus important groupe religieux au sein de l'islam, les deux principaux étant celui des Sunnites et celui des Chiites. Contrairement aux autres musulmans, les Druzes croient à la réincarnation et n'acceptent pas dans leurs rangs de nouveaux adhérents. Et n'ayant pas de mosquées, ils se réunissent pour prier dans divers endroits à la seule condition de n'y trouver aucun luxe.

On compte au Québec — et principalement dans la région de Montréal — environ une centaine de familles druzes. Au Canada, c'est surtout à Edmonton que l'on peut rencontrer des Druzes: il y a de 500 à 600 familles druzes dans cette ville albertaine. Quelque 200 familles druzes seraient par ailleurs établies dans la région de Toronto.

DES NOUVELLES DE FREDY KUNZ

Il s'appelle Fredy Kunz. Il est d'origine suisse et a vécu en France. Il est prêtre dans la



Incendie à LaSalle

Une cinquantaine de personnes ont dû être évacuées, hier après-midi, lorsqu'un incendie mineur a éclaté dans un immeuble de la rue Ducas, à LaSalle. Un policier a expliqué que la fumée plutôt spectaculaire qui se dégageait de la bâtisse a causé plus de peur que de mal.

PHOTO BERNARD BREAU, La Presse

Trois façons de s'adonner à la télépathie

RAYMOND GERVAIS

Tout le monde, à un certain moment de sa vie, a pu ressentir un phénomène de télépathie en rapport avec un événement ou avec une personne à une distance éloignée.

Larousse définit la télépathie comme une sensation éprouvée par un sujet, se rapportant à un événement réel accompli au même moment, mais à une distance ou dans des circonstances qui font que sa connaissance par le sujet semble matériellement impossible.

Mais saviez-vous qu'il existe trois façons de faire de la télépathie?

Selon M. Claude Provencher, télépathiste et voyant, conférencier invité hier par Mensa, une association internationale de quelque 80 000 membres dont le quotient intellectuel se classe parmi

les 2 pour cent les plus élevés de la population mondiale, la télépathie peut être perçue par la pensée, les émotions et les douleurs physiques.

Selon la première façon, le récepteur actif va directement chercher les impressions télépathiques dans l'émetteur (la pensée). Selon la deuxième, le récepteur reçoit des états, des idées, des mots, des émotions et des sensations qui viennent de l'extérieur habiter son atmosphère, que leurs émissions aient été conscientes ou non. Selon la troisième, il y a identité ou simultanéité entre l'émetteur et le récepteur.

M. Provencher, qui est enseignant dans une polyvalente, s'intéresse à la télépathie depuis 17 ans. Il se penche plus particulièrement sur la télépathie verticale, qui consiste à aller chercher ce qu'il y a de plus profond dans l'être spirituel.

Le conférencier a dit avoir une vision qui lui permettait de voir à l'intérieur des gens et de déterminer où est sa concentration lorsqu'elle parle d'une personne ou d'une chose.

Selon lui, cette perception des choses peut s'acquiescer, il suffit de développer le mécanisme de la pensée et de l'observation.

Une jeune femme trouvée morte à Longueuil avec un guide sur le suicide

d'après Canadian Press

Une jeune femme qui s'est donnée la mort à Longueuil a été retrouvée avec un exemplaire près d'elle d'un manuel du parfait suicide, un ouvrage qui a suscité une vive controverse lors de sa publication.

«En 38 ans à la police je n'ai jamais rien vu de pareil», a déclaré un policier de Longueuil. «Ce livre devrait être interdit.»

Quand la police a découvert le corps de la femme, qui était dans la trentaine, le livre était ouvert à un chapitre expliquant la façon de se tuer en utilisant du cyanure.

La femme, qui a été trouvée jeudi, avait également suivi des suggestions proposées dans le guide, écrit par l'Américain Derek Humphrey. Elle avait égale-

ment des exemplaires de deux autres livres de Humphrey, traitant aussi de la façon de se donner la mort.

Le livre en question est destiné aux personnes souffrant d'une maladie en phase terminale et sa publication au début de l'année a ravivé le vieux débat qui voit s'affronter les groupes réclamant le «droit de mourir» au principe selon lequel la vie doit être sauvegardée à tout prix.

Les renseignements contenus dans *Final Exit*, vont des manières de se procurer des médicaments d'ordonnance mortels à celles de trouver un médecin prêt à aider quelqu'un à se suicider.

Le livre, qui a été mis en vente à Montréal en août dernier, s'est bien vendu, a déclaré Linda Fothergill, gérante de la succursale de la librairie Coles.

En bref

FEMME ÉTRANGLÉE DANS UNE PIQUERIE

Une femme de 34 ans a été étranglée dans une piquerie de la rue Fullum, hier après-midi, au centre-ville de Montréal. C'est le concierge de l'immeuble, situé au 2040 rue Fullum, qui a fait la macabre découverte. Des gouttes d'eau provenant de l'appartement situé au-dessus du sien lui avaient mis la puce à l'oreille. La victime a des marques sur tout le corps, mais les policiers croient qu'elle a été étranglée. Aussitôt, les sergents-détectives André Dupuis et Normand Hébert, de la section des homicides de la police de la CUM, se sont rendus sur les lieux et ont commencé leur enquête au sujet de ce 66e meurtre à être commis sur le territoire de la CUM, depuis le début de l'année.

CONDOMS REMPLIS DE RÉSINE DE CANNABIS

Un individu de 50 ans a été arrêté hier matin au terminus d'autobus Berri-UQAM en possession de condoms contenant 560 grammes de résine de cannabis, d'une valeur de 14 000 \$. Les agents de l'escouade du crime organisée de la Sûreté du Québec ont cueilli l'homme au moment où il descendait d'un autobus en provenance des États-Unis. Ils ont trouvé dans ses bagages 16 condoms dans lesquels étaient dissimulés le haschisch liquide destiné au marché montréalais.

LYS D'OR À ONZE ENTREPRISES

Onze entreprises laitières du Québec ont mérité les honneurs des concours du Lys d'or décerné par le ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation

lors d'une soirée qui se tenait, hier, dans un hôtel de la métropole. Une industrie, Agropur CAA, d'Oka, a gagné deux Lys d'or, l'un pour son fromage à pâte ferme, l'autre pour son fromage à pâte semi-ferme. Dix autres entreprises se sont partagés les autres Lys d'or: Lactantia, de Victoriaville, pour son beurre, Laiterie Mont-Saint-Hilaire, pour sa crème glacée à la vanille, Les Fromages Saputo, de Mont-Laurier, pour son fromage à pâte filée, Les Fromages Saputo, de Saint-Léonard, pour son fromage à pâte fraîche, Agropur CAA, de Saint-Hyacinthe, pour son fromage à pâte molle, Fromagerie Cayer, de Saint-Raymond, pour son fromage de lait de chèvre, Natrel, de Saint-Bruno, pour son lait de consommation (3,25 pour cent), Beurrerie Lafrenière, de Lavelochère, pour sa poudre de lait et, finalement, Aliments Delisle, de Boucherville, pour son yogourt nature.

VOLEUR SIDÉEN

Un sidéen en phase terminale, âgé de 29 ans et originaire d'Alma, fait face à une accusation de vol avec violence commis à l'hôpital de Chicoutimi. Les faits qui lui sont reprochés seraient survenus, le 24 octobre dernier, à l'hôpital de Chicoutimi où cet individu avait été envoyé par les autorités de la prison de Roberval pour y subir des examens en rapport avec sa maladie. Il était détenu à Roberval, depuis une semaine environ, après avoir été condamné, à Alma, à 15 mois de prison. Au moment où il retournait à sa chambre d'hôpital après les examens, il se serait arrêté dans un bureau où une femme l'aurait surpris en train de dérober une bourse contenant quelque 450 \$.

Un chasseur tire sur un fermier

ÉRIC TROTTIER

Les rapports entre chasseurs et fermiers étaient tendus à Saint-Cyrille, près de Drummondville, hier, au premier jour de la chasse au chevreuil.

Un premier incident a failli tourner au drame, hier matin, lorsqu'un individu armé a tiré

une balle en direction d'un fermier du 3e rang qui s'opposait à ce qu'on traque le gros gibier sur sa terre.

Vers 9 h, quand le fermier et son fils ont découvert qu'une douzaine de chasseurs s'étaient tranquillement installés au bout de leur terrain pour dépecer un chevreuil qu'ils venaient de tuer, ils sont allés à leur rencontre pour les expulser. Mais les chasseurs estimaient qu'ils se trouvaient sur une terre «publique», parce que des lignes hydroélectriques y passaient. Ils ont refusé de partir.

Le ton a graduellement monté et un des chasseurs a donné un coup de crosse de fusil sur la tête de l'agriculteur. Son fils a aussitôt grimpé à bord d'un tracteur et a foncé à toutes pompes vers les 12 intrus. L'un d'eux a répliqué en tirant un projectile sur le tracteur.

Appelés sur les lieux, les agents de la Sûreté du Québec ont arrêté les 12 individus armés et les ont emmenés au poste de Drummondville. Un garde-chasse a récupéré la carcasse de l'animal. Selon un officier de la SQ, des accusations de décharge d'arme à feu, de voies de fait et de menaces de mort pourraient être portées contre certains des chasseurs fautifs. Une enquête est également en cours pour déterminer si les récalcitrants étaient en train de faire du braconnage.

Les agents de la SQ et les garde-chasse ont dû retourner à Saint-Cyrille, en début de soirée, pour les mêmes raisons «bêtes». Cette fois, c'est sur le 7e rang que des chasseurs avaient abattu un cerf. Un cultivateur qui considérait que l'animal avait été supprimé sur son terrain s'est interposé et une altercation a éclaté. Le porte-parole de la SQ de Trois-Rivières ne savait pas si les chasseurs avaient été appréhendés dans ce deuxième cas.

RÉSULTATS

loto-québec

Tirage du 91-11-01		Tirage du 91-11-01		Tirages du 91-10-28 au 91-11-02	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS	3	4
370951	100 000 \$	325120	50 000 \$		
70951	1 000 \$	25120	5 000 \$		
0951	100 \$	5120	250 \$		
951	25 \$	120	25 \$		
51	5 \$	20	5 \$		
* La valeur du lot est doublée lorsqu'un billet gagnant contient le symbole «2X».		32512	1 000 \$		
		3251	100 \$		
		325	10 \$		

Tirage du 91-11-01		Tirage du 91-11-01		Tirage du 91-11-01	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS MOBILES	LOTS
11	14	18	22	483763	250 000 \$
23	24	31	33	83763	2 500 \$
38	39	43	49	3763	250 \$
51	52	53	55	763	25 \$
61	62	63	64	63	10 \$

Tirage du 91-11-01		Tirage du 91-11-01		Tirage du 91-11-01	
NUMÉROS DÉCOMPOSABLES	LOTS	NUMÉROS NON-DÉCOMPOSABLES	LOTS	NUMÉROS	LOTS
1696701	500 000 \$	100 000 \$	2155014	11099	1 000 \$
696701	5 000 \$	50 000 \$	1723167	9390	100 \$
96701	500 \$	5 000 \$	4713299	562	25 \$
6701	100 \$				
701	25 \$				
01	5 \$				
		1087752	2017275	3471002	
		1115724	2429737	3559409	
		1500581	2440123	3832318	
		1572867	2489118	3880258	
		1756184	2994459	4470305	
		2003351	3071325		

Le billet donne droit à 4 tirages consécutifs

RÉSULTATS

loto-québec

Tirage du 91-11-02		Tirage du 91-11-02	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
642213	100 000 \$	4	6
42213	1 000 \$	22	25
2213	250 \$	45	49
213	50 \$	56	59
13	10 \$	60	65
3	2 \$	70	

RÉSULTATS COMPLETS PUBLIÉS DES DEMAIN

Tirage du 91-11-02		Tirage du 91-11-02	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
13	14	18	20
21	22		

RÉSULTATS COMPLETS PUBLIÉS DES DEMAIN

le summum en rotin

VENTE D'ENTREPÔT

50 - 75% de rabais

du 8 au 10 novembre 1991 — Voyez nos annonces jeudi et samedi prochains

169, av. Labrosse, Pointe-Claire — 695-8831

OUVERT DIMANCHE PROCHAIN

Le sexe « explicite » obscène sur vidéo ? L'Ontario la pure se pose encore la question

BENOIT LEGAULT
collaboration spéciale
TORONTO

■ Une pénétration rend-elle obscène un vidéo érotique? En Ontario oui, au Québec non.

Alors que les autorités québécoises considèrent qu'il est normal de visionner du « sexe explicite » (où rien n'est caché, un département de police affublé du nom « Project P ») (P pour pornographique et non puritanisme), terrorise les marchands de vidéos érotiques de la région torontoise.

Ce commando du sexe est géré en commun par la police provinciale de l'Ontario et la police de Toronto. Sa mission: saisir prioritairement les vidéocassettes où on voit des enfants, de la violence et de la bestialité: saisir aussi les vidéos dites « Triple X », synonyme de sexe explicite dans le jargon de

la classification des films érotiques.

Les limiers du Project P ont saisi 6836 vidéocassettes Triple X dans un magasin de Scarborough le mois dernier. C'était le plus gros coup de filet de cette escouade en 16 ans d'histoire.

Le responsable du Project P a ensuite lancé un avertissement à tous les marchands qui louent ou vendent des cassettes Triple X. En bref, ces marchands peuvent s'attendre à la visite du commando du sexe. Au pire, un marchand reconnu coupable de possession et de distribution de films dits obscènes est passible de deux ans d'emprisonnement et d'une amende illimitée.

Tout ce branle-bas a été relancé après que la Cour provinciale de l'Ontario eut jugé, le 6 septembre dernier, que le sexe explicite avec pénétration était obscène. Comme l'article 163 du Code criminel

du Canada défend l'obscénité pornographique, la chasse aux Triple X a reçu un appui légal important.

Le Code criminel est géré par les provinces. Certaines provinces tolèrent le sexe explicite sur vidéo. L'Ontario est très en retard à cet égard, mais ce n'est pas parce que les Ontariens n'aiment pas le sexe explicite: les magasins de vidéos érotiques de Hull ont de très nombreux clients venus d'Ottawa!

Ce qui étonne le plus dans cette histoire est que le Ontario Film Review Board, un organisme formé de 24 citoyens nommés par le gouvernement, approuve les vidéos Triple X. Interrogé par *La Presse*, le président du Film Review Board, Robert Payne, a dit: « Tant qu'il s'agit d'adultes consentants, qu'il n'y a pas de violence et d'animaux, nous approuvons les films de nature sexuelle. »

Donc, aussi incroyable que cela puisse paraître, des films sont approuvés par un organisme gouvernemental et ensuite saisis par une escouade policière.

Différents juges interprètent l'article 163 du Code criminel différemment. Le seuil de la culpabilité change constamment, ce qui est injuste pour les marchands de vidéos qui ne savent plus à quelle moralité se vouer.

Alors qu'il était dans l'opposition, le premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, disait que « le Code criminel devrait être dirigé contre la pornographie violente plutôt que vers le concept flou du sexe explicite. »

Le prestigieux journal *The Globe and Mail* a recommandé, dans un éditorial intitulé « Sex, police and videotape », à Bob Rae d'être conséquent et de dire à son Procureur général de laisser tomber les accusations discutables. Mais Howard Hampton, le Procureur général, a conservé une position très claire: les tribunaux doivent décider de ce qui est obscène, pas le Film Review Board.

« C'est une question de respect du système judiciaire, a dit à *La Presse* Barbara Krever, porte-parole du Procureur général. Nous sommes d'avis que les lois en vigueur doivent être respectées. »

Malheureusement, la loi en vigueur est floue. Dans une cause

célèbre au Canada anglais, une chaîne de magasins de vidéos du Manitoba argue en Cour suprême que ce qui est illégal et ce qui ne l'est pas varie selon les procès, faisant en sorte qu'un défendeur ne peut obtenir un procès juste — un droit garanti par la Charte des droits et libertés.

Entretiens, les Ontariens doivent s'exciter avec des scènes érotiques simulées ou censurées. « C'est un peu idiot, dit Robert Payne du Film Review Board. Les enfants peuvent voir des scènes de violence inouïes et les adultes ne peuvent voir d'autre adultes faire l'amour. »

Vu la nature délicate du sujet, peu de citoyens prennent publiquement parti dans ce débat. Deux groupes, « Canadians for Decency » et la « Catholic Women's League », ont signifié leur opposition à la position libérale du Film Review Board.

« Un de leurs arguments, dit le président du Board Robert Payne, est que les films érotiques provoquent des agressions sexuelles. C'est étrange car le Québec est la province la plus libérale quand aux films érotiques et c'est aussi la province où les agressions sexuelles sont les moins fréquentes. »

Quoi qu'il en soit, de plus en plus d'Ontariens se plaignent au bureau du Procureur général de « la prolifération de magasins de vidéos érotiques », note Barbara Krever. « Ces gens ont peur de l'influence négative qui peut être exercée sur leurs enfants », poursuit-elle.

« L'interprétation des tribunaux de l'Ontario quant aux vidéos érotiques est plus fidèle au Code criminel que celle des tribunaux du Québec, dit en entrevue téléphonique Me Jacques Rivest, procureur chef adjoint à la Cour municipale de Montréal. Nous tenons compte de la permissivité plus grande de la société québécoise. Au Québec, le sexe explicite sans perversion est toléré. »

« En vertu du Code criminel, a-t-il poursuivi, l'exploitation indue de la sexualité est illégale. Un film de 60 minutes où il y a 48 minutes de scènes érotiques pourrait être considéré comme de l'exploitation indue de la sexualité. »

Quelque 900 vidéos dits de « exploitation » (exploitation de la sexualité à des fins commerciales) sont jugés annuellement par des fonctionnaires de la Régie du cinéma, un organisme du ministère des Affaires culturelles dont les bureaux sont dans le Vieux-Montréal.

Au-delà des limites du « seuil de tolérance de la société québécoise contemporaine », au sens de la Loi québécoise sur le cinéma, il y a:

- la participation de mineurs;
- la violence;
- la bestialité;
- la miction, la défécation et la coprophagie;
- la nécrophilie;
- et les pratiques sexuelles qui portent atteinte à l'intégrité du corps humain, comme la pénétration anale avec un poing.

L'ouest ontarien subit sa première tempête de neige

d'après CP et AP

■ Les habitants de l'ouest ontarien se terraient dans leurs maisons hier après le passage d'une impressionnante tempête de neige et de pluie verglaçante qui a forcé la fermeture de routes.

Mais la police ne rapportait aucun accident majeur dans les secteurs des villes de Thunder Bay, Kenora et Atikokan. Une seule route était encore fermée hier soir.

La tempête a frappé une

grande partie du centre-ouest de l'Amérique du Nord, entre les Grands Lacs, les Rocheuses et le sud du Texas.

Ainsi, les villes de Minneapolis et de St. Paul au Minnesota ont entièrement été recouvertes vendredi par 66 centimètres de neige après les abondantes précipitations qui ont été enregistrées dans cet État.

Ces chutes de neige exceptionnelles constituent un record historique mais font partie d'une vague de froid qui frappe les États-Unis.

Le tueur de l'université Iowa était un étudiant solitaire qui n'avait pas digéré un échec

Agence France-Presse
IOWA CITY

■ L'étudiant qui a tué vendredi soir à Iowa City quatre personnes et blessé grièvement deux autres avant de se suicider était un jeune homme brillant, solitaire, et furieux de ne pas avoir obtenu une distinction académique, selon différents témoignages.

Gang Lu, originaire de Chine, vivait aux États-Unis depuis sept ans, où il suivait des études de physique à l'université de l'Iowa. Il avait contesté récemment la décision de ses professeurs de ne pas retenir l'un de ses travaux de doctorat pour un concours de la meilleure dissertation de l'université.

Il a selon toute vraisemblance choisi ses victimes, ce qui a fait dire à une responsable de l'université, Mme Ann Rhodes, que « cela n'a pas été accidentel, cela n'a pas été un hasard ».

Parmi ses victimes figure en effet son rival, Linhua Shan, étu-

diant également originaire de Chine et dont le travail avait été retenu pour le concours.

Gang Lu a également abattu le directeur et deux professeurs du département de physique et d'astronomie, tous trois membres du comité d'évaluation des dissertations.

« Il était brillant, il accomplissait toujours un travail parfait », a déclaré un camarade de classe, tandis qu'un chercheur en physique l'a décrit comme « très sûr et très fier de lui-même ».

Selon Linda Gao, présidente de l'association des étudiants chinois de l'université, Gang Lu « était une personne très isolée, il n'avait pas de famille ici, presque pas d'amis. Les gens disaient qu'il était étrange ».

Au cours de la tuerie, qui a duré une vingtaine de minutes, Gang Lu s'est rendu dans une salle pour abattre ses quatre premières victimes, puis a gagné un bâtiment administratif où il a grièvement blessé une responsable de l'université et une membre du personnel.

NOUVELLE VAGUE DE CRABE

CRABE

Soupers au crabe des neiges 10,95\$ à partir de

Du crabe des neiges... raffiné... succulent. Suprêmement simple ou admirablement apprêté.

Du crabe avec un bifteck... du crabe avec du poulet... du crabe avec du crabe. Une demi-livre de pattes de crabe des neiges d'Alaska, bien entourée, pour seulement 10,95 \$.

Nos soupers au crabe sont tous servis avec du bon pain chaud, la soupe du jour, une salade César ou les 60 régals de notre table de crudités, des légumes bien frais et du riz.

Du crabe et encore du crabe, en cinq versions délicieuses, du lundi au jeudi soir. Mais faites vite! La vague ne fait que passer.

Chez la Mère TUCKER *C'est le bon choix!*
Rosblif • Fruits de Mer • Grillades

CENTRE-VILLE: 1175, place du Frère André 866-5525
ST-LAURENT: 6971, chemin Côte-de-Liesse 737-0092
(à 5 min. de Décarie, sortie Hickmore)

■ Les habitants de l'ouest ontarien se terraient dans leurs maisons hier après le passage d'une impressionnante tempête de neige et de pluie verglaçante qui a forcé la fermeture de routes.

L'HIVER C'EST GARANTI ARIENS AUSSI!



CET HIVER, PRENEZ LE TEMPS DE SOUFFLER. OFFREZ-VOUS LE SEUL CHASSE-NEIGE GARANTI 5 ANS.

GARANTIE LIMITÉE 5 ANS
PLAN DE FINANCEMENT ARIENS

COMPAREZ LES PRIX, COMPAREZ LA QUALITÉ DE FABRICATION, PENSEZ AUX RIGUEURS DE L'HIVER QUÉBÉCOIS; CONFIEZ VOS TEMPÊTES AU CHASSE-NEIGE ARIENS.

Ariens

TOUS LES DÉTAILS EN MAGASIN.

Bois-des-Filons, R. 100 Sports, 621-7100 • Brossard, Vélo & Petits Moteurs Brossard, 676-5550 • Chomedey-Laval, Équipement de Sports et Jardins Laval, 667-4866 • Fabreville, Équipements R.V., 625-2213 • Hull, Atelier des Petits Moteurs Ro-Yo, 777-4369 • Ile Bizard, Brunel Marine, 626-5053 • Lafontaine, Desjardins Sport, 438-8225 • L'Assomption, Société coopérative Agricole de l'Assomption, 589-2221 • Longueuil, Ferronnerie Brien, 677-5225 • Massouche, Grand Ligne Moto, 477-9280 • Mercier, Prides, 691-2931 • Montréal, Équipements-Dubois, 522-2824 • Montréal, Équipement Paul Lavigne, 351-6004 • Montréal, Jean Guglia & Fils, 387-0871 • Montréal, Maizon Bertoldi, 525-1410 • Rawdon, Serge Beauchamps, 834-2318 • Rouyn, Atelier Serge Vachon, 762-4414 • Sorol, Jean-Marie Farby, 743-5344 • Ste-Adèle, Desjardins Ste-Adèle, 229-2946 • Ste-Agathe-des-Monts, Garage Lanthier Sport, 326-3173 • Ste-Anne-des-Plaines, Location d'Outils "2000", 478-2483 • Ste-Genève, Prestige Marine, 626-4230 • Ste-Thérèse, Maurice Cloutier, 430-2450 • St-Rami, Garage J.L. Lefrançois, 454-2233 • St-Vincent-de-Paul, Atelier R. Tardif, 661-9966 • Val d'Or, Martin Auto Centre, 824-4575 • Valleyfield, Atelier Jacques Cliche, 371-9944 • Varannes, Sport Varannes Rive Sud, 652-2405 • Verdun, Verdun Marine, 766-0723 • Victoriaville, Grenier Sca à Chêne, 758-1530 • Ville St-Laurent, G.H.R. Savard, 747-4719 • Yamaska, Équipements G. Durocher, 789-3516

Grande ouverture Yves Rocher Centre Rockland

DÉCOUVREZ Yves Rocher

No 1 de la cosmétique naturelle



Obtenez **30% de rabais** sur tous les produits en boutique (à prix régulier)

Offre valable du 4 au 23 novembre sur tous les produits de beauté de format standard à prix régulier.

En exclusivité chez Yves Rocher au Centre Rockland 343-9455

Yves Rocher

La beauté par les plantes

Condo de montagne de prestige

INVESTISSEZ TOUT EN PROFITANT DE 10 SEMAINES DE VACANCES À COMPTER DE 156\$ par mois

Dans un cadre de loisirs exceptionnels sur le mont Sutton, 1 heure de Montréal. Autoroute des Cantons de l'Est, sortie 68 Route 139 sud.

110, rue Thibodeau, C. P. 600, Sutton (Québec) Canada J0E 2K0
Tél.: 1-514-538-3440 / 1-800-363-1226

VISITE LIBRE les 2 et 3 nov. de midi à 18 h

Pourquoi dépenser des milliers de dollars en location par année?

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UNE SEMAINE DE VACANCES ou l'une des 10 week-ends pour vous et votre famille.

30 semaines d'expérience FINANCEMENT REVENUS GARANTIS

Montréal en ville

Bons restos... hors-circuit



**JOHANNE
MERCIER**

collaboration spéciale

Par choix ou par obligation (je n'allais tout de même pas provoquer ces confidences), les restaurants dont je vous parlerai aujourd'hui se sont installés loin des quartiers habituels (lire: rues Saint-Denis, Saint-Laurent, Laurier, de La Montagne). Commerciallement, ils font bande à part. Faut donc les découvrir. Alons-y.

Yoyo: quelle belle trouvaille, cela dit en toute humilité. Dans un quartier résolument résidentiel (angle Marquette et Gilford), ce tout petit restaurant a plusieurs tours dans son sac: beau décor dans les teintes de bleu, joli quoiqu'un tantinet froid (une belle gerbe de fleurs séchées réchaufferait l'atmosphère... mais de quoi j'me mêle?); un service impeccable, le calme, la paix. Et dans l'assiette, que de belles et bonnes choses: salade tiède de canard confit, aiguillettes de poulet reposant sur un coulis de poivrons rouges, dessert aux chocolats (55\$ pour deux). Autre attribut du Yoyo: on apporte son vin, comme quoi cette coutume n'a

pas seulement cours dans les cas grecques de la rue Duluth. Ça m'a rassurée. Comme un tel repas mérite mieux qu'une cuvée du dépanneur, faites vos provisions. De toute façon, il n'y a pas de dépanneur en face où vous approvisionner... (Yoyo, 4720, rue Marquette)

Le Bourlingueur: Qui eut cru qu'un jour, un restaurant du Vieux-Montréal se retrouverait dans une liste de restaurants hors circuit? Pourtant, si on ne travaille pas près du Vieux, il ne fait désormais plus partie de notre circuit. Le Vieux-Montréal, pour le Montréalais moyen, c'est devenu parfois le Vieux-Port, parfois l'endroit qu'on visite avec la parenté des États. Si bien qu'aller y manger, un de ces soirs, à son charme. J'y suis allée l'autre soir, le quartier était désert. Aussi désert qu'angle Marquette et Gilford. Mais depuis le temps qu'on me parlait du restaurant Le Bourlingueur... m'y voici. Avec comme spécialités poissons et fruits de mer, le menu ne comporte qu'une viande. Mieux vaut être avertis. Le saumon à la crème est à la hauteur de sa réputation et la coquille St-Jacques est riche en pétoncles et crevettes. Mais la surprise, c'est l'addition, moins de 35\$ pour deux. Car le prix de la table d'hôte, qui comprend entrée, salade, dessert et café ou tisane, varie entre 7,95\$ et

11,95\$! En fait, l'addition était à peine plus élevée que lorsque je mangeais régulièrement dans le Vieux il y a 15 ans. (Le Bourlingueur, 363, rue St-François-Xavier).

Tchang Kiang: Chez Tchang Kiang ne subsistent que deux éléments du restaurant chinois traditionnel: l'affiche illuminée à la porte, d'un jaune criard et douteux, et les lanternes qui pendent au plafond du restaurant. A part ça, aucune trace des restaurants «chinese food» de mon enfance: le décor est moderne et les propriétaires chinois nous comprennent très bien. Et nous répondent aussi très bien, dans un français qu'on devine appris en France.

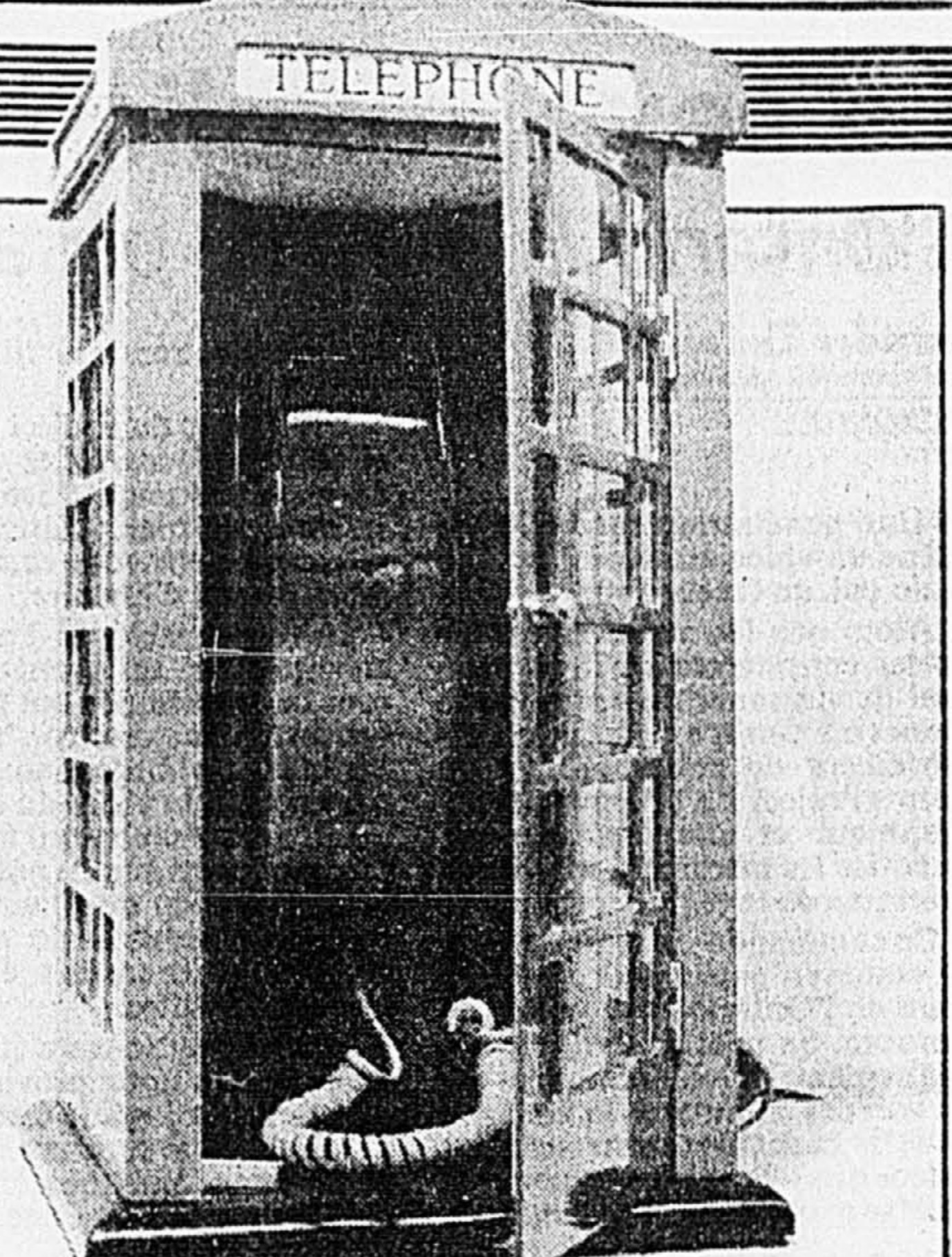
On m'avait dit qu'on y mangeait les meilleurs Kou-Tien en ville, c'est pas loin de la vérité. J'ai littéralement dévoré neuf des 12 bouchées servies en entrée, n'en laissant que trois à mon invité qui avait préféré une soupe aigre-douce. Au menu,

FLASH EN VILLE!

Pour des bijoux qui sortent vraiment de l'ordinaire, une belle adresse: celle de la boutique Kyoze, aux Cours Mont-Royal ou au centre commercial Duvernay.

quelques plats inconnus pour nous, qui courons pourtant les restaurants du genre. Entre autres, à quoi pouvait bien ressembler ces crevettes sur une crêpe de riz? Pas à une crêpe en tout cas... C'était d'une douceur exquise, je vous en laisse la surprise. (Tchang Kiang, 6066, rue Sherbrooke Ouest).

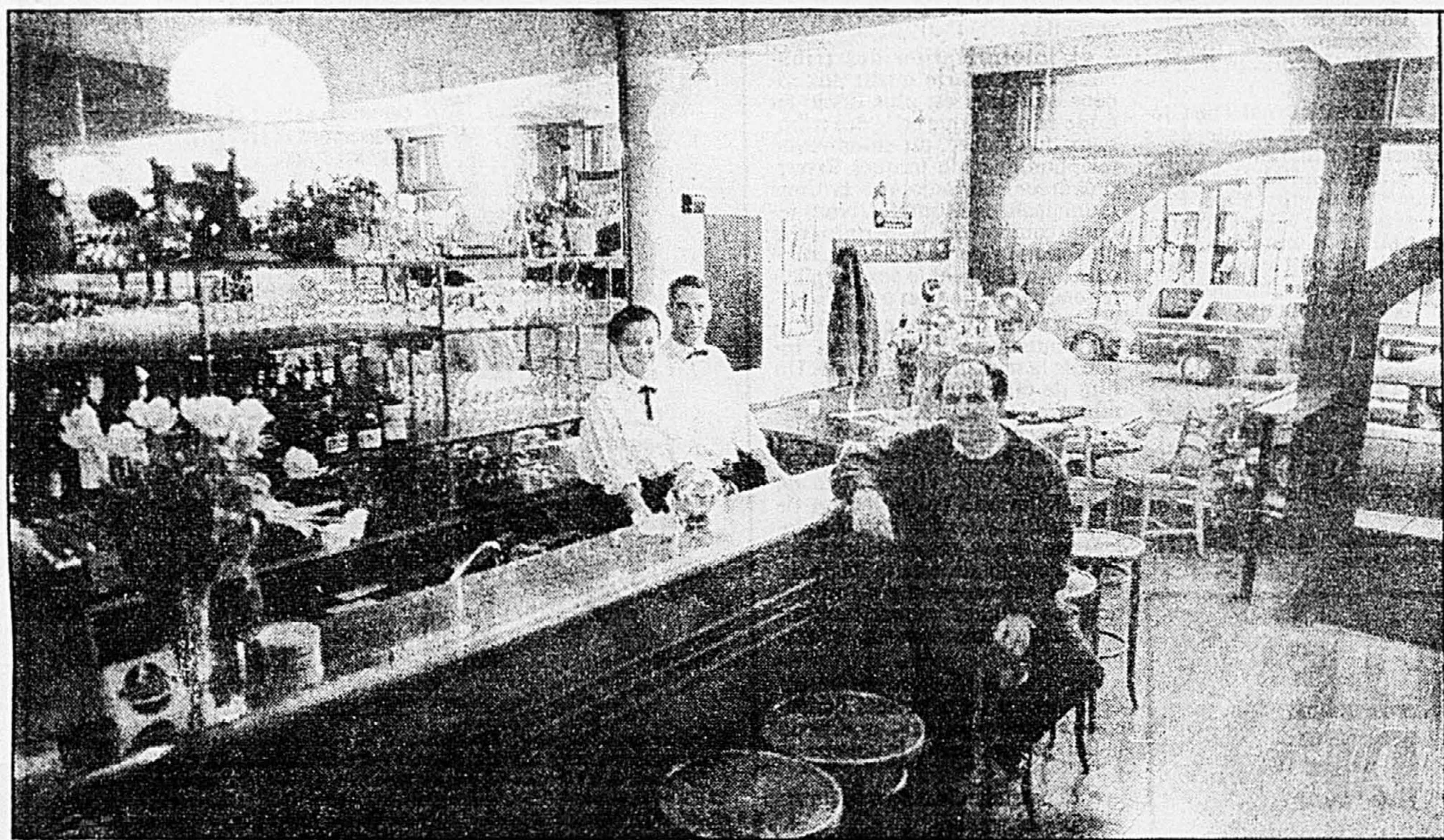
L'Étoile de Tunis: Dans mon menu de tous les jours, la semoule de blé remplace agréablement le riz, sauf dans nos envolées gastronomiques chinoises où le riz gluant est à l'honneur. Mais autant j'aime la semoule, autant le couscous me déçoit. Nous avons résolu l'énigme: je suis allergique au goût de ses épices. L'abandonne, non sans avoir fait de louables efforts. Le dernier remonte à mercredi dernier, alors que suivant le conseil d'amis-connaisseurs, je me retrouve en leur compagnie à L'Étoile de Tunis. Pendant que tout le monde vide goulument son assiette, moi je pigrasse. Pas moyen de passer outre ce petit goût (probablement le curcuma) qui m'empêche d'apprécier vraiment ce mets. Oserais-je vous recommander un restaurant où j'ai à peine touché à mon assiette? Oui. Vous y mangerez sûrement très bien mais avec aucune chance de m'y rencontrer, ce qui ne devrait pas vous empêcher de bien digérer. (L'Étoile de Tunis, 6701, rue Chateaubriand).



Téléphone gobe-sous

Autant les anciens téléphones publics nous apparaissent austères et massifs, autant ils sont amusants depuis qu'ils sont convertis en gadgets. Moins amusants que les authentiques, ils se fixent au mur ou sur un comptoir et gobent des sous qui tombent dans une banque verrouillée, dont seul le propriétaire a la clé. Pourquoi ne pas vous fixer 25 sous l'appel, un bon moyen de l'économiser! Vendez 129,99\$ à La Cabine téléphonique, 6672, rue Saint-Hubert.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse



Nouveau: Ciné-Lumière

Si vous êtes allés à l'exposition Cité-Ciné du Palais de la civilisation, vous vous souvenez peut-être du café qu'il y avait sur place. Eh bien à peu de choses près, ce café revit depuis jeudi dernier rue Saint-Laurent, sous le nom de Ciné-Lumière, où l'on peut manger jusqu'à 2h du matin, prendre un verre ou une tasse de chocolat chaud, comme j'ai fait. Ah le beau bistro: mobilier antique, photos d'anciens films sur les murs, fenêtres joliment truquées et un écran où défilent de vieux films, ce soir-là Casablanca. Pour 2\$, on loue un casque d'écoute et on a aussi droit à la bande sonore! (Ciné-Lumière: 5163, rue Saint-Laurent)

PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

PLUS DE 3 000 POINTS
OFFERTS, CETTE SEMAINE,
DANS LA PRESSE

Si vous êtes membre du CLUB,
entrez le code suivant:

63786479

Si non, composez, à Montréal, le 251-8688
ou, sans frais, le 1-800-563-8688.

CLUB Multi points

La Presse

AUTO Symbol

SERVICE

POUR VOITURE DE PRESTIGE
Clinique et lavage à pression
GRATUIT

SAAB

AUDI

M. PETER ADSHEAD
Chef de service

Tarifs spéciaux pour nouveaux clients.
Appelez pour rendez-vous
4000, Jean-Talon ouest
Centre Victoria et Côte-des-Neiges
Tél.: 731-6067

AGORAPHOBIE
S'en libérer...
sans effort

Pierre Dubuc, T.S., M.S.S.

Techniques de visualisation

Tél.: (514) 622-3603

1^{er} choix de
viande Highland

Animaux nourris biologiquement sans aucun additif, stéroïde ou produit chimique. Teneur réduite en cholestérol.

Réservez tôt pour
carcasse (ou demie)
à 375\$ la livre

Coupée selon vos spécifications, emballée et livrée prête pour le congélateur.

Tél.: 819 758-5857

Un cadeau
merveilleux



Icônes par Rosette Mociornitza
(514) 656-0188

La lutte contre la drogue au centre des travaux de la 60^e assemblée d'Interpol

Agence France-Presse
PARIS

La lutte contre le trafic de drogue sera au centre des travaux de la 60^e assemblée générale d'Interpol, qui se tiendra à Punta Del Este, en Uruguay, du 4 au 8 novembre prochains, et enregistrera l'adhésion de quatre pays, l'Albanie, la Lituanie, la Mongolie et le Vietnam.

L'Organisation internationale de police criminelle-Interpol, dont les origines remontent à 1914, comptera ainsi 158 pays membres, «une internationalisation croissante» dont s'est félicité son président, le Français Ivan Barbot, en fonctions jusqu'en novembre 1992, le mandat du secrétaire général, le Britannique Raymond Kendall, courant jusqu'en 1995.

Ainsi, un seul pays important, l'Afrique du Sud, reste à l'écart d'Interpol en raison de son processus de démocratisation encore trop fragile et des séquences toujours insurmontées de la politique d'apartheid.

Interrogé par l'AFP, M. Barbot a souligné que l'entrée de l'Albanie et du Vietnam présentaient «un double intérêt»: celle du Vietnam renforcera l'action d'Interpol contre le trafic d'héroïne provenant du «Triangle d'or» dans l'Asie du Sud-Est, tandis que celle de l'Albanie crée un verrou supplémentaire sur «la Route des Balkans», très ancienne filière de

trafic d'héroïne en provenance du «Croissant d'Or» en moyenne Asie (Afghanistan, Iran et Pakistan).

Interpol est décidée à porter «une attention toute particulière» à «la Route des Balkans», a précisé M. Barbot: «70% de l'héroïne transitant par cette filière se déverse sur 16 pays européens (Albanie, Allemagne, Autriche, Bulgarie, Danemark, France, Grèce, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie et Yougoslavie).

Alors que l'on constate un regain de la production de drogue dans «le Croissant d'Or», l'ouverture et la perméabilité des frontières des pays d'Europe centrale, ainsi que la crise de l'Etat dans les différents pays de l'ancien bloc communiste ont entraîné un développement du trafic, notamment au moyen des Transports internationaux routiers (TIR).

L'assemblée générale d'Interpol doit adopter un dispositif particulier renforçant les moyens techniques — télécommunications et informatique — des pays européens concernés pour leur permettre à la fois une meilleure analyse et des transmissions plus rapides des informations concernant la filière de «la Route des Balkans».

Enfin, les pays-cibles du trafic se multiplient, y compris sur le continent africain. Ainsi, le Nigeria est passé du statut de pays de transit à celui de pays consommateur.

Le Castel
St-Lambert

Résidence pour retraités et préretraités

autonomes et semi-autonomes

Logements neufs de 2 1/2 et 3 1/2 pièces

- 2 repas par jour à la salle à manger (optionnel)
- Entretien hebdomadaire du logement (optionnel)
- Service contrôlé
- Service de sécurité 24 heures
- Surveillance médicale
- Piscine
- Nombreuses activités et services divers
- Dimensions minimum 625 pi.ca.
- Grand balcon
- Éclairage naturel
- Porte-fenêtres
- Lavuse et sècheuse sans frais d'utilisation
- Emplacement exceptionnel
- À proximité des commodités

Pour visite: 671-8241

Angle rue Horsefall et av. Victoria

NOUVEAU PROJET

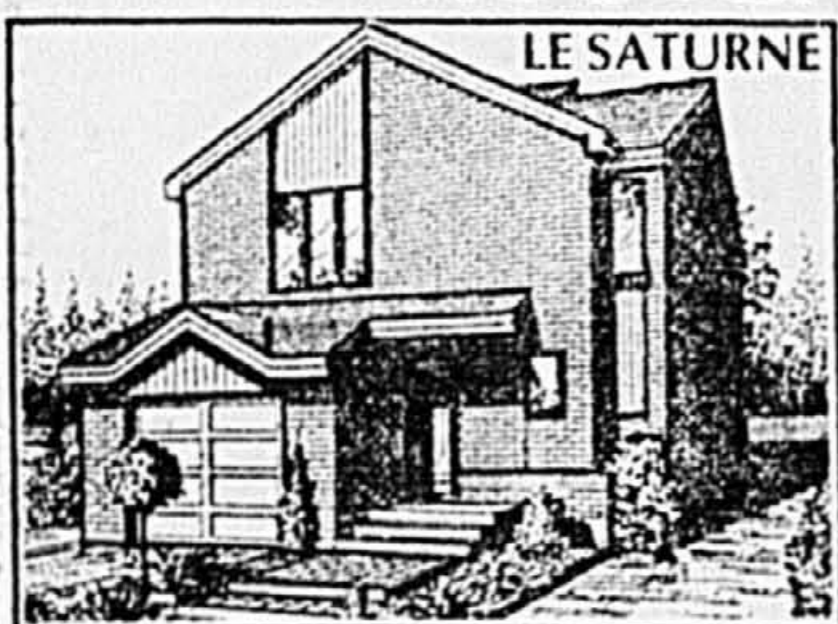
Taxes basses

Greenfield Park

BUREAU DES VENTES
893, NELAN
GREENFIELD PARK

462-4783
Administration 443-4568

NOUVEAUX MODÈLES 1992



Cottage
détaché

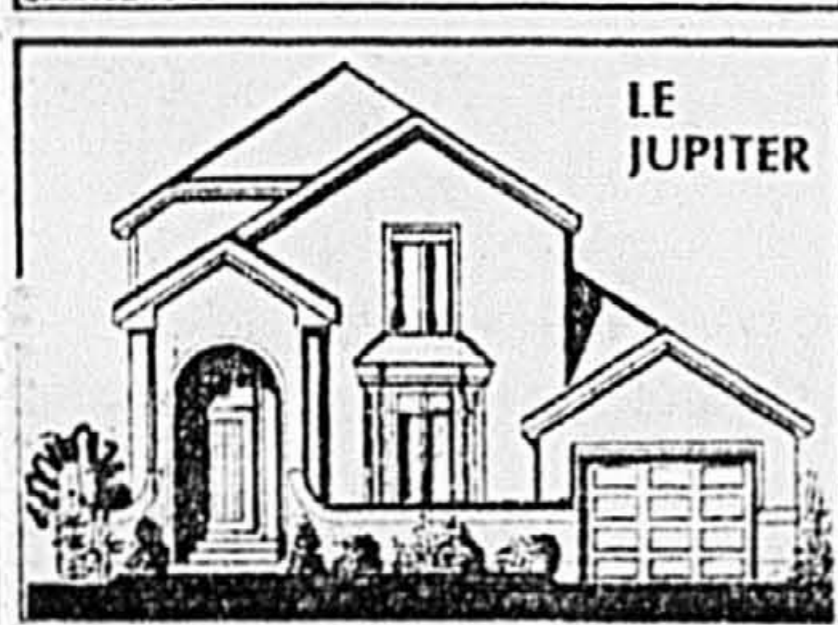
3 chambres
+ garage
terrain 5000 pi car.

à partir de

115000\$

infrastructures non incluses

Mon taux Mon toit
3 1/2% ou subvention
jusqu'à 5000\$



4 MAISONS MODELES A LIQUIDER
Terrain 5000 pi car. — Infrastructures à 100%



TERRAINS A VENDRE
DISPONIBLES 5000 PI CAR. ET PLUS
CONSTRUCTEURS ET AUTO-CONSTRUCTEURS
BIENVENUS!

Informations nationales

La loi sur l'affichage fut une catastrophe politique

C'est l'avis de Roger Tassé, ancien sous-ministre de la Justice sous Trudeau, et conseiller du gouvernement fédéral

Presse Canadienne
OTTAWA

La Loi 178 sur l'affichage fut une véritable catastrophe politique, a soutenu hier Roger Tassé, l'un des principaux conseillers constitutionnels du gouvernement fédéral et ex-commissaire de la Commission Spicer.

Cette loi — qui interdit l'usage de tout autre langue que le français dans l'affichage commercial — a dressé contre le Québec l'opinion publique des Canadiens vivant à l'extérieur de la province, a affirmé hier Roger Tassé, an-

ancien sous-ministre de la Justice de Jean Chrétien, pendant une conférence constitutionnelle organisée par les deux universités d'Ottawa.

«Cela a eu un effet catastrophique en tant que symbole, et a envoyé le mauvais message (au reste du pays)», a dit M. Tassé.

Ancien sous-ministre de la Justice, M. Tassé pratique maintenant le droit dans un bureau privé. Il agit également comme conseiller pour le comité parlementaire sur la réforme constitutionnelle.

Selon M. Tassé, les Canadiens vivant hors-Québec perçoivent la

loi sur l'affichage comme foulant au pied les droits de la minorité anglophone de la province. Ceci même si, «tout va plutôt bien» pour les anglophones du Québec, a ajouté le conseiller.

La loi 178 a été adoptée à un bien mauvais moment, croit-il. Et elle a eu des conséquences néfastes sur l'Accord du lac Meech, qui a échoué l'an dernier en partie à cause de l'opposition qu'ont reçue les demandes du Québec concernant la «société distincte».

Lors de la conférence d'hier, M. Tassé faisait partie du même panel que Pierre-Étienne Laporte, président de Conseil de la langue

française du Québec — organisme responsable de la loi 178.

M. Laporte a pour sa part évité tout commentaire direct, mais a souligné qu'il y avait, au Québec, des anglophones appuyant la loi sur l'affichage.

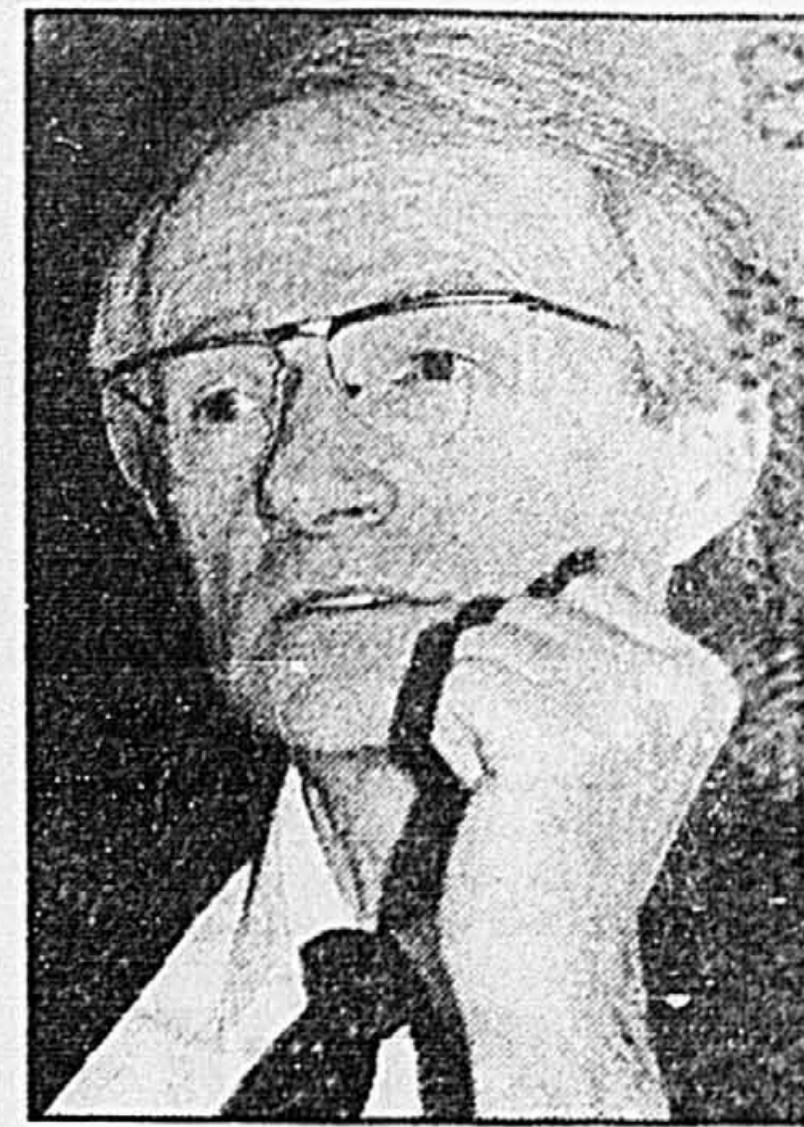
Le premier ministre Robert Bourassa avait annoncé qu'il utiliserait, s'il le fallait, la clause notwithstanding pour passer outre la Charte des droits et faire adopter la loi 178.

Le jour suivant cette déclaration, le premier ministre manitobain Gary Filmon retirait son appui à l'Accord du lac Meech.

Le Manitoba est l'une des deux provinces qui n'ont pas ratifié l'Accord du lac Meech qui, pour devenir effectif, devait recevoir l'appui des 10 provinces.

Finalement, M. Tassé a indiqué que les Canadiens devaient cesser de se réfugier derrière les soi-disant principes du fédéralisme, telle cette vision des choses voulant que toutes les provinces doivent être égales.

Si le Québec désire des pouvoirs accrus en matière d'immigration, les Canadiens doivent se demander si cette demande est légitime, pas si elle déroge à un principe fédéraliste, a-t-il affirmé.



Roger Tassé

Selon Sirros, il est impensable que les autochtones puissent créer un pays dans le pays

RAYMOND GERVAIS

Pour le ministre délégué aux Affaires autochtones, Christos Sirros, il est irréaliste pour les autochtones de penser qu'un jour, ils pourront créer un pays dans un pays.

«Je ne peux pas envisager qu'on puisse aboutir à une situation qui permettrait par exemple la reconnaissance sur le plan international de territoires à l'intérieur du Canada ou du Québec, comme appartenant à un autre pays», a déclaré hier le ministre, lors d'une allocution qu'il a prononcée devant l'Association du Barreau autochtone, réunie en congrès à Montréal.

Selon le ministre, il ne faut pas non plus prendre à la lettre les déclarations de certains chefs autochtones qui réclament les deux tiers ou encore 99,9 p. cent du territoire québécois.

Comme exemple, le ministre a expliqué que le gouvernement québécois négociait présentement avec les Conseils des bandes Atikameks et Montagnais au sujet des revendications territoriales.

«Ces peuples nous disent: «voici l'étendue de notre territoire ancestral tel que nous le percevons, nous voulons négocier avec vous l'exercice de nos droits sur ces territoires». Cette affirmation ne signifie pas qu'ils réclament la propriété de tiers du Québec, mais qu'ils désirent plutôt, négocier comment on peut envisager les instruments dont ils ont besoin afin d'assurer leur avenir en tant que peuple et nous, comment on peut le faire en assurant l'intégrité du territoire du Québec», a déclaré le ministre.

M. Sirros, a soutenu que ces revendications territoriales servaient d'abord et avant tout, de base de discussions afin d'en arriver à des ententes signées entre les peuples autochtones et le gouvernement sur l'octroi de territoires exclusifs. Le ministre a de plus précisé qu'il y avait aussi d'autres territoires où les autochtones avaient un droit d'utilisation prioritaire, notamment au chapitre des activités traditionnelles et que des compensations financières étaient fréquemment versées aux autochtones qui consentent à céder leurs droits exclusifs sur un territoire donné.

M. Sirros a toutefois refusé de commenter la position des négoc-

ciateurs Algonquins du lac Barrière qui revendiquent finalement, tout l'ouest du Québec.

Néanmoins, le ministre a été bien clair. Il n'est pas question de revenir sur l'entente de la Baie James conclue en 1975 avec les Cris. «Il est actuellement question de revoir l'application de l'entente où l'interprétation de certaines clauses, mais non de reprendre les négociations portant sur la propriété des territoires», a expliqué M. Sirros.

Me Gérard Guay, un avocat métis, qui représente les Algonquins, est d'accord avec le ministre Sirros, lorsque ce dernier parle de revendications territoriales.

Selon lui, «il s'agit d'une reconnaissance de certains droits non éteints, d'une base territoriale avec compensation financière. Un point c'est tout», a expliqué l'avocat.

«Il ne faut pas que la population blanche s'énervé et pense, par exemple, que l'île de Montréal, sera demain matin remise à une communauté autochtone. Vous aurez beau remettre aux Algonquins tout le parc de La Vérendrye, le territoire ne partira pas pour s'en aller ailleurs. Il va rester là, dans le contexte du régime de droit canadien», a précisé l'avocat.

Me Guay est lui aussi d'avis que l'autonomie gouvernementale autochtone, ne signifie pas pour autant la souveraineté absolue, avec une reconnaissance internationale et un siège à l'ONU. «Il s'agit d'une souveraineté limitée, comme celle de plusieurs nations autochtones aux États-Unis.

«Il y a toujours des extrémistes qui demandent un pays complètement indépendant, mais généralement, les autochtones acceptent une souveraineté limitée. Il faut maintenant définir jusqu'à quel point, et c'est là le sujet des discussions en cours et à venir», a conclu l'avocat.

Me Guay s'étonne par ailleurs de l'inquiétude manifestée par plusieurs non-Indiens au sujet des revendications territoriales des autochtones. «Le gouvernement du Québec a littéralement cédé à perpétuité, il y a quelques années, tous les droits de coupe sur les forêts du Québec. Et vous vous inquiétez du fait que les autochtones puissent avoir des droits sur les forêts? Elles sont déjà données aux grandes compagnies, les forêts!»

La construction d'une autoroute entre Thetford Mines et la 20 est écartée par le gouvernement

Presse Canadienne
BLACK LAKE

La construction d'une autoroute devant relier la région de l'Amiante à l'autoroute Jean-Lesage n'est pas justifiée, telle est la conclusion du rapport de l'étude de justification économique que le ministre délégué aux Transports Robert Middlemiss a rendu public hier.

Le ministre a précisé que trois raisons majeures militent contre la construction de l'autoroute.

Premièrement, selon cette étude, commandée conjointement par les gouvernements fédé-

ral et provincial, l'autoroute n'offrirait aucune amélioration sensible aux entreprises de la région quant à l'économie d'essence ou de temps.

Deuxièmement, 85 pour cent de l'axe formé par les routes 265, 116 et 263 offre des conditions de circulation acceptables et les interventions prioritaires programmées pourraient rendre ces conditions très adéquates.

Enfin, l'analyse avantage-coûts montre que les coûts du projet sont 50 pour cent plus élevés que ses bénéfices. Cet écart est même plus important en tenant compte des impacts négatifs sur l'environnement.

Les militants créditistes de C.-B. pourront faire valoir leurs récriminations

d'après CP
RICHMOND, C.-B.

Les membres de la base du parti du Crédit social mécontents de la sévère défaite que leur formation a subie aux élections générales du 17 octobre en Colombie-Britannique pourront présenter leurs récriminations à une commission du parti.

Ladite commission sera nommée après la tournée des associations de circonscriptions que doit effectuer l'ex-premier ministre Rita Johnston en décembre avec le vice-président Dev Dley, un

avocat de Kamloops, et le leader en Chambre Jack Weisgerber.

La décision a été annoncée hier à l'issue d'une réunion du conseil de direction du parti à Richmond, en banlieue de Vancouver. Il s'agissait de la première réunion depuis que le NPD a pris le pouvoir en remportant 51 sièges contre 17 aux libéraux et sept au Crédit social.

La tournée de Rita Johnston aura lieu avant le congrès du parti. Elle sera suivie par la nomination d'une commission de 10 membres qui entreprendra sa propre tournée avant de faire des recommandations l'été prochain.

DERNIÈRE JOURNÉE !

J'AI MON VOYAGE!

3^e

AU SALON INTERNATIONAL TOURISME VOYAGES

Place Bonaventure

31 octobre au 3 novembre 1991

RENCONTREZ

- ◆ Les offices de tourisme
- ◆ Les agences de voyages
- ◆ Les grossistes
- ◆ Les compagnies aériennes
- ◆ Les chaînes d'hôtels
- ◆ Les fournisseurs de services

DÉCOUVREZ

- ◆ Des centaines de destinations dans plus de 50 pays
- ◆ Soleil - Europe - Afrique - Asie - Orient
- ◆ Québec - Amérique du Nord - Sports d'hiver
- ◆ Santé/Spas - Aventure - Affaires

GAGNEZ

des tirages quotidiens de voyages de rêve au profit de Kéroul

ÉCONOMISEZ

- ◆ Achetez votre prochain voyage et profitez des spéciaux des grossistes
- ◆ Des coupons rabais de 50 \$

LE RENDEZ-VOUS DES VOYAGEURS AVERTIS

Venez magasiner votre prochain voyage!

ASSISTEZ

- ◆ Aux spectacles, conférences Tourisme +
- ◆ Aux films et vidéos sur les destinations offertes au Salon

PROGRAMMATION DU DIMANCHE 3 NOVEMBRE 1991

PLACE D'ANIMATION		PLACE DU CINÉMA	
10h30	Folklore: Mariachi Azteca Présenté par: Office de Tourisme du Gouvernement Mexicain	14h15	Défilé: National, l'Europe, le Sud Présenté par: National Commenté par: Dominique Michel
11h15	Folklore: Mexico Magico Présenté par: Office de Tourisme du Gouvernement Mexicain	15h00	Conférence: L'Hôtel "Le Sport Ste-Lucie" Présenté par: Graig Bamard De: Club Passeport Santé
12h00	Folklore: Les princesses du Nil Présenté par: Office de Tourisme du Gouvernement Egyptien	15h45	Danse/exercice: Démonstration de "fitness" Présenté par: Club Passeport Santé
12h45	Conférence: Photos, vidéos en voyage Présenté par: Pierre Michel De: Royal Photo Service	16h30	Conférence: Escouade canine Présenté par: Roger Bannon De: Revenu Canada - Douanes & Accise
13h30	Folklore: Troupe Folklorique Grecque Syrtaki Présenté par: Office National du Tourisme Grec	17h15	Danse/exercice: Démonstration de "fitness" Présenté par: Club Passeport Santé
		17h45	Tirage concours Acta-Québec
11h00	St-Donat, c'est tout naturel Présenté par: Tourisme Lanaudière et la Chambre de Commerce de St-Donat	12h00	Paspébiac Présenté par: Club Passeport Santé
13h00	Moscou, Leningrad Présenté par: Intourist	14h00	Enfin les vacances Présenté par: Affaires Extérieures et Commerce Extérieur Canada
15h00	L'Orient Présenté par: Exotik Tours	16h00	La Tunisie Présenté par: Sultana Tours inc.
17h00	La Mexique à la carte Présenté par: Office de Tourisme du Gouvernement Mexicain		

Les conférences sont une grâceuseté de Tourisme +. Le personnel d'accueil, commandité par Nolitur, en collaboration avec Collège April Fortier (kiosque 26), Collège Champlain (kiosque 60 et G I T - UQAM (kiosque 65). La programmation est sujette à changements sans préavis.

HEURES D'OUVRETURE

Jeudi 10 h à 19 h
Vendredi et samedi 10 h à 22 h
Dimanche 10 h à 18 h

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Admission générale 8 \$
Étudiants et âge d'or 6 \$
Enfants de moins de 12 ans 2.50 \$

Les guichets

fermeront 1 heure avant la fermeture du Salon

Un événement Une présentation de En collaboration avec



Les grands procès: l'affaire Nogaret

Tout a concouru à ce que cette cause passe à l'histoire: le crime qui en est à l'origine en est un des plus révoltants qui soit; le protagoniste de l'affaire était membre du clergé; ses péripéties se sont étalées sur une décennie; elle a finalement pris une dimension politique; on n'a jamais trouvé le fin mot de l'énigme. Les histoires d'assassins sont toujours des histoires tristes. Les plus troublantes sont celles dont les personnages inspirent la pitié plutôt que l'incompréhension ou la répulsion. L'affaire Nogaret est de celles-là.

Qui a tué la petite Simone Caron?



DANIEL PROULX

collaboration spéciale

En 1930, et longtemps après, l'Académie Roussin, située dans la jolie et paisible ville de la Pointe-aux-Trembles, à l'extrémité est de l'île de Montréal, est reconnue pour la qualité de l'enseignement qu'y dispensent les Frères du Sacré-Coeur.

Le 18 septembre, les Frères Ferdinand et Lambert entreprennent de désencombrer une partie de la cave désaffectée depuis longtemps. Le local est ouvert à tout venant, la porte ne ferme même pas à clé. Aussitôt entrés, une forte odeur de putrefaction mène les deux religieux vers un compartiment où l'on conservait jadis les pommes de terre. Ils y trouvent un gros sac de jute. Le tirent au dehors pour y voir de plus près. La toile cède, un bras d'enfant s'en échappe. Stupéfiés, ils courent prévenir leur supérieur.

Le chef de police ne tarde pas. Deux mois plus tôt, le 10 juillet, les Caron, qui vivent à cent verges de là, avaient rapporté la disparition de leur fillette de sept ans, Simone. L'officier a encore en sa possession une pièce du tissu dans laquelle la mère de l'enfant lui a cousu la robe qu'elle portait ce jour-là: la comparaison est concluante. La petite a été tuée d'au moins deux coups d'une arme tranchante portés à sa poitrine.

L'enquête est confiée au sous-chef de la Sûreté provinciale, l'inspecteur Dorais, et au fameux détective Louis Jargaille. Quatre jours plus tard, les enquêteurs tiennent leur suspect. Il s'agit du Frère Dositheé, Albert Nogaret de son nom laïc. Français d'origine, il n'est à l'Académie que depuis un peu plus d'un an. À 48 ans, l'homme est sourd, ses sens de l'odorat et du toucher sont aussi atteints et il ne s'exprime qu'avec difficulté. Albert Nogaret est un frère converti à qui on ne confie que des tâches manuelles. Il a la charge de la cuisine et de la cave où l'on entrepose les légumes et autres vivres...

Les présomptions qui pèsent contre lui sont assez graves pour qu'on le cite à procès le 2 mars 1931. Les Frères du Sacré-Coeur n'ont rien ménagé: Lucien Gendron, le criminaliste le plus réputé de l'époque, assure sa défense en compagnie de Joseph Jean, un avocat de la Pointe-aux-Trembles.

Selon la poursuite, on a retrouvé dans la chambre de l'accusé un couteau qui pourrait bien être l'arme du crime. Ensuite, un jeune frère de la victime, âgé de 11 ans, qui a besoin de l'assistance d'un policier pour mener à bien son témoignage, affirme que l'accusé a déjà invité sa petite sœur à venir chercher une pomme mais qu'elle avait refusé: «Elle avait peur de se faire «pogner», soutient-il.

Le témoin clé de la Couronne

L'argument massue de la Couronne repose sur le témoignage du jeune Antonio Godon, 20 ans. L'Académie, l'été précédent, a engagé une vingtaine d'hommes qu'elle a affectés à la construction d'une aile additionnelle. Parmi ceux-ci, il y avait Wilfrid Godon, un menuisier, qui a recommandé son frère auprès des autorités qui voulaient embaucher quelqu'un pour aider Albert Nogaret aux cuisines.

Antonio Godon est un pauvre hère, presque illettré, un demeuré. Son témoignage fait sensation: «J'ai bien vu Nogaret transporter un sac du coin le plus sombre de la cave, à l'endroit où se trouvaient les sacs de patates. C'était quelques jours avant la découverte du cadavre. C'est la surprise que Nogaret éprouva en me voyant qui m'a le plus étonné». Son témoignage ne se fera pas sans incidents. Le pauvre Godon s'évanouit à plusieurs reprises, il faut lui porter secours. Remis de ses émotions, il hésite, bafouille, s'embourbe et ponctue son témoignage de supplications et de prières au juge et à la justice de son pays.

Antonio Godon fait d'autres déclarations qui sement l'émoi. Il jure que le frère infirmier et un confrère lui ont fait des menaces, l'ont exhorté à passer sous silence ce qu'il savait et lui ont même offert du poison pour qu'il se suicide. Il a refusé le poison en question, s'en est procuré lui-même et un dimanche matin d'octobre, après la grand-messe, il est descendu dans la cave et l'y a bu. Des frères qui se trouvaient à la cuisine ont entendu ses cris de douleur et l'ont secouru. Il est revenu à lui dans une chambre d'hôpital.

Le juge ne ménage pas sa sollicitude au témoin: «On ne vous fera pas de mal. Vous êtes protégé par la justice de votre pays». Il ne se gêne pas non plus pour reprocher à la communauté son peu de coopération dans toute l'affaire. Il traite même le frère infirmier de témoin «récalcitrant».

Autre coup de théâtre: le détective Jargaille donne lecture d'une lettre qu'il a reçue par la poste le 13 octobre au matin, jour fixé par le coroner pour l'enquête sur la mort de Simone Caron. À l'intérieur, le limier a trouvé une ba-



PHOTO THE CAZETTE



PHOTO THE CAZETTE



PHOTO La Presse

C'est à l'Académie Roussin, située à Pointe-aux-Trembles, qu'a été retrouvé le corps de la petite Simone Caron. Albert Nogaret (à gauche) sera finalement acquit-

té de ce meurtre. Antonio Godon (photo de droite), également amené devant le tribunal relativement à cette affaire, sera déclaré inapte à subir son procès.

gue d'enfant que les parents de la petite reconnaîtront comme celle qu'elle portait le jour de sa disparition. La missive, truffée de fautes, d'une calligraphie énorme, torturée, manifestement déguisée, a été écrite sur le dos d'une enveloppe découpée et sur trois petites pièces de carton d'emballage. Certaines tournures, une image, une expression, laissent croire que son auteur est plus lettré qu'il ne voudrait le laisser paraître.

La lettre de l'assassin

Le détective en donne lecture, non sans peine: «Mon meurtre a été commis dans une grange près de l'école et j'avais déposé le cadavre dans la cave. Le couteau que vous avez trouvé, ce n'est pas l'instrument du crime. C'est avec des ciseaux que je l'ai tué. Lachez ce frère qui est aussi innocent que la neige qui commence à tomber sur le toit des maisons. Je t'envoie la bague de ma victime. Si tu ne le crois pas, montre-la à ses parents... Condamnez-moi, maudit, vous êtes tous une bande d'écœurants tous ensemble. C'est l'assassin qui l'écrit.»

Albert Nogaret était depuis quelques semaines retenu dans la prison de Bordeaux quand la lettre a été postée, mais voilà qui ne désarçonne pas les policiers... Quelques jours auparavant, Nogaret a reçu la visite de l'avocat Joseph Jean. Le garde du parloir, Albert Charpentier, déclare se souvenir les avoir vus examiner des papiers semblables à celui sur lequel la lettre a été écrite. Il ne les a cependant pas vus se les échanger, mais cela aurait bien pu se faire... Comment Nogaret aurait-il pu avoir encore la bague en sa possession, lui qui a été fouillé à maintes reprises depuis qu'il a été mis sous arrêts, tant dans les cellules de la police qu'à la prison? Mystère...

L'insinuation est grave, l'avocat Jean veut aussitôt témoigner. Il nie énergi-

quement. Jamais n'aurait-il commis un acte qui aurait pu lui coûter une sentence de réclusion à perpétuité pour complicité après le fait!

Le policier Jargaille réserve une autre surprise au tribunal. Le 26 octobre, il s'est rendu au chevet du témoin Antonio Godon, à l'hôpital de la Providence, à la Pointe-aux-Trembles. Il a fouillé ses poches, il y a trouvé une enveloppe sur laquelle étaient écrits ces mots: «Je ne suis pas coupable»... L'enveloppe était blanche à l'extérieur et bleue à l'intérieur, tout comme celle que l'assassin lui a fait parvenir quelques jours plus tôt.

«Avez-vous l'enveloppe?», de lui demander le procureur. «Non, répond le policier. Je l'avais remise au médecin légiste. Il ne l'a plus. Elle est perdue...»

Venu le moment des plaidoiries, le procureur de Nogaret va parler cinq heures durant. Lucien Gendron réfute une à une les prétentions de la Couronne, il insiste bien sûr sur la lettre de l'assassin à Jargaille, sur l'impossibilité pour Nogaret de l'avoir rédigée, sur le fait aussi que la lettre manquante de Godon, selon Jargaille, était écrite sur le même papier que l'autre. Pour l'avocat, le témoignage de Godon est forcé de contradictions. Pourquoi a-t-il tenté de se suicider? L'avocat insinue que le témoin principal de la poursuite n'est pas à l'abri de tout soupçon.

La partialité du juge

Pour le procureur de la Couronne, les faits étant tels qu'ils ont été démontrés, la culpabilité de l'accusé coule de source. Le coup de bouton, il va venir du président du tribunal, le juge Wilson, qui ne s'embarrasse pas de nuances dans son adresse au jury. Il n'a pas caché tout au long du procès son parti pris contre l'accusé. «La lettre? Vous allez voir ce que j'en fais, déclare-t-il. Elle est celle d'un menteur, d'un faussaire, d'un cynique, d'un malhabile

mystificateur et d'un voyou. A-t-elle été écrite par l'accusé? Vous ne le savez pas, moi non plus. Alors quel rôle va-t-elle jouer? Elle contient la bague? C'est entendu; mais comment rattacher la bague à l'accusé, si vous ne croyez pas au témoignage de maître Jean?» Le juge Dollard Dansereau, dans ses passionnantes Causes célèbres du Québec, rééditées en 1990 chez Sedes, ne ménage pas le magistrat: «Comprenez qui peut ces questions et ces exclamations. Le juge Wilson, avec cette logomachie, a certainement contribué à dérouter le jury.»

Le 10 mars 1931, en fin de journée, Albert Nogaret est reconnu coupable de meurtre et condamné à monter sur l'échafaud le 12 juin suivant. Dollard Dansereau ajoute: «La partialité indéniable du juge l'avait emporté.»

Lucien Gendron, à qui les journalistes demandent s'il en appellera, rétorque: «Si j'en appelle? Ce verdict est un meurtre plus odieux que le meurtre même de la petite Caron.»

Quelques semaines plus tard, l'avocat obtient gain de cause devant la Cour d'appel qui ordonne la tenue d'un nouveau procès. Les mêmes acteurs se retrouvent en Cour d'Assises le 21 septembre suivant, à l'exception du président du tribunal, bien sûr, qui est remplacé par le juge Aimé Marchand. Un troisième avocat, Philippe Monette, s'est joint aux deux premiers pour la défense de l'accusé.

Antonio Godon vient répéter ce qu'il a dit au premier procès, son témoignage est encore parsemé d'évanouissements, de supplications, d'hésitations, parfois d'incohérences.

La lettre du présumé assassin revient évidemment sur le tapis. La défense fait comparaître à nouveau le gouverneur de la prison qui a interrogé le gardien Albert Charpentier, celui-là même qui prétend avoir vu l'avocat Jean et l'accusé manipuler des documents. Charpen-

tier s'est récusé devant son supérieur. Bien plus, et c'est ce que le gouverneur a à dire de nouveau, il a appris que Charpentier est un ami intime du policier chargé de l'enquête, le sous-chef Dorais de la Sûreté du Québec... La défense marque un point.

Elle en marque un autre quand elle fait témoigner deux dames respectables qui racontent avoir vu la petite Simone Caron à Lavaltrie, dans un champ, en compagnie d'un homme, le jour même de sa disparition. Elles ont vu sa photo dans le journal deux jours plus tard et l'ont reconnue. Prévenue, la police n'a pas jugé bon de donner suite.

Comme pour en remettre, la défense fait témoigner une dame d'un certain âge, dont l'arrière de la maison donne sur la cour de l'Académie, qui a vu, au petit jour, le 11 juillet, deux hommes descendre furtivement un sac de jute dans la cave de l'institution.

Lucien Gendron reprend son plaidoyer, à la différence près qu'il accable davantage le témoin Godon. Le jury délibère un peu plus d'une heure avant de rendre son verdict. Il y a foule dans la salle du tribunal et jusque dans la salle des pas perdus. On a cru bon de doubler le service d'ordre, les autorités craignent une manifestation de la part du public.

L'histoire ne s'arrête pas là

Albert Nogaret est acquitté. Comme il est sourd, il n'entend pas le président du jury prononcer le verdict. L'aumônier de la prison se charge de lui communiquer. Nogaret esquisse un sourire et ne montre aucune émotion, comme ce fut le cas tout au long du procès. Selon le reporter de La Presse, «on l'aurait pris pour un spectateur plutôt que l'accusé tant il se montre indifférent aux procédures. Il dit souvent son chaquet et somnole même parfois...»

Immédiatement après l'acquiescement, Lucien Gendron demande au tribunal l'élargissement de l'accusé. Nogaret est immédiatement entouré de ses collègues de l'Académie qui ne cachent pas leur joie de le retrouver, lui qui a passé près d'un an derrière les barreaux.

L'histoire aurait bien pu s'arrêter là. L'affaire Nogaret est oubliée, sept années ont passé quand elle resurgit. Que s'est-il donc passé?

Selon Dollard Dansereau, Lucien Gendron, l'avocat de Nogaret, était si convaincu de la culpabilité d'Antonio Godon qu'il fit des pressions auprès des autorités pour qu'elles se décident à l'inculper.

La vérité semble être tout autre. C'est là que l'affaire prend sa dimension politique. En 1938, les Frères du Sacré-Coeur décident, pour des raisons demeurées vagues, de poursuivre en justice le gouvernement du Québec pour négligence et abus dans le dossier Nogaret. Maurice Duplessis, qui a été porté au pouvoir deux ans auparavant, y voit une occasion de discréditer l'administration libérale précédente qui aurait en quelque sorte persécuté une innocente victime.

Le dossier est ouvert à nouveau, il reste à prouver de façon irréfutable que Nogaret était innocent. La seule façon d'y parvenir est de trouver un coupable. Le ministre de la Justice nomme un «investigateur spécial», le policier Paul Gagnon, qui a le mandat d'éclaircir l'énigme.

On saura plus tard que les policiers en arrivèrent finalement à quatre suspects. On ne connaît l'identité que de deux d'entre eux, Antonio Godon et son frère Wilfrid qui travaillait aussi, à l'époque du drame, à l'Académie Roussin.

On va se rabattre sur Antonio Godon. Un policier et un indicateur vont lui filer au train puis, prétextant être des ouvriers, se lient d'amitié avec lui puis l'attirent sur un soi-disant chantier de Lac-à-l'Épaulé, dans les environs de Québec, sous prétexte qu'il pourra y travailler. Ils vont tenter en vain de lui tirer les vers du nez pendant plus de deux mois. Finalement, dans les bureaux de la Sûreté, à Québec, on parvient à lui extraire une confession dans des circonstances pour le moins équivoques.

Antonio Godon comparait devant ses pairs le 16 janvier 1939. Un mois plus tôt, Albert Nogaret est décédé dans un monastère français, en Auvergne.

Les procédures durent depuis une quinzaine de jours quand le juge Wilfrid Lazure les interrompt: «Je ne puis me débarrasser l'esprit, déclare-t-il, de l'opinion que l'accusé n'est pas sain d'esprit...» Le jury abondera dans le même sens et déclarera l'accusé inapte à subir son procès. Godon mourra peu de temps après dans un asile d'aliénés.

La question, elle, demeurera à jamais: qui a tué la petite Simone Caron? La lecture des comptes rendus exhaustifs des trois procès dans La Presse du temps n'aide en rien à se faire une opinion. Les deux accusés dans cette affaire avaient-ils même quelque chose à y voir? Rien n'est moins sûr...

DIMANCHE PROCHAIN
Les grandes évasions

L'hôpital Royal Victoria



GUY PINARD

Les hôpitaux ne sont évidemment pas les édifices les plus attirants. Généralement, quand on s'y rend, c'est dans un contexte difficile, celui de la maladie d'un être cher quand ce n'est pas la sienne propre!

Dans de telles circonstances, on n'a guère le cœur à prêter attention à l'architecture, et c'est regrettable, surtout dans le cas de l'hôpital Royal Victoria.

En effet, malgré l'addition de bâtiments modernes heureusement dissimulés derrière les édifices originels, cet hôpital est l'un des complexes hospitaliers les plus intéressants qui soient dans le genre à Montréal.

L'ensemble a été enfanté dans la douleur. Choisi parce qu'il était le Britannique le plus réputé en matière de construction d'hôpitaux, l'architecte Saxon Snell dut revoir à la baisse son projet initial à la demande des administrateurs qui désiraient limiter les dégâts. Malgré ces efforts, la construction coûta deux fois plus cher que prévu.

Fondation de l'hôpital

L'hôpital doit son existence à deux cousins montréalais de souche écossaise, Donald Smith, Lord of Strathcona and Mount Royal, et George Stephen, Lord of Mount Stephen, qui firent incorporer la société par le gouvernement fédéral dès juin 1887 (l'hôpital n'ouvrit cependant ses portes qu'en 1894).

Smith et Stephen avaient amassé une imposante fortune en rachetant la société ferroviaire américaine St. Paul and Pacific Railroads alors en faillite. Ce « coup de dé » fut suivi d'un deuxième qui leur fut presque fatal, celui de la construction d'un chemin de fer pancanadien, la société Canadian Pacific Railway. Mais dès après son inauguration, la société ferroviaire fut éminemment rentable, de sorte qu'en avril 1887, ils étaient en mesure d'offrir 500 000 \$ chacun à la Ville de Montréal pour la construction d'un hôpital et l'établissement d'une dotation afin d'assurer son fonctionnement. Ils avaient choisi l'année 1887 afin de souligner le 50^e anniversaire du règne de la reine Victoria.

Le délai de sept ans s'explique par trois facteurs. Il y eut d'abord la vaine tentative de fusionner l'hôpital à construire avec l'hôpital Montreal General. Puis surgirent les accrochages avec Snell, d'abord au sujet des plans, ensuite au sujet de ses honoraires. Mais le principal obstacle fut la controverse soulevée par l'emplacement originel proposé par la Ville. Désireuse de faire sa part, l'administration municipale offrit un terrain situé avenue des Pins, face au réservoir d'eau potable McTavish. Ce réservoir n'étant pas couvert, on craignait que l'air vicié provenant de l'hôpital ne contaminât l'eau. Les

donateurs mirent fin à la controverse en versant 77 000 \$ pour faire l'acquisition d'un terrain de la succession Frothingham, à l'angle nord-ouest de la rue University et de l'avenue des Pins, donc voisin du terrain offert par la Ville. Le titre de propriété fut confirmé le 12 juillet 1888.

La construction

L'architecte Snell fut proposé dès septembre 1887 par le président du Conseil des gouverneurs de l'hôpital, Sir John Joseph Caldwell Abbott (il était leader du gouvernement au Sénat, ministre sans portefeuille et maire de Montréal, et succéda même à Sir John A. Macdonald comme premier ministre du Canada pendant un an). Snell fut officiellement engagé lors de la réunion du Conseil le 22 décembre 1887, à la suggestion de Smith et de Stephen. Le 20 février suivant, on lui fixa des paramètres: on voulait un hôpital de 300 lits et on lui demandait de limiter les coûts de construction à 330 000 \$ vu qu'on avait décidé de réserver pour la dotation les deux tiers des dons des deux cousins.

Les plans originels soumis par Snell furent soumis à un important dégraissage: élimination de deux ailes à l'arrière du complexe; élimination du bloc « C » derrière le corps de bâtiment principal; remplacement de matériaux somptueux comme l'acajou par des matériaux moins chers, comme l'ébène ou le merisier; et surtout remplacement des 60 foyers prévus pour chauffer le pavillon de l'administration (Snell avait invoqué à cet égard l'exemple de la Royal Infirmary d'Édimbourg, chauffée par 460 foyers) par un système de chauffage à la vapeur.

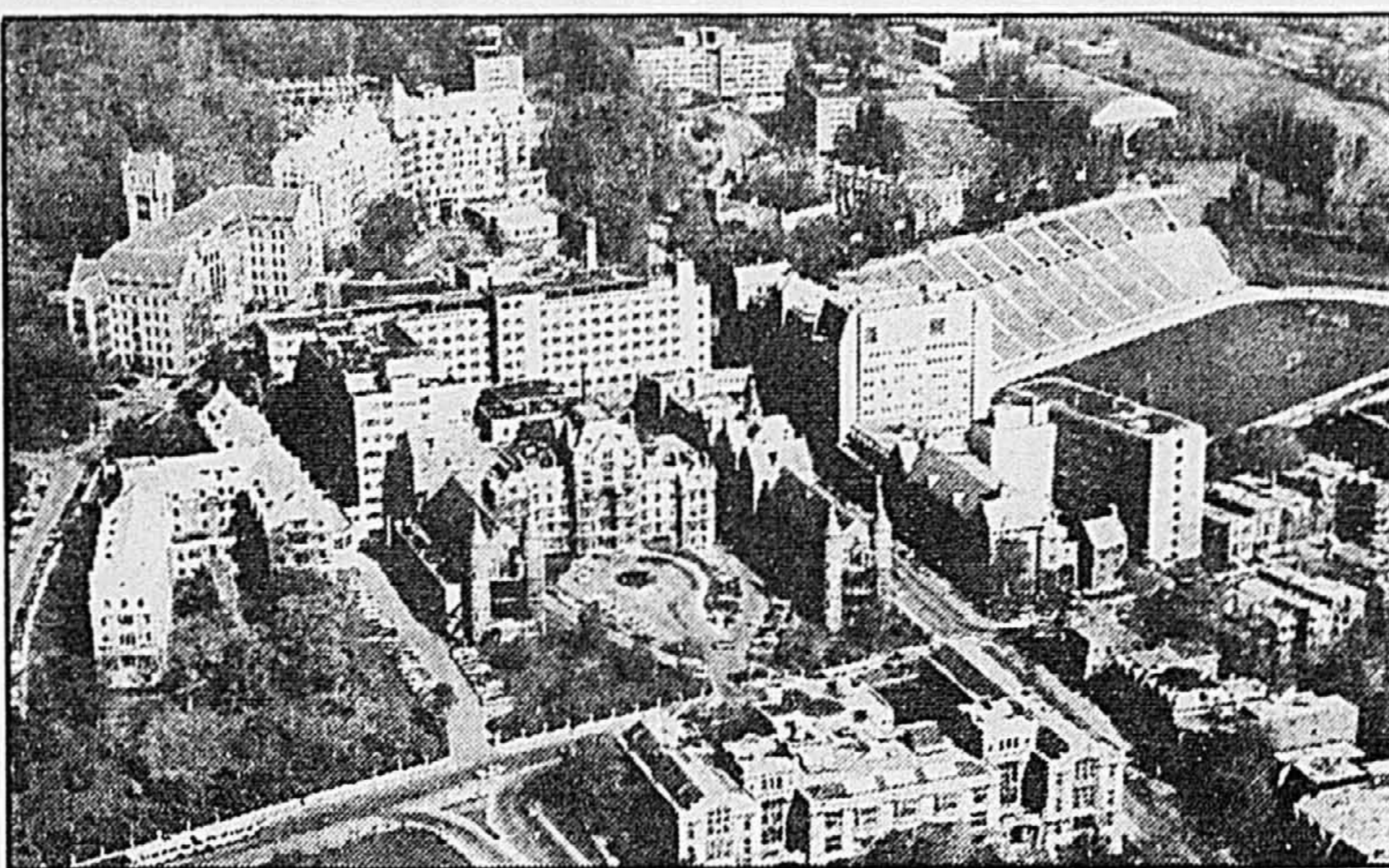
Supervisée par l'architecte montréalais James R. Rhind, la construction débuta le 20 juin 1891. Elle coûta près de 700 000 \$ pour seulement 265 lits, hypothéquant ainsi la dotation. La première réunion des gouverneurs eut lieu dans la salle de conférence du nouvel hôpital le 8 novembre 1893, neuf jours après le décès du premier président, Sir Abbott, remplacé par l'homme d'affaires Richard Bladworth Angus. L'inauguration officielle, le 2 décembre 1893, fut présidée par John Campbell Gordon, premier Lord of Aberdeen and Teinair, qui était à l'époque gouverneur général du Canada.

Les édifices

Les bâtiments les plus intéressants de l'hôpital Royal Victoria ont été influencés par le style baronnial écossais et comportent de nombreux éléments qui évoquent les châteaux: tours d'angle, mâchicoulis, parapets à créneaux, échaugettes, oriels, embrasures à arc ogival ou brisé, meneaux en pierre biseautés, pignons à redents parfois couronnés d'éléments ornementaux, meurtrières, yeux-de-boeuf, etc. Les trois pavillons d'origine rappellent, selon certains experts, la Royal Infirmary d'Édimbourg, érigée selon des plans de David Bryce, entre 1874 et 1879, à cette différence près que l'édifice d'Édimbourg présentait une horloge dans sa tour centrale surmontée d'une flèche. Cet « oubli » de Snell a été corrigé par les architectes Stevens & Lee lors de la construction de l'hôpital de la maternité en 1925 et 1926, car ils ajoutèrent une horloge au sommet de la tour centrale surmontée d'un toit pyramidal. Quant à la tour centrale du pavillon principal, on lui voit de fortes ressemblances avec la tour du château Fyvie, situé sur la route conduisant de Banff à Aberdeen, dans l'Est de l'Écosse.

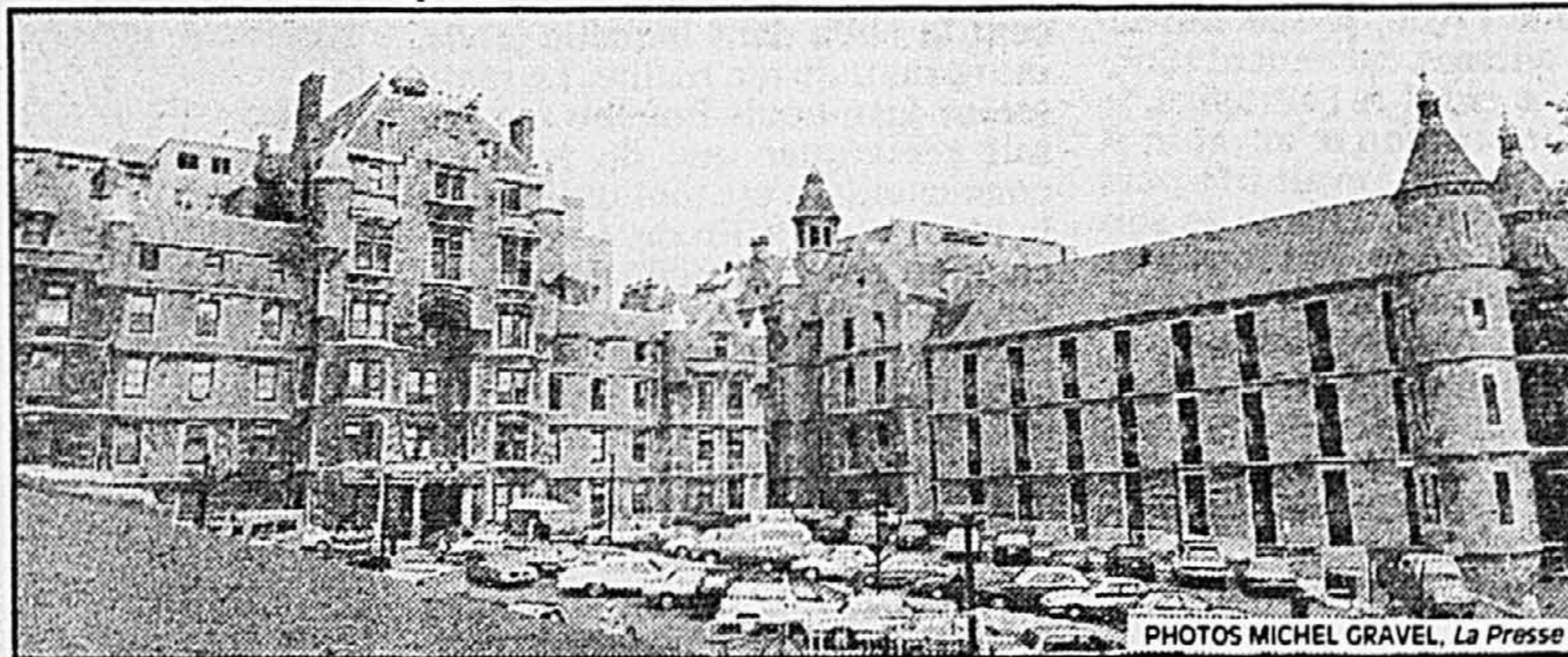
L'hôpital Royal Victoria est construit sur un terrain de 765 pieds de largeur le long de l'avenue des Pins, sur plus de 950 pieds de profondeur le long de la rue University (la propriété comme telle se prolonge dans le flanc du mont Royal jusqu'à la limite du parc du Mont-Royal). Il s'agit d'un terrain à forte dénivellation. Ainsi, il existe une différence de 190 pieds entre le plancher le plus bas du complexe (celui du sous-sol de l'aile est, à l'angle de la rue University et de des Pins) et le plancher le plus haut (celui de la tour du pavillon Ross). Le terrain accidenté n'est pas sans rappeler celui de la Royal Infirmary d'Édimbourg dont il fut question précédemment.

L'aménagement devant l'entrée principale a subi d'importantes modifica-



Vue aérienne de l'hôpital

PHOTO CUM



Le pavillon central et l'aile est, tels qu'ils apparaissent aujourd'hui.

PHOTOS MICHEL GRAVEL, La Presse

tions, et pas pour le mieux, il faut bien le dire. Le « rond point » avec aménagement paysager d'antan a été sacrifié sur l'autel du modernisme et remplacé par une cour intérieure presque complètement asphaltée. Le pavillon octogonal flanqué d'une tourelle qui se trouvait à l'entrée est disparu depuis belle lurette. Quant à la clôture en fer forgé sur base en pierre qui ceinturait le domaine, elle a été enlevée récemment.

À cause du grand nombre d'édifices qui composent le complexe hospitalier, on limitera les commentaires aux principales caractéristiques des divers pavillons. On notera que tous les pavillons sont réunis les uns aux autres par un imposant réseau de corridors souterrains.

Pavillon principal (A, voir « Repères ») — Édifice en forme de « T » mesurant 164,5 pieds de largeur sur 202,4 de profondeur et 82 de hauteur, érigé en 1893 et 1984 selon les plans de Snell. Édifice en pierre bossée avec chaînes d'angle harpées et encadrements de croisées également harpées en pierre de taille, avec toit en ardoise. Dans l'avant-corps central particulièrement intéressant, on notera les éléments suivants: le portique curviligne surmonté d'un enfoncement haut de trois étages et couronné d'une archivolte à arc surbaissé, le tout couronné d'un pignon à redents dans lequel s'inscrivent les armoiries de l'hôpital; les échaugettes surmontées d'un cône à revêtement de cuivre posé en « écailles de poisson » et couronnées d'un globe; les mâchicou-

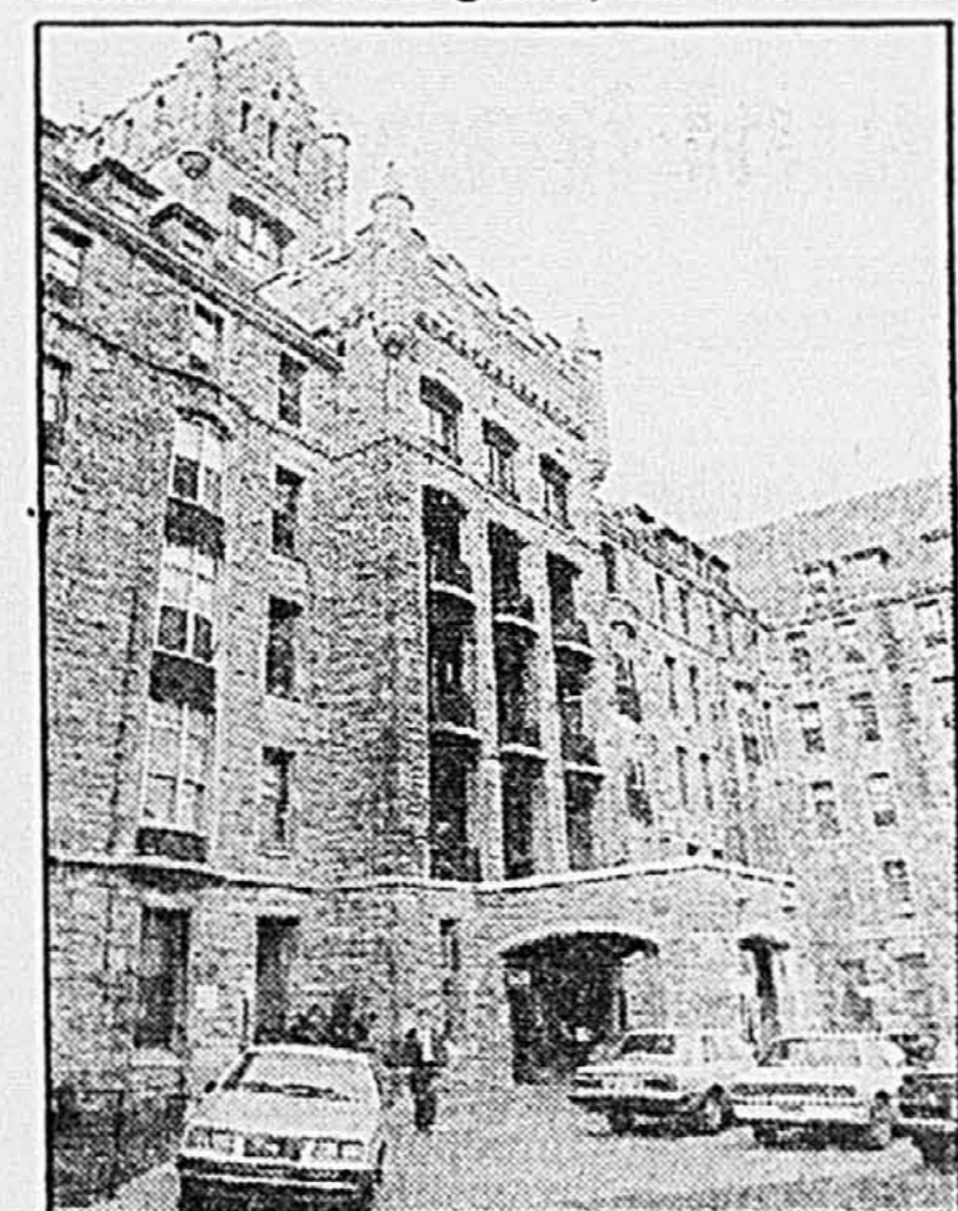
lis; les hautes cheminées; le toit mansardé à quatre eaux à revêtement d'ardoise, percé de minuscules lucarnes « en chien assis », avec terrassement d'une rambarde en fer forgé et doté d'une lanterne octogonale à couronnement bulbeux surmonté d'une girouette. Dans ce bâtiment comme dans les autres, des bandeaux de pierre démarquent nettement les étages.

Clinique externe (ou aile est, E) — Pavillon érigé en 1893 et 1894 le long de la rue University avec les mêmes matériaux et selon les plans de Snell, mesurant 48,7 pieds de largeur (maximale) sur 374,35 de profondeur et 46 de hauteur. On notera plus particulièrement: les tours d'angle cylindriques dotées de meurtrières et de mâchicoulis, coiffées d'un toit conique à revêtement de « cuivre à baguettes », surmontées d'une lanterne, puis d'un dôme bulbeux et enfin d'un pinacle; le mur pignon surmonté d'une cheminée; et la tour octogonale surmontée d'un « globe évidé » à la jonction des deux toits à pignon; les remarquables balcons en fer forgé de la façade. Du côté de la rue University, on prêtera attention à la frise en arceau, à la tour carrée, aux créneaux, aux embrasures hautes de plusieurs étages, aux mâchicoulis... et à l'étage vitré qui couronne l'avant-corps et brise l'ordonnance harmonieuse de l'ensemble.

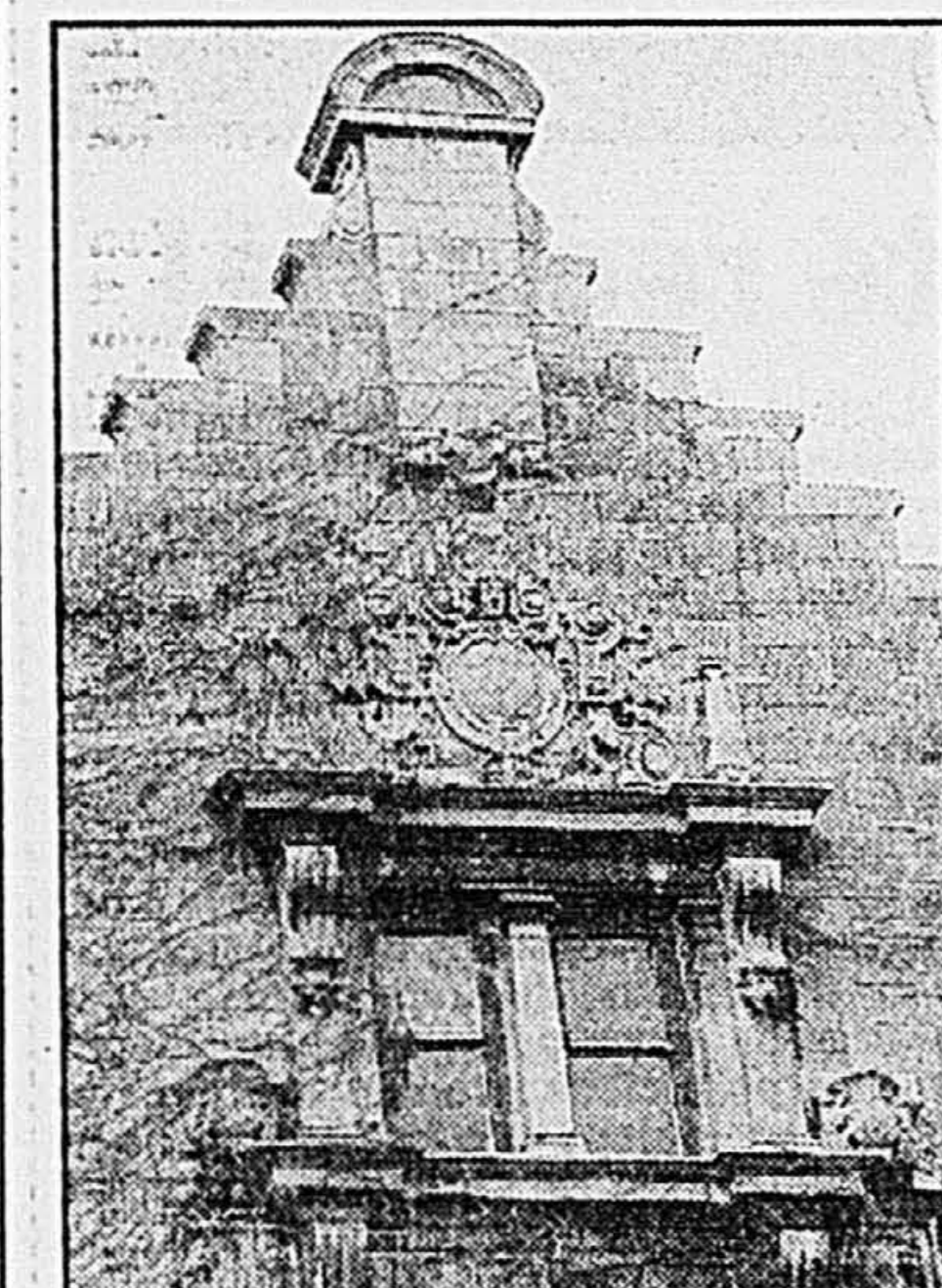
Pavillon des laboratoires (ou aile ouest, L) — Les mêmes remarques s'appliquent à cette aile de 48,7 pieds de largeur (maximale) sur 160,5 de profondeur et 56 de hauteur, qui a été amputée de sa partie nord en 1959 et exhaussée d'un étage en 1963. On notera surtout les trappes en fonte prévues pour nettoyer les nombreuses cheminées requises dans les plans originels, et qui interrompent le bandeau séparant les deux premiers niveaux.

Les deux petits bâtiments situés le long de la rue University sont des bâtiments de service qui abritent la chaufferie (B), la blanchisserie et les garages (U).

Pavillon Hersey (H) — Pavillon en pierre dont la forme d'un « T » fut modifiée par les ajouts ultérieurs, érigé en 1906 selon les plans d'Edward et William Maxwell. Parmi les éléments différents de ce pavillon, on notera les oriels en pierre de taille et surtout la façade du corps de bâtiment oriental, où on remarquera la loggia du premier étage, l'encadrement ornementé des fenêtres, les hauts-reliefs au-dessus des fenêtres du troisième étage, le mur-pignon à redents couronné d'un fronton curviligne, et surtout le remarquable haut-re-



L'entrée principale du pavillon Ross Memorial



Détail de l'ornementation du corps de bâtiment est du pavillon Hersey.

lieu flanqué de pinacles reposant sur des consoles à volutes, haut-relief qui présente une figure humaine sur fond de volutes, au-dessus d'un cartouche. En longeant le bâtiment occidental, on remarquera aussi une intéressante entrée latérale surmontée d'un fronton brisé par un pinacle, la pierre bouchardée gros, et un lion soutenant un écu au-dessus de la fenêtre triple.

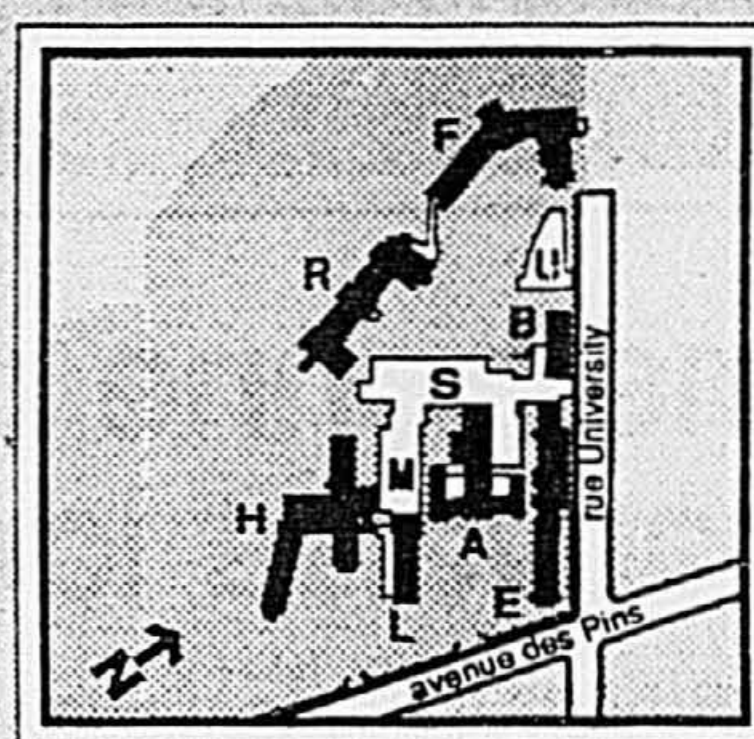
Pavillon Ross Memorial (R) — Construit de 1914 à 1916 selon les plans des architectes Stevens & Lee, cet édifice est doté de trois avant-corps à la manière des institutions religieuses, avec une tour carrée surmontée d'un toit à pignon qu'encadrent des échaugettes dans la plus pure tradition « château ». Le bâtiment parfaitement symétrique mesure 315,4 pieds de largeur sur 95,5 dans sa partie la plus profonde, et 102 de hauteur. Ce bâtiment de dix étages est surtout remarquable pour son portique à arc surbaissé, ses loggias hautes de trois étages, ses mâchicoulis, ses créneaux, ses lucarnes à toit en croupe, ses oriels curvilignes, ses allèges en métal ornées d'un gros bossant, et son avant-corps central couronné d'une tour.

Pavillon des femmes (F) — Construit en 1925 et 1926, ce pavillon dessiné par Stevens & Lee épouse la forme d'une tête de flèche à laquelle on a greffé une aile plus basse à l'extrémité est. Le bâtiment mesure 285,5 pieds de largeur sur 137,2 de profondeur (maximale) et 105 de hauteur. Ce pavillon reprend évidemment les éléments architectoniques des autres pavillons de l'ensemble, mais il se caractérise par les angles arrondis surmontés d'une lanterne à toit bulbeux et l'entrée principale à archivolte profonde surmontée d'un arc surbaissé de l'avant-corps d'inspiration Tudor, ainsi que par la tour circulaire dotée d'une horloge et surmontée d'un toit pyramidal, la grande variété de son fenestration, ses lucarnes à pignon et les doubles rangs de mâchicoulis.

Les deux autres bâtiments, l'aile chirurgicale (S), érigée de 1953 à 1955, et l'aile médicale (M), construite en 1958 et 1959, ont été dessinés par les architectes Barrot, Marshall, Montgomery & Merrett, qui ont préconisé l'utilisation du calcaire de Queenston, en Ontario. L'aile des internes a été démolie pour faire place à un nouveau bâtiment présentement en construction.

SOURCES: Hôpital Royal Victoria: *Hôpital Royal Victoria - Rapport annuel 1989-1990: Summary of the Royal Victoria Hospital History*, par Eleanor McGarry; plan d'implantation au sol (non signé); informations verbales fournies par Mme Aucoin; et documents divers — *Montreal McGill University Press: Royal Victoria Hospital 1887-1947*, par D. Sclater Lewis — *Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire: Répertoire d'architecture traditionnelle - Les édifices publics: Architectural Drawing of Projected Hospital 1889*, par H. Saxon Snell; et documents divers — *La Presse* (14 janvier 1905); *Une sérieuse alerte* — Editions Stanke; *L'encyclopédie du Canada*; Marsan, Jean-Claude; *Le monde en évolution* — *Revue Construction* (juin 1917)

REPÈRES



Nom: hôpital Royal Victoria.
Adresse: 687, avenue des Pins Ouest.
Métro: station Sherbrooke, circuit 144 vers l'ouest.

Le texte original de ces articles est offert sous forme de livres (4 tomes) par les Éditions La Presse et par les Éditions du Méridien, sous le titre *Montréal, son histoire, son architecture*. Renseignements: Guy Pinard, au 285-7070.

Architecture

Les centres commerciaux qui ont une âme sont « payants »

JEAN-PIERRE BONHOMME

Les centres commerciaux ont longtemps été des boîtes insipides posées au centre d'immenses stationnements. Et c'est bien ce qu'ils sont encore en périphérie de bien des villes québécoises.

Mais les centres commerciaux, à travers le monde, ont commencé, dans les années 1960, comme au Québec, à s'installer en ville. Les promoteurs américains voyaient là un certain moyen de faire de l'argent et de revivifier, autant que faire se peut aux USA, les noyaux urbains désordonnés; à Montréal cela permettait aussi (la Place Ville-Marie en fait foi) de boucher de gros trous.

L'histoire des centres commerciaux — qu'on hésite à examiner, tant elle semble banale — est pourtant l'image même de l'évolution sociale de nos villes. Dans certains cas, leur architecture annonce une intéressante réforme de nos manières de vivre.

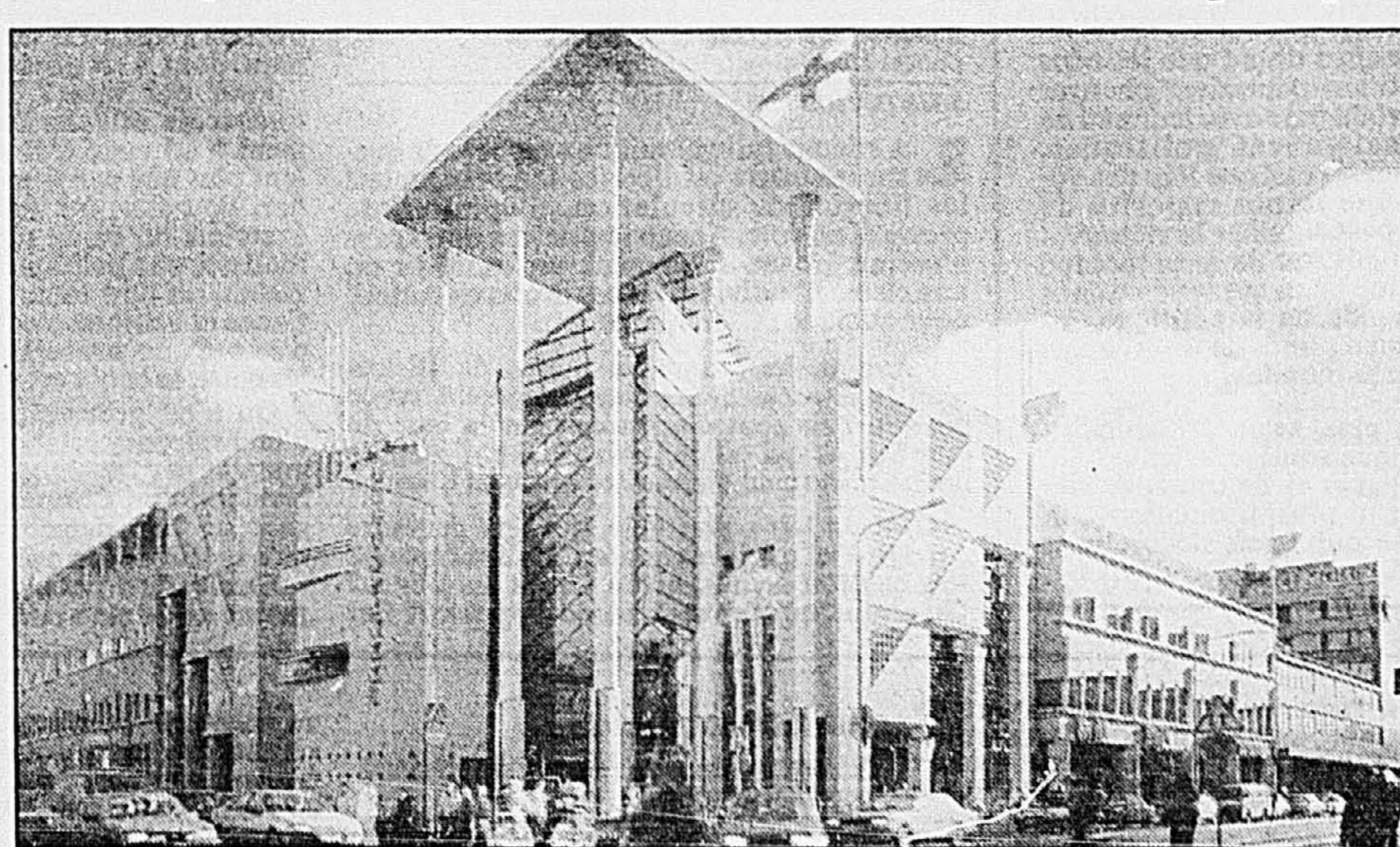
Un architecte, Patrick Mauer, a eu le courage et la sagesse

d'examiner ces constructions de près à travers le monde, d'en décrire l'évolution et de déterminer à quelles conditions un centre commercial est ou non une réussite urbaine. Il nous présente le résultat de ses recherches dans un intéressant volume, intitulé *Les centres commerciaux*, où il fait état des réalisations dans onze pays. Nous avons eu un entretien avec lui lors du lancement de cet ouvrage à la librairie des affaires Stratégies.

La première remarque à faire, c'est de prendre acte du fait, comme on peut le lire dans l'ouvrage, que l'architecture, par les signes et les symboles qu'elle emploie, « opère un travail sur la mémoire et l'imaginaire des gens en tentant de susciter l'adhésion et l'émotion ». C'est loin d'avoir été fréquemment le cas dans le monde du centre commercial. Mais l'auteur nous signale néanmoins que cette « valeur ajoutée », celle de l'« âme », lorsqu'elle existe, est payante.

En tout cas, les centres commerciaux « retournent à la ville et cherchent à établir une relation d'échange avec celle-ci ».

La question vient donc vite à l'esprit. Que pense cet architecte de France de nos propres centres commerciaux?



Le Centre commercial de Pori, en Finlande ajoute de l'âme à la ville car il s'ouvre sur la rue.

Les Montréalais se sont donnés — ou ont été affublés — de plusieurs centres commerciaux fermés sur eux-mêmes, « introvertis » et dont certains, comme cela se produit ailleurs aux États-Unis, constituent « des murailles sur les rues de la ville et cassent l'échelle et les relations urbaines »; exemple, la Place Bonaventure et, jusqu'à un certain point le Complexe Desjardins.

Si les Montréalais, indique l'auteur, persistaient à construire ainsi, hors rue, ils ne se rendraient pas service.

Les meilleurs réussites, en ce

domaine, sont par exemple celles du Centre républicain de Saint-Nazaire et du « Be Bop » de Pori, en Finlande. Le Centre Eaton de Toronto n'est pas trop mauvais non plus. Le nouveau Centre Eaton de Montréal constitue à première vue une intéressante évolution, mais sa cons-

truction est trop récente pour qu'on puisse l'apprécier du point de vue fonctionnel.

Ces nouveaux « centres » fonctionnent bien car « ils contribuent à la consolidation de l'âme commune ». Ils sont directement en contact avec la rue; ils ne s'y opposent pas comme cela se produit fréquemment à travers le monde.

Un centre commercial est une réussite commerciale, d'autre part, constate l'architecte, si les clients peuvent facilement se rendre à leur boutique préférée sans avoir à faire le tour d'une galerie. Les gens, autrement dit, aiment faire comme ils font sur la rue: se rendre aux lieux où ils ont affaire sans trop de détour. Les échecs relatifs des anciennes galeries Eaton, et des Cours Mont-Royal pourraient s'expliquer par ces dédales de galeries qui empêchent les citoyens d'atteindre facilement leur but.

Les contraintes commerciales sont telles, signale l'auteur, « qu'à chaque réalisation, le programme et les réponses qu'il appelle sont spécifiques ».

Il appert que les centres commerciaux ouverts sur rue, comme le Be Bop de Finlande et le Haas Haus de Vienne sont attirants pour les clients et donnent à la ville sa valeur d'âme ajoutée.

Les meilleurs réussites, en ce

La Jeune Presse

Jennifer Alleyn

Destination Monde: un voyage que je vais devoir digérer durant six ans

MATHIAS BRUNET
collaboration spéciale

Le soleil était levé depuis quelques heures déjà sur New Delhi, en Inde, lorsque Jennifer Alleyn, sixième au classement de la Course Destination Monde, a répondu à l'appel téléphonique de *La Presse*. La voix un peu éteinte, elle tentait de sortir de son sommeil après avoir travaillé presque toute la nuit à son dernier film.

En deux mois à l'étranger, cette blonde de 22 ans a effectué plus de cinq reportages et parcouru le Japon, la Chine, la Nouvelle-Guinée, l'Indonésie, la Thaïlande, la Birmanie et l'Inde. Au cours de l'entrevue, notre aventurière ramène constamment quelques sujets sur le tapis: Bonheur, angoisse, solitude et enrichissement spirituel.

Oui, Jennifer nage parfois en plein bonheur. Et lorsqu'elle parle de ces moments de joie, elle réussit très bien à faire passer toute l'émotion: «Il m'arrive de m'arrêter quelques secondes en pleine rue pour savourer les moments d'extase que je vis. J'appréhende presque mon retour à Montréal. Même si mes proches me manquent beaucoup, le fait de penser que mon rêve se terminera dans quatre mois et demi me rend triste. Je n'ai pas le goût de rentrer au pays; pas envie de retomber dans la routine. Je vais tellement m'ennuyer de ces moments de liberté absolue. La course, c'est un cadeau qui m'est tombé du ciel!»

Moments durs

Malgré les joies, il y a aussi les peines. Après chaque sourire ou instant de bonheur, suivent les larmes, les moments sombres. Jennifer a trouvé son départ particulièrement éprouvant. La veille, elle passe une nuit blanche à vider son appartement et à prépa-

rer ses bagages. Comme elle n'habite pas chez ses parents, elle doit répartir tout son mobilier chez des amis; le sofa chez l'un, le frigo chez l'autre: «Au moment de partir pour l'Asie, je me retrouvais sans adresse, carrément plongée dans le vide! A l'aéroport, je sentais une pression m'envahir. A cet instant précis, j'avais très peur de faire la course. Quand je suis entrée dans l'avion, j'ai fondu en larmes. J'ai pleuré jusqu'à Tokyo. Je me sentais très angoissée.»

Lorsque la diplômée en cinéma de l'Université Concordia fait ses premiers pas sur le sol japonais, elle se sent dépassée par les événements. La fatigue du voyage et les effets du décalage horaire la bouleversent, le choc culturel l'abasourdit. Tout d'abord, elle met deux heures à tenter de se faire comprendre pour sortir de l'aéroport. Puis, elle court à droite et à gauche pour trouver son hôtel au centre ville de Tokyo. Elle s'aperçoit à son grand désarroi que les Japonais ne parlent pas anglais: «Les Japonais parlent...le japonais.»

«Contrairement à ce que je croyais, c'est un peuple très fermé. Quand je suis finalement arrivée à mon hôtel, il affichait complet. J'ai dû partager ma chambre avec un Américain. C'est bizarre la course. Jamais je n'aurais partagé une chambre avec un étranger en temps normal.»

La solitude

Dans cette aventure que constitue la Course Destination Monde, les concurrents doivent arriver à composer avec la solitude pour ne pas sombrer dans la déprime. Lors des premières semaines, Jennifer trouvait difficile de n'avoir personne avec qui partager ses émotions. Mais depuis, elle affirme s'être habituée. Elle avoue même se sentir plus à l'aise seule. Mais s'est-elle vraiment habituée? Ses propos laissent perplexes: «Je crois qu'il vaut mieux

rencontrer personne et couper les ponts complètement avec Montréal, pour rester dans l'ambiance de la course.

Les appels de mes proches percent la bulle dans laquelle je vis, me sortent de ma réalité. Le réalisateur Jean-Louis Boudou me faisait remarquer que de tous les concurrents, c'est moi qui parlait le plus de ma solitude. Cet obstacle n'est pas si difficile à surmonter, mais parfois, je n'en peux plus de toujours voir le même visage dans le miroir. J'aurais le goût d'être avec des gens. Je n'en peux plus d'être tout le temps dans ma tête, toujours à moi-même!»

Par ailleurs, les expériences qu'elle accumule en cours de route lui permettent d'acquiescer de la maturité. Sa façon de penser se modifie: «Nous ne pouvons être sensibilisés de la même façon lorsque nous regardons un reportage d'OXFAM à la télévision avec un bébé au gros ventre et quand nous sommes nous-mêmes à côté du petit gars qui a perdu sa jambe à cause de la lèpre. C'est à cette occasion que nous réalisons vraiment l'ampleur des problèmes. A mon retour, tous les petits problèmes quotidiens comme les pannes d'électricité ou l'automobile qui ne démarre pas vont me paraître insignifiants. En fait, j'ai peur de me retrouver déconnectée d'avec mes proches. Moi je vais arriver avec tous ces gros problèmes en tête, je vais désirer changer le monde et eux ils auront pas vu tout ça. Je crois que c'est un voyage que je vais devoir digérer pendant cinq, six ans. On voit tellement de choses si vite.»

Jennifer termine l'entretien téléphonique en lançant à son interlocuteur: «Je ne sais pas si tu arriveras à dépasser mes états d'âme. Car ce matin, je te parle et mon moral est très bon. Mais demain, qui sait, je pourrais être sur la «grosse déprime». C'est ça la course, tu peux atteindre les deux extrêmes très rapidement...»



En deux mois à l'étranger, cette blonde de 22 ans a effectué plus de cinq reportages et parcouru le Japon, la Chine, la Nouvelle-Guinée, l'Indonésie, la Thaïlande, la Birmanie et l'Inde.

LE DROIT DE VOTE À 16 ANS

Une bonne ou une mauvaise idée?

MAWO KANDJI et
FRANÇOIS RONDEAU
École polyvalente Saint-Henri
MONTREAL

Nous avons sondé des jeunes de 16 ans et moins pour connaître leur opinion sur le droit de vote à 16 ans. Le résultat est surprenant.

La majorité, 67 p. cent, est contre, 31 p. cent sont pour et 2 p. cent se sont abstenus.

On leur a aussi demandé pourquoi ils étaient pour ou contre le droit de vote à 16 ans.

Pour

Les avantages pour les jeunes d'obtenir ce droit de vote se résument ainsi: «Si l'on nous accorde le droit de vote, c'est qu'on nous trouve assez adultes pour l'exercer, on devrait donc l'être tout autant pour aller boire dans les bars?»

D'autres nous répondent que «si on estime que je suis capable de conduire une automobile, je suis donc capable de voter.»

Nous leur avons ensuite demandé: «Mais alors, si tu sais que tu es capable de voter, sais-tu aussi conduire une voiture?» A cette question, plusieurs sont restés bouche bée.

Un autre nous a donné com-

me raison qu'il voudrait contribuer à l'évolution de notre pays. Nous lui avons demandé de nous décrire ses connaissances en politique et il a avoué qu'il ne connaissait rien!

Enfin, d'autres nous ont signalé qu'ils voudraient mettre leur grain de sel dans le système politique... pour le modifier.

Contre

La plupart de ceux qui sont contre nous ont répondu avec un peu plus de bon sens, à notre avis, en nous disant: «Moi, je suis contre parce qu'à 16 ans, on ne connaît pas assez la politique et qu'on serait facilement portés à faire comme ses amis ou ses parents, c'est-à-dire voter pour voter, sans trop savoir pourquoi ni pour qui.»

D'autres disent que les ados de 16 ans pourraient changer le sort du pays avec leur peu de connaissances politiques. Quand on sait que lors des votes, une mince majorité de voix peut signifier la victoire... A 16 ans, on ne se préoccupe pas trop de ce qui se passe dans le monde de la politique, on s'occupe plutôt de ses «chums ou de sa blonde».

De plus, selon plusieurs, la politique soulève tellement de problèmes et de tracas qu'elle serait ni plus ni moins que la goutte qui ferait déborder le vase...

Pourquoi imposer ce qui n'a pas été réclamé!

CHANTAL DUCKETT
École secondaire Royal George
GREENFIELD PARK

Après avoir abaissé l'âge d'obtention du permis de conduire à 16 ans il y a quelques années, le gouvernement poursuivait sur sa lancée, début septembre, en annonçant la proposition faite par la Commission de la réforme électorale d'amender la législation, afin de permettre aux jeunes de 16 ans de voter lors des élections.

Décidément, le gouvernement de M. Mulroney, s'il donne suite à cette recommandation, prouvera qu'il ne sait plus quoi faire pour attirer la faveur des citoyens, au moment où les sondages démontrent que jamais un gouvernement n'a été si «impopulaire» entre deux élections. Certes, la proposition de la Commission ne fera pas l'unanimité chez les électeurs et restera un projet mort-né, parce que complètement illogique.

En fixant l'âge du droit de vote à 16 ans, on remet en question tout le concept de la majorité, contredisant entre autres le Code civil qui stipule que l'âge de la majorité s'établit à

18 ans. Sinon, un jeune voulant faire un geste d'importance — on pense notamment au mariage — devra préalablement recevoir l'autorisation de son tuteur. Cela voudrait-il dire que si un jeune de 17 ans désire voter, il devrait être accompagné d'un parent consentant? Un peu compliqué, non?

Également, avant d'entreprendre un projet d'une telle envergure, il serait important d'en faire une étude approfondie pour en déterminer la faisabilité et le bon sens.

Toutefois, on remarque dès le départ qu'il n'y a qu'un faible pourcentage des jeunes qui s'intéressent à la politique. La preuve: tous les jeunes peuvent, dès l'âge de seize ans, devenir membres et militants d'un parti politique; mais on en dénombre encore bien peu qui s'impliquent lors des campagnes électorales et autres activités politiques.

Horaire serré

Évidemment, avec toutes leurs occupations quotidiennes, c'est-à-dire l'école, les cours de conduite, le travail à temps partiel et les loisirs, les adolescents d'aujourd'hui ont un horaire à la fois trop serré et chargé pour se consacrer à la compréhension du système politi-

que. L'ajout d'une responsabilité nouvelle à leur calendrier ne viendrait que semer la confusion chez ces étudiants puisque leur participation au niveau politique exigerait trop de temps. Sans compter que la conscience sociale et le niveau de maturité des jeunes de 16 ans ne font que commencer à se développer et ne le sont peut-être pas encore assez pour qu'ils puissent faire un geste politique.

Par conséquent, s'ils devenaient aptes à voter, les adolescents seraient exposés à de la propagande de la part de leurs parents, de leurs amis ou même de leurs professeurs qui tenteraient de leur «inculquer leurs valeurs». En plus, les politiciens, propagandistes par excellence, risqueraient une fois de plus de mener des campagnes de séduction aux dépens des jeunes qui constitueraient une proie souvent trop facile à s'approprier.

Somme toute, n'est-il pas insensé de vouloir «imposer» le droit de vote aux jeunes de 16 ans alors qu'ils ne l'ont même pas réclamé? Pour l'instant, il serait plus important de former la conscience politique des cégépiens pour qu'ils puissent, le temps venu, voter en connaissance de cause.

Le firmament politique: un vaste trou noir

JEAN-SÉBASTIEN GAGNON
Collège Lionel-Groulx
SAINTE-THERÈSE

La «démocratie classique» repose sur quatre postulats ou libertés fondamentales: les libertés de circulation, d'opinion, de presse et de vote. Aucun législateur de ce pays n'oserait priver sciemment un individu ou une classe d'individus de ces droits essentiels, pour quelque raison que ce soit.

Pourtant, les jeunes de moins de 18 ans n'ont pas accès aux urnes. Comment est-ce possible? Ils sont discriminés sur la base de leur âge, ce qui est contraire à la philosophie de la Charte canadienne des droits et libertés.

C'est un fait regrettable, qui sera peut-être corrigé d'ici quelques années. Mais même une fois ce droit acquis, qu'en feront les jeunes? Ou plutôt, qu'auront-ils envie d'en faire? Car

c'est de l'état de la démocratie, ici et maintenant, dont il est question...

Pour qui voter? Le firmament politique québécois et canadien ressemble actuellement à un vaste trou noir; les étoiles ne brillent plus que par leur absence. Qui élire? Robert Bourassa, cet acrobate qui multiplie les exercices de corde raide, et qui a fait de la mollesse une politique active? Ou Jacques Parizeau, un être rébarbatif, qui inspire la méfiance et attribue aux finances la seule raison d'être d'une souveraineté? Avouez qu'entre les deux, le choix est maigre...

On n'est guère plus gâté du côté fédéral: d'un Mulroney éclaboussé tout au long de son mandat par les scandales, on héritera probablement d'un Chrétien qui a toujours fait figure de bon deuxième, tant sous Trudeau qu'à la tête de son parti.

Quelqu'un pourrait-il m'expliquer, du moins sur le plan des faits, la différence entre

le Parti conservateur et le Parti libéral du Canada? Tous deux semblent se relayer pour plonger à qui mieux mieux le pays dans le déficit. La mauvaise gestion paraît être le mot d'ordre que se sont donné les gouvernements se succédant depuis les 30 dernières années.

La diversité est inexistante au sein des partis politiques canadiens. Même le Nouveau parti démocratique (NPD) aurait l'air d'un parti de droite s'il était comparé aux partis socialistes européens. Et la participation des tiers partis aux activités gouvernementales est insignifiante, rendant ainsi les coalitions impossibles, ces seuls cas où les minorités ont une chance d'échapper à la tyrannie de la majorité.

Devant ce peu de variété, voter est-il vraiment un choix? Sommes-nous vraiment en face d'une démocratie lorsque les élections ne sont plus qu'une lutte de pouvoir entre hommes politiques?

QUESTION du 27 octobre:

Quel maire de Montréal fut emprisonné pour s'être opposé à la conscription lors de la Seconde Guerre mondiale?

RÉPONSE: Camilien Houde fut maire de Montréal pendant 18 ans. Il fut également député conservateur à l'Assemblée législative du Québec et chef de son parti jusqu'à 1933. Il céda alors le leadership du parti à Maurice Duplessis pour se consacrer exclusivement à la politique municipale montréalaise. Publiquement opposé à l'entrée du Cana-

da dans une guerre qu'il tenait pour «étrangère», de même qu'à l'enregistrement obligatoire des citoyens mâles en vue de constituer une éventuelle milice de défense intérieure, il fut incarcéré au début de la guerre. Libéré en 1944, il fut réélu à la mairie la même année. Dix ans plus tard, il démissionnait et Jean Drapeau lui succédait.

QUESTION du 3 novembre:

Autour de quel square montréalais les poètes Émile Nelligan, Albert Lozeau et Louis Fréchette ont-ils habité?

La «Jeune» Presse est une initiative du service de l'information de *La Presse*. Cette page paraît chaque dimanche. Son objectif est d'initier les adolescents à l'écriture journalistique en leur permettant de s'exprimer sur les divers sujets qui les intéressent. Le choix des thèmes et des chroniques est du ressort d'un comité de rédaction «ad hoc» encadré par Daniel Marsolais, adjoint du directeur de l'information. Les pédagogues et les élèves du secondaire et du collégial qui veulent collaborer à la confection de cette page peuvent nous le faire savoir en écrivant à La «Jeune» Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.



À l'occasion du 350^e anniversaire de Montréal, *La Presse* propose des questions sur l'histoire de la Métropole aux équipes de l'émission GÉNIES EN HERBE diffusée tous les dimanches à 16h30, à la télévision de Radio-Canada. *La Presse* récompense les équipes gagnantes en offrant «L'Histoire de *La Presse*» de Cyrille Felteau; «Montréal: son histoire, son architecture» de Guy Pinard et «Maison neuve: le testament du Gouverneur», un roman à paraître signé par Louis-Bernard Robitaille. Tous les auteurs sont de *La Presse*. Le dimanche, *La Presse* publie la question et la réponse de l'émission diffusée la semaine précédente ainsi que la question posée à l'émission du jour même.

Génies en herbe

En collaboration avec Génies en herbe / Pantologie Inc., 3555, boul. Rosemont, Montréal H1X 1K7

A DOCTEURS

1. Qui était le médecin du vaisseau spatial Enterprise dans la première série Star Trek?
2. Quel écrivain anglais créa le personnage du docteur Doolittle, celui qui parlait aux animaux?
3. Complétez le titre de Rembrandt: La leçon d'anatomie du docteur...
4. De quel groupe est l'album Dr. Feelgood?
5. Pour son roman *Docteur Jivago*, Boris Pasternak se vit offrir le prix Nobel de littérature. Il dut toutefois le refuser. En quelle année?
6. Corrigez le titre du film de Robert Wiene lancé en 1920: *Le Cabinet du docteur Gogliermo*?
7. Quel évêque d'Hippone surnommait-on «le Docteur de la Grâce»?
8. Qui est l'alter ego du docteur Don Blake?

HISTOIRE

1. En quelle année la révolution russe eut-elle lieu?
2. Que représentait la sculpture de Phidias qui marquait le site des anciens Jeux olympiques?
3. Quel roi de France a dit: «Paris vaut bien une messe»?
4. Quel général britannique vainquit les troupes de Rommel à la bataille d'Alamein en 1942?
5. Qui fut assassiné à Dallas le 22 novembre 1963?
6. Quel roi de Babylone régea vers 1750 av. J.-C. le premier code de loi connu?
7. Complétez le mot célèbre de Bismarck, prononcé en 1872: «Nous n'irons pas à...»?
8. Quelle congrégation religieuse fonda les collèges Jean-de-Brébeuf et Saint-Charles-Garnier?

D SPORTS



Pelé

1. Comment s'appelle l'équipe de Golden State dans la NBA?
2. Qui fut le dernier tennismen à remporter le Grand Chelem?
3. Où eurent lieu les Jeux olympiques de 1920?
4. Dans quel sport décroche-t-on le Balai d'argent?
5. Quel Français a remporté le Tour de France en 1985?
6. Quelle équipe de la Ligue nord-américaine de soccer a employé Pelé?
7. Qui infligea à Mike Tyson sa première défaite en boxe professionnelle?
8. Aux Jeux olympiques de Séoul, qui partagea avec Carolyn Waldo la médaille d'or des compétitions de nage synchronisée en couple?

E MUSIQUE ROCK

1. Qui se fit remarquer par son interprétation de l'hymne national américain à la guitare électrique lors du festival de Woodstock?
2. Qui interprète la pièce *Try (Just a Little Bit Harder)*?
3. Quelle chanteuse accompagna Robert Charlebois sur le célèbre *Lindberg*?
4. Quel groupe nous a donné l'album *Ride the Lightning*?
5. Parmi les musiciens suivants, lequel n'est pas membre de Vilain Pingouin: Claude Samson, Rodolphe Fortier, Michel Vaillancourt, Pat Martel, Rudy Caya ou Frédéric Bonicard?
6. Qui chante sur l'album *Highway to Hell* du groupe AC/DC?
7. Qui écrivit pour Gerry Boulet les paroles du *Roi d'la marchette*?
8. Sur quel album de Led Zeppelin pourriez-vous entendre la pièce *Stairway to Heaven*?

SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES



Il vainquit les troupes de Rommel.

G IDENTIFICATION DE PERSONNAGE

Premier indice: C'est en mai 1939 que j'attirai pour la première fois l'attention du grand public. Je paradais alors dans un magnifique costume, inspiré d'un dessin de Léonard de Vinci.

Deuxième indice: Un an plus tard j'adoptai un jeune acrobate de cirque nommé Dick Grayson. Ses parents avaient été assassinés peu de temps auparavant.

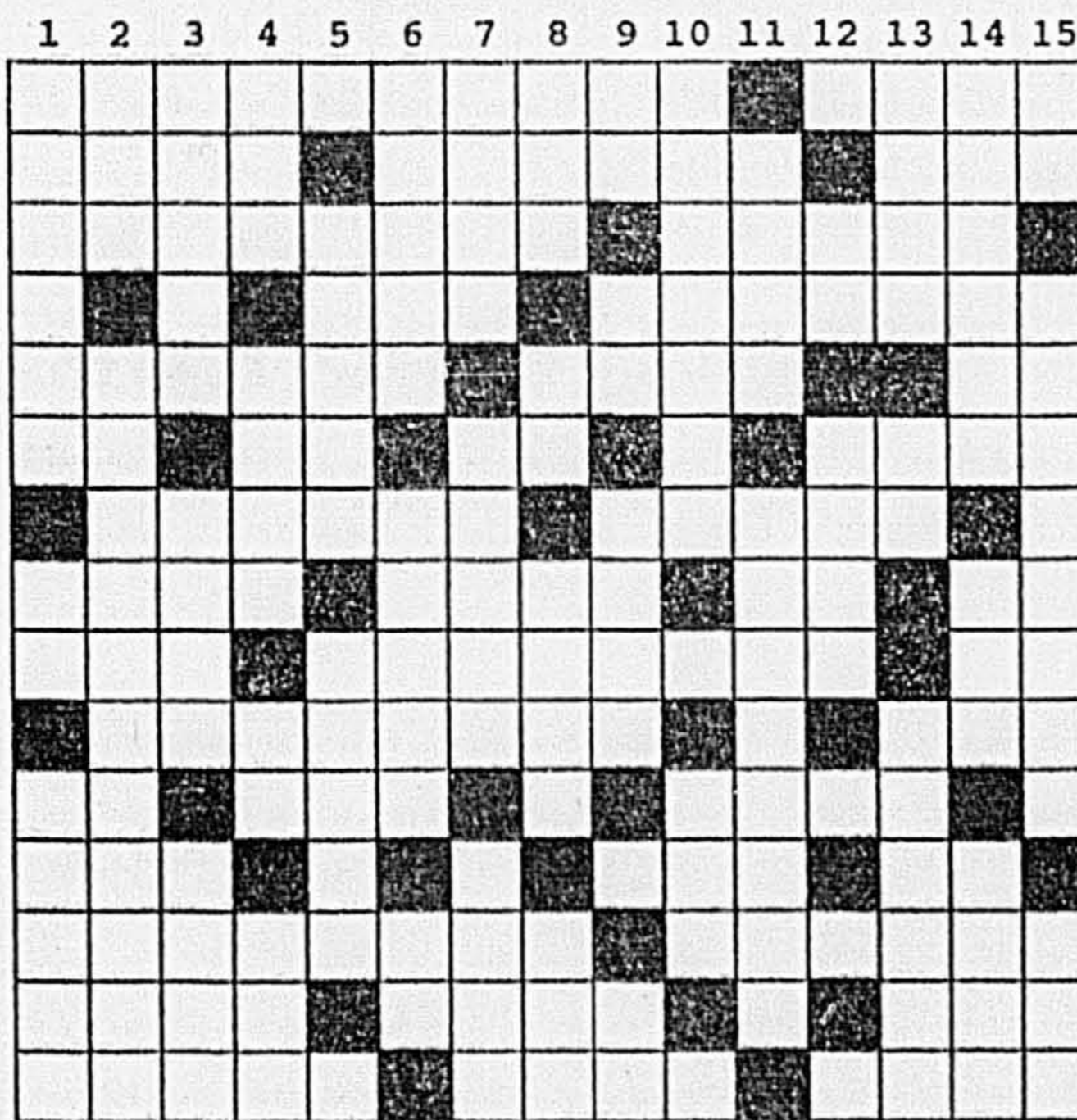
Troisième indice: Bien que j'aie hérité du nom et de la fortune des Wayne, mon véritable père s'appelle Bob Kane.

Quatrième indice: Ami de Vicky Vale et du commissaire Gordon, je combats inlassablement le crime à Gotham City.

Mots croisés

LA GRILLE THÉMATIQUE

DE MICHEL HANNEQUART
(MALADIE DES ANIMAUX)



HORIZONTALEMENT

1. Maladie grave et très commune du bétail et des volailles — Boulette de morue pilée, spécialité de la cuisine créole.
2. Père d'Iule — Avides — Chiffres romains.
3. Maladie de l'appareil digestif des abeilles — Enorme quantité.
4. Célèbre boxeur — Violente douleur abdominale.
5. Concrète — Difficile à trouver — Étain.
6. De la — Astate — Trompe — Formule.
7. Peuvent avoir des puces — Fente verticale qui se forme au sabot du cheval.
8. Tache permanente de la corneé — Lac de Lombardie — Avant les pieds ou la tête — Symbole chimique.
9. Avachi — Maladie des abeilles — Ne galope pas.
10. Ver parasite du porc — Est couché.
11. Pronom personnel — Monnaie — Groupe de trois personnes.
12. S'entend pendant une corrida — Abattu — Coutumes.
13. Point dur et rêche au toucher, sur la peau — Betise.
14. Véritable — Mauvais ragout — On y trouve des crustacés.
15. Sur la mer Baltique — Maladie due à un virus, transmissible par morsure de certains animaux — Mal à l'aise.

VERTICALEMENT

1. Tenia parasite de l'intestin grêle du chien — Cache — Maladie contagieuse des équides.
2. Dans la rose des vents — Maladie du pied du cheval.
3. Met fin à — Pas aujourd'hui — Architecte espagnol.
4. La Belgique en fait partie — Femme du sanglier — Fut changée en genisse — Organisation internationale du travail.
5. Maladie de plusieurs animaux (fièvre de...) — Mesures agraires.
6. Rigolo — Pour un chien — Terminalson.
7. En Roumanie — Tentative — Étoile.
8. Poème destiné à être chanté — Se traverse aisément — Coule en Irlande — Lettre grecque.
9. Note — Cela — Poil dur et raide du porc — Argent.
10. Lésion traumatique d'une articulation — Saigna.
11. Plaque cornée formant le dessous du sabot d'un animal — Placent (une chose) parmi d'autres.
12. Nickel — Touchee.
13. Adjectif numeral — Pronom personnel — Maladie contagieuse des poulains.
14. Mouette — Peut se dire d'un cheval — Qui lui appartient.
15. Mammifère à mouvements lents — Inflammation de l'intestin grêle — Peut être primaire, secondaire ou tertiaire.

SOLUTION DIMANCHE PROCHAIN



SOLUTION DE DIMANCHE DERNIER

Crucigrammes

Nicole Hannequart

Tout d'abord, vous devez trouver les mots pour chaque définition, en commençant par le mot code (dont, en plus, les lettres vous sont données pêle-mêle entre parenthèses). Ce mot code vous est d'une grande aide puisque, une fois trouvé, vous reportez, en suivant le code, chacune de ses lettres dans la grille. (Par ex. 1-2 signifie la case d'intersection des mots 1 et 2, 2-3, celle des mots 2 et 3, etc.). Enfin, il s'agit de compléter la grille (quelques lettres vous sont déjà fournies) en formant une anagramme pour chacun des mots trouvés. L'anagramme peut être totale (ex. GARE — RAGE) ou partielle (ex. GARE — ARE). Vous déterminerez le nombre de lettres de chaque anagramme à trouver en comptant le nombre de cases à sa place correspondante dans la grille.

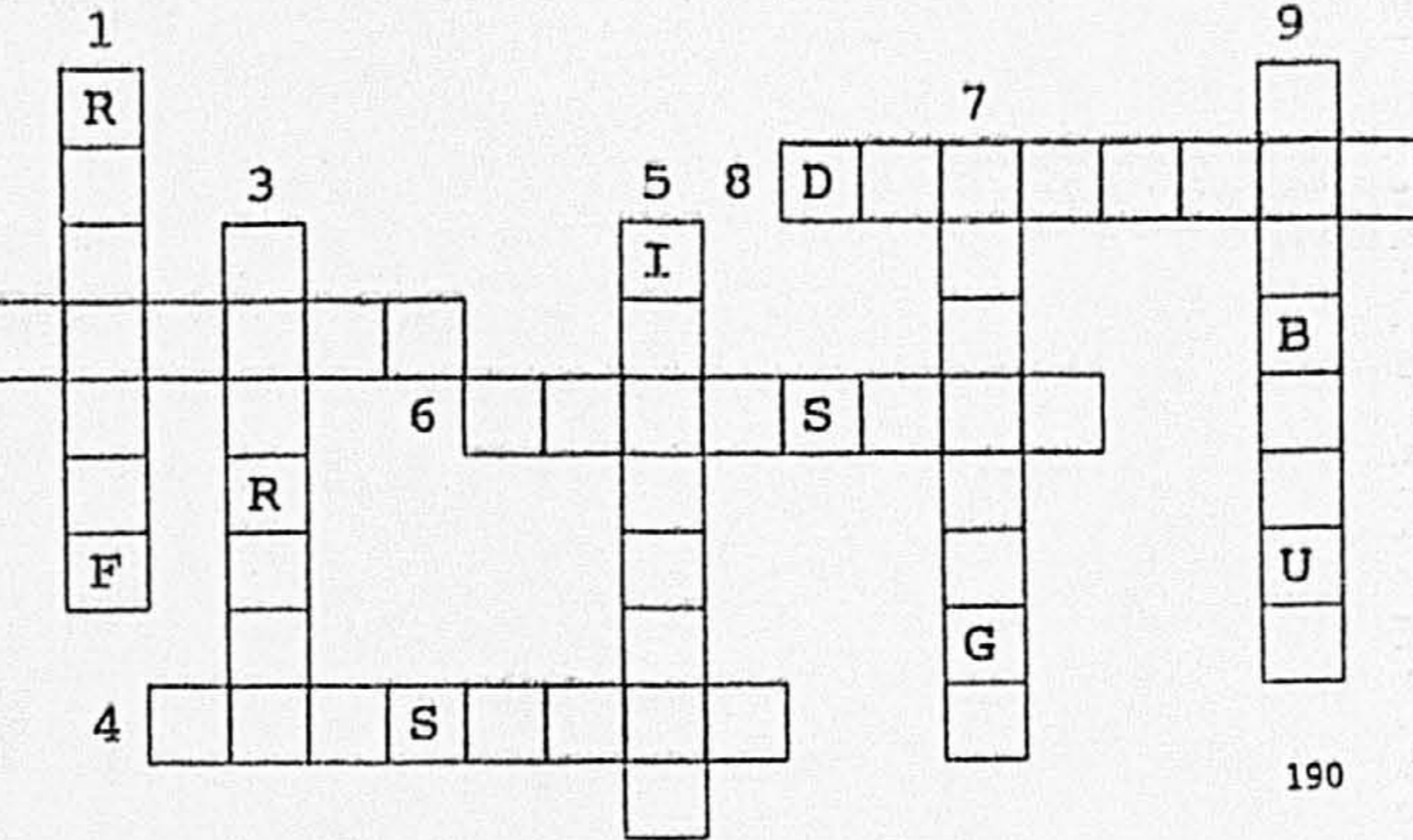
MOT CODÉ

7-8 5-6 1-2 8-9 4-5 2-3 6-7 3-4
DÉFINITION Palmier des régions tropicales. (CCEIOORT)

MOTS	DÉFINITIONS	MOTS	DÉFINITIONS
1. C_____	Qui est capable d'imaginer quelque chose de nouveau. (7 lettres)	5. E_____	Affichions. (8 lettres)
2. C_____	S'opposait efficacement à l'action de quelqu'un. (8 lettres)	6. C_____	Épiceras davantage une sauce. (8 lettres)
3. G_____	Cessera, en parlant d'une maladie. (7 lettres)	7. A_____	Ordonnancera. (8 lettres)
4. I_____	Incorporas. (8 lettres)	8. C_____	Mener quelqu'un d'un lieu à un autre. (8 lettres)
		9. D_____	Étoffe qui garnit l'intérieur d'un vêtement. (8 lettres)

SOLUTION DU No 189:

- | | |
|-------------|------------|
| 1. CONFÈRE | — FONCIÈRE |
| 2. ENFONCER | — RENFONCÉ |
| 3. INONDAIT | — NIDATION |
| 4. TSARINE | — TRANSIE |
| 5. PLAINTÉ | — PLATINE |
| 6. ÉCARIONS | — ORGANISÉ |
| 7. ENONCES | — SENECON |
| 8. POINTAS | — PANTOIS |
| 9. PLAIRONT | — PLANTOIR |



Anacroïses

Philippe Guérin

L'utilisation du terme «anacroïses» est possible grâce à l'amabilité de Michel Charlemagne.

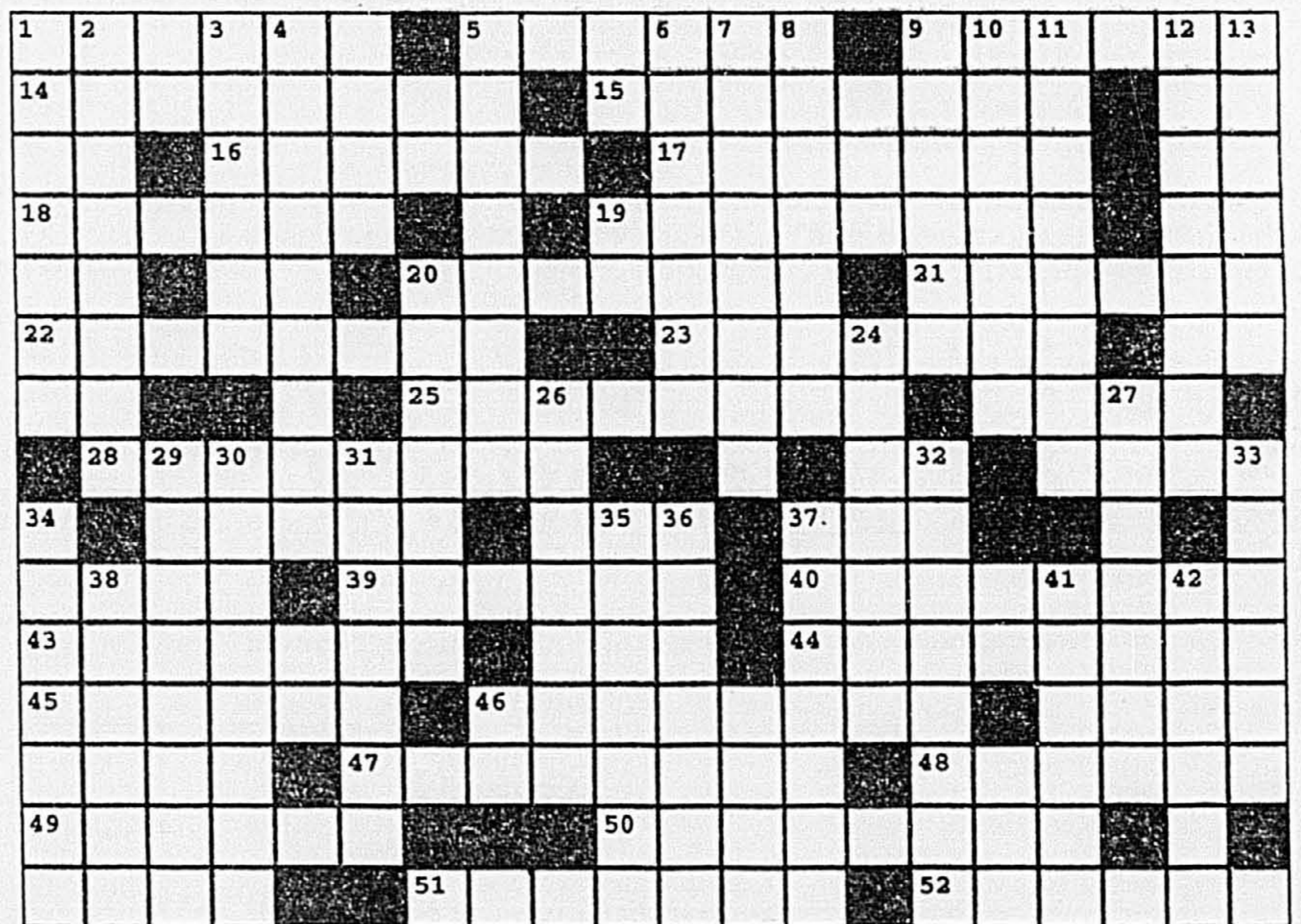
Les anacroïses sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à découvrir. Les nombres qui suivent certains tirages correspondent au nombre de solutions possibles dont une seule peut se placer sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots à trouver figurent dans l'Officiel du Scrabble (Ed. Larousse). Il n'est donné que les tirages de mots de six lettres et plus.

HORIZONTALEMENT

- | | | | | |
|------------------|------------------|----------------|------------------|------------------|
| 1: ACMORS | 23: DEENRRT | 51: AEEOSTZ | 4: IIMNOSSS | 27: BEGORSU (3) |
| 5: DEINNV | 25: EEEGINOT | 52: EERSTZ (4) | 5: ACDEENRT (4) | 29: CEILMNR |
| 9: ACDNOR (3) | 28: ACENRRSS | | 6: DEINOR | 30: AEMNOOTU |
| 14: AEIMNOOP | 39: AELSUV (2) | | 7: AELNNOOP | 31: EENRSTU (9) |
| 15: AAEEHMT | 40: AEIOPRSV (4) | | 8: EENRRTT (8) | 32: AAGISSU |
| 16: CCEILL | 43: EEMNORT (2) | | 9: CDDEEO | 33: ERSSU |
| 17: ACEIOPS (2) | 44: EINNORS (3) | | 10: AEEEMNTT (3) | 34: EEF LRSU (5) |
| 18: EINOSV (3) | 45: EINRSU (6) | | 11: ACEESSST | 35: ADEENNTT |
| 19: ADINOORS | 46: AADLNOSU | | 12: EEELMOTT | 36: AEEGISS (2) |
| 20: AEILLNOV (3) | 47: AEEGISTV (3) | | 13: AENRTU | 37: EMOORSS |
| 21: ADEELR (3) | 48: AEEENPS (4) | | 20: EENNRV (2) | 38: AEILNS (9) |
| 22: ADEIINOT (2) | 49: AEEEMNS (3) | | 24: ADEESUV | 41: AENNO (2) |
| | 50: AEEIINNR | | 26: AILNOST (7) | 42: EEEENNR |

VERTICALEMENT

- | |
|-----------------|
| 1: AEIMNNO |
| 2: AAINOPSS (2) |
| 3: ACOORU |



SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

Scrabble

Philippe Guérin

Encore des cris !

J'avais commencé, il y a trois semaines à vous guider dans le monde méconnu des interjections et des onomatopées. Méconnu, car même si on les emploie souvent, l'Officiel du Scrabble osera-t-il mettre telle ou telle injure dans ses colonnes? Et si oui, comment les orthographe-t-il? Enfin, les interjections sont invariables par nature. Mais elles ne se différencient pas toujours des onomatopées, qui elles sont souvent variables (j'indiquerai les mots invariables par une étoile).

Tenez, prenez MIAOU! Interjection ou onomatopée! Onomatopée tranche l'Officiel du Scrabble, variable donc! L'on pourra donc dire (et écrire sur une grille de scrabble): «Les MIAOUs de mon chat me bouleversent!». Carrez-le, il va vous faire un RONRON! Le chien, par contre, bien que meilleur ami de l'homme, ne peut s'exprimer au scrabble, car son «ouah» n'est pas admis. Pas plus que le «meuh» de la vache. Seuls autres animaux à être, semble-t-il, honorés au scrabble, ce sont le coq et le dindon. Vous pouvez clamer bien haut au-dessus des grilles le COCORICO bien connu et le GLOUGLOU du dindon moins tonitruant.

C'est la chasse. SUS au gibier. TAYAUT* (ou TAIAUT*)! On a vu l'animal! HARO*, crie-t-on pour exciter les chiens! Et voici l'HALLALI, le cerf est aux abois! HELAS!

HUM*, vous croyez? CHUT*! Il ne faut le dire! MOTUS et bouche cousue! Si tu parles, TINTIN*, tu n'auras rien! TARATATA*! Je ne te crois pas!

OLE* (ou OLLE)! MAZETTE, quel torero! VIVAT, BRAVO (pluriel BRAVI ou BRAVOS)! Oh! POUF! Il vient de tomber lourdement. Mais, PEUCHERE* (ou PECHERE*) il se relève! BERNIQUE! Tu n'auras rien!

TURLUTUTU*, je ne te crois pas. HOURRA* (ou HURRAH* ou HOURRAH*), je l'ai eu!

BRRR*, il fait froid. Allez, HUE cocotte. DIA, DIA! Vas-tu tourner à gauche, PALSAMBLEU*! Arrête maintenant, HOLA! STOP! HALTE!

CRIC, CRAC! FLUTE, tu as cassé mon appareil. MISERE! Allez OUSTE* (ou OUST*), dehors!

Les interjections et cris ne datent pas d'aujourd'hui et quelques uns sont parvenus jusqu'à nous. Les admiratrices du dieu Bacchus criaient EVOE* (ou EVOHE*) en son honneur. Le génial Archimède s'est écrié EUREKA* dans sa baignoire. HOSANNA et ALLELUIA exprimaient joie et allégresse chez les juifs et les chrétiens.

Il reste encore quelques interjections un peu désuètes que je peux vous suggérer de sortir lors d'une conversation mondaine. Si vous voulez vous apitoyer, PECAIRE*! Vous avez du dépit? Voici SAPERLIPOPETTE*, ou plus concis, SAPERLOTTE*. Admiratif, CORBLEU*, étonné, DIANTRE*, FICHTRE*, BI-GRE*, BOUGRE!; surpris CRE-NOM* de nom! Confiant, PAR-DI*, PARBLEU*, c'est évident! En colère, MORBLEU!

Voici pour finir la ronde des jurons (tous invariables), de ceux d'antan qui font plus sourire que trembler!

pas exhaustive, il y a de la part du dictionnaire quelques oublis. Nous avons noté que «ouah» n'était pas accepté. De même, le très connu «atchoum» ne peut être placé sur notre grille. Bref, il ne me reste plus qu'à vous dire ADIEU (pluriel ADIEUX).

Comment jouer la partie de duplicate ci-dessous

La formule duplicate vous permet de rejouer chez vous une partie disputée dans un club. Pour obtenir les règles détaillées, écrivez à Philippe Guérin, rubrique du scrabble, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

Partie disputée au club «Mots-a-Maux» de Belloeil le 9 septembre 1991.

TIRAGE	MOT RETENU	REF.	PTS
1. QGIEU*	QUHE	H4	38
2. GI+PSIE	PEIGNIS	3G	93
3. EETHAUY	TUYAU	5D	28
4. EEH+ECDA	DETACHEE	03	86
5. EEUHVF	FEVE	4L	34
6. EUH+AEF	HOUÉE	01	28
7. AEF+DOMS	SQFA	11D	28
8. EOH+AARI	MOIERA (1)	4A	22
9. EA+NLESO	MELANOSE (2)	A4	77
10. TEO+JN	TUYAUTAI	5D	34
11. EOR+JME	JOMON (3)	B1	29
12. ERE+DNK?	JERKER	1B	69
13. D+ALMRU	AYMARA (4)	F4	20
14. UEDWSS	SWIFS	L1	27
15. UED+LRI	DAUW	G10	24
16. DL+LROE	ABRTE	J5	16
17. LTPUUX	PEOWA (5)	13C	32
18. LTPUUX	TUT	4S	42
20. GTMLPE	PINTE	L8	20
			785

Commentaires:

- 1— MOYER, scler une pierre de taille en deux parties égales.
- 2— MELANOSE, accumulation de mélanine dans les tissus. Sclé de Pierre Nguyen.
- 3— JOMON, période géologique du Japon.
- 4— AYMARA, langue d'Amérique du Sud.
- 5— REDOWA, danse ancienne.

Résultats:

1er	Pierre Nguyen	777
2e	Gérard Pageau	717
10e	Monique Macbeth	714

Les petits compagnons

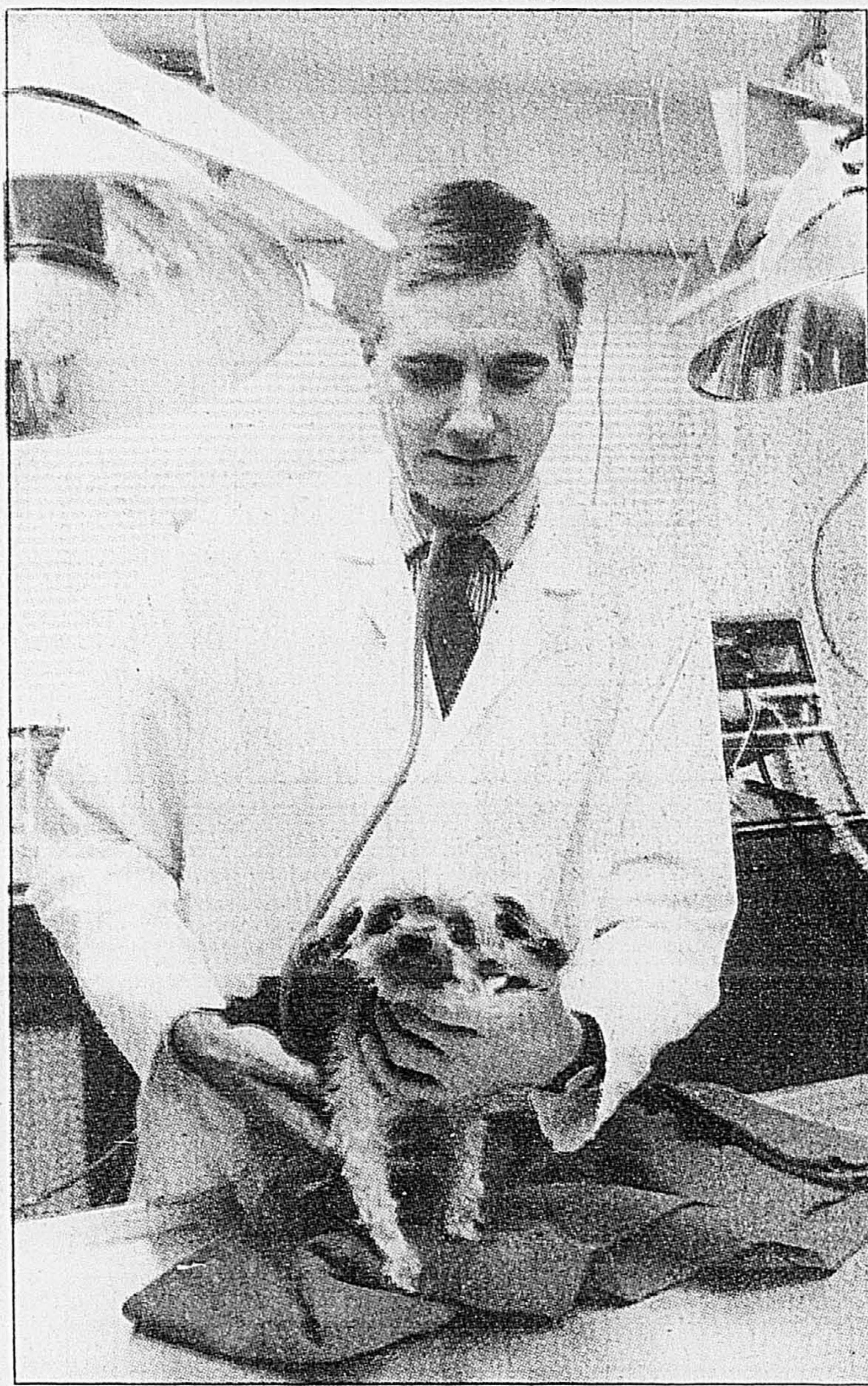


PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

Le Dr Cassan, un des rares spécialistes mondiaux du Yorkshire terrier auscultant Ruby, 12 ans, sauvé in extremis d'un grave oedème pulmonaire. Pour cet éminent praticien le «York» est plus qu'un simple chien!

Le Yorkshire, vedette du «pet set» international

DR FRANÇOIS LUBRINA
collaboration spéciale

■ Jadis utilisé comme ratier par les mineurs du nord de l'Angleterre au XIX^e siècle, cet ex-prolétaire à quatre pattes a pris du grade depuis.

Pesant moins de sept livres, il fait partie aujourd'hui du «Pet Set» international. N'est-il pas le compagnon incontournable de Caroline de Monaco, de Jean-Paul Belmondo...? Et n'a-t-il pas, grâce à sa minuscule taille, le privilège de pouvoir se fourrer discrètement partout: dans votre sac à main, la poche d'un manteau ou le creux du bras!

Mimétisme

Mais le Yorkshire, si proche de sa maîtresse, est-il vraiment un chien? C'est la question que pose gravement un des rares spécialistes mondiaux du Yorkshire, le Dr Valentin Cassan, de passage à Montréal: «Quand on le soigne et le compare à d'autres, on s'aperçoit qu'on a affaire à un chien différent, voire supérieur!»

Son QIC (Coefficient Intellectuel Canin) serait, au dire de ce spécialiste, bien plus élevé que la moyenne canine. La preuve: il comprend à la vitesse de l'éclair et ressent les choses non dites. Inutile de donner à ce cabot un ordre verbal du genre: «Assis», «Couché»... Il a déjà lu la pensée dans les yeux de son maître.

Doué d'un mimétisme remarquable, il s'identifiera à 100 p. cent à la personnalité de son propriétaire. Au point d'en prendre manies, les tics... voire d'en partager les maladies.

Physiquement parlant cette race a cependant quelques petits talons l'Achille. Ce qui en fait une spécialité médicale à part entière.

Plus votre Yorkshire sera en effet minuscule, plus l'éruption dentaire sera besogneuse. Au lieu de pointer à un mois, les dents de lait peuvent en effet sortir à deux ou trois mois seulement. Quant aux dents adultes, il n'est pas rare de les voir surgir entre cinq et huit mois. Cela a pour conséquence quelques difficultés (pour le non spécialiste) dans la détermination exacte de son âge. La double dentition (persistance des dents de lait côte à côte avec les dents adultes) est une des caractéristiques malheureuses de la race. On y remédiera par leur extraction sous anesthésie.

Déchaussement

Pendant la croissance, la fontanelle (ce trou crânien que les mamans connaissent bien chez leurs poupons mais qui n'est pas normal chez le chiot), peut demeurer permanente sur les plus petits spécimens.

Comme bien d'autres petites races, le Yorkshire a bien sûr tendance à faire des luxations chroniques des rotules. Et cet animal au poil long et soyeux demandera un entretien régulier. Le mauvais état de sa fourrure est la sonnette d'alarme de son mauvais état de santé. Comme il est particulièrement long, cela nécessite peignage attentif et brossage quotidiens.

Enfin, passé l'âge de dix ans, la toux apparaîtra. Parfois due à l'écrasement chronique de la trachée, combinée à une insuffisance cardiaque.

Mais tous ces petits bobos et maux physiques peuvent facilement être atténués:

- pour les dents, un brossage régulier préviendra l'entartrement et le déchaussement précoce;

- pour les problèmes osseux, par une bonne alimentation de la mère pendant la gestation;

- pour les troubles cardio-respiratoires en évitant l'obésité et en lui offrant la possibilité d'un exercice modéré, mais régulier.

Quant au reste, il s'agit de maintenir une sélection judicieuse et rigoureuse de la race.

Restaurant

Ces quelques menus inconvenients physiques mis à part, le Yorkshire demeure, selon le Dr Cassan, un chien formidable et d'avenir. Ce mordu de la race possède lui-même une petite Yorkshire baptisée *Filippine*. Cette dernière, qui est aussi le chien de ses rejetons, est un enfant de la famille à part entière. Elle communique avec ses maîtres et ses petits maîtres, mieux même que les enfants entre eux.

Très intuitif, le Yorkshire devine en effet et devance même vos pensées et souhaits les plus profonds. Il partage peines et soucis des personnes seules et en difficulté. Et les aide parfois mieux qu'un psychiatre et ses pilules!

Le Yorkshire, change pourtant peu à peu de profil sociologique. Il était, il y a 20 ans à peine, le chien typique des personnes d'un certain âge. Désormais, en Europe surtout et aussi au Québec, c'est le compagnon des familles avec enfants. Des jeunes femmes dynamiques, très actives, et élégantes.

Au point de vue gardiennage et sécurité, ses capacités d'alarme sont supérieures à bien des systèmes électroniques sophistiqués. Plus il est petit d'ailleurs, plus il aura de coeur au ventre pour protéger la niche de sa famille. Très convivial, le York n'aime pas manger seul: à la différence d'autres chiens il tient à ce que sa maîtresse le regarde, déguster les bons petits plats qu'elle lui a mitonnés.

Enfin, ce bout en train a une sainte horreur de la solitude, il se glissera donc sans problème et en douce (même si c'est interdit) dans bien des restaurants de Montréal.

À tire-d'aile...

Les éditions Broquet viennent de publier, au prix de 10\$ pièce, deux nouvelles affiches sur les thèmes des mangeoires d'oiseaux et des espèces d'oiseaux en milieu aquatique. Cijoint, une série de photos tirées de ces deux affiches.

Rigaud: le meilleur site d'observation au Québec?

PIERRE GINGRAS



■ La région de Rigaud est-elle l'endroit où on peut dénicher le plus grand nombre d'espèces d'oiseaux au Québec?

S'il répond par l'affirmative, Guy Huot tient néanmoins à en avoir le coeur net. Responsable du club d'ornithologie du coin, il veut profiter du 75^e anniversaire de la Société québécoise de protection des oiseaux, le doyen des groupes d'observateurs au Québec, pour lancer le Défi ornithologique 1992. (Rigaud fait partie du territoire officiel de la société lors du décompte de Noël.)

La compétition amicale vise à déterminer le nombre d'espèces qui peuvent être observées sur un territoire donné durant une année. Les clubs d'ornithologues sont invités à faire leur compilation mais ils doivent aussi organiser une activité dans la région de Rigaud au cours de 1992, une condition qui n'est certes pas étrangère au fait que l'organisation Tourisme Vaudreuil-Soulanges est aussi dans le coup.

D'ailleurs, ceux qui veulent relever le défi pourront aussi participer à une rencontre qui aura lieu le 16 mai, durant le long congé de la Fête de Dollard afin de faire l'inventaire des oiseaux nicheurs de la région de Rigaud. Jusqu'à maintenant, précise M. Huot, on a observé les représentants d'au moins 241 espèces d'oiseaux dans la région de Rigaud mais on n'a jamais établi de compilation pour une année précise.

Pas moins de 400 espèces d'oiseaux ont été observées sur le territoire du Québec jusqu'à maintenant ce qui comprend les nicheurs, les visiteurs occasionnels (114 espèces) et ceux qui sont signalés régulièrement (23 espèces). Quant aux espèces nicheuses, on en dénombre 268 et la grande majorité sont localisées dans la moitié sud de la province.

Les 24 heures de mai

Mais le défi de Rigaud ne sera pas la seule activité au calendrier des ornithologues amateurs l'an prochain.

En effet, la Société québécoise de protection des oiseaux organisera quant à elle une grande journée d'observation, une sorte de *big day* comme disent les Américains, un 24 heures qui aura lieu cette fois du 22 mai à partir de 18 h, jusqu'à la même heure le lendemain. Le territoire à couvrir s'étend de la frontière ontarienne jusqu'au lac Saint-Pierre, et des limites des États-Unis jusqu'aux pieds des Laurentides, en incluant le grand Mont-

Le carnet d'observation

HARFANG EN VUE

■ Les premières arrivées hâtives des rapaces nordiques laissent croire que la saison d'observation hivernale pourrait être excellente cette année, estime Pierre Bannon, de la Société québécoise de protection des oiseaux.

Par exemple, en fin de semaine dernière à Saint-Etienne-de-Beauharnois, il observait son premier harfang des neiges de la saison, un juvénile peu farouche qui s'est même laissé approcher à moins de sept mètres. Même des coups de fusil, tout près, ne l'ont pas effarouché. Règle générale, les harfangs arrivent un peu plus tard dans le sud. Mais il n'est pas le seul à avoir quitté le nord puisque que l'on a aussi observé dans la région une nyctale boréale et une chouette épervière, des oiseaux qui se nourrissent aussi de petits rongeurs. À Québec, on a localisé une première chouette lapone. S'il y a pénurie de proies dans les sites de nidification de ces oiseaux, ils seront probablement nombreux chez nous dans les mois qui viennent, soutient Pierre Bannon. L'hiver dernier, les harfangs avaient été particulièrement rares dans sud.

Par ailleurs, on signale la présence d'un pic à tête rouge juvénile à l'Arboretum Morgan, à Sainte-Anne-de-Bellevue. Un moqueur polyglotte ainsi qu'une pie-grièche grise, un autre oiseau nordique, ont aussi été signalés à cet endroit.

Chez moi, l'activité est au ralenti même si au début de la semaine, il y avait toujours de nombreux juncos autour des mangeoires. Une famille de mésanges à tête noire semble être installée dans le coin pour l'hiver. Mon cardinal rouge m'a quitté après quelques jours de visites assidues mais les quelques geais bleus qui venaient s'empiffrer de tournesol noir sont encore fidèles. Lundi dernier, quelques roitelets étaient toujours dans le coin et à la brunante, une bécasse est atterrie sur le gazon. Rassurez-vous, personne n'a sorti de fusil.

Un dernier mot: merci aux lecteurs qui m'ont fait parvenir des détails de leurs expériences avec les bains

réal. Tous les clubs de la province seront conviés à cette rencontre qui portera le nom officiel des *24 heures de mai*.

Au cours de cette journée d'observation, tous les amateurs se disperseront sur le territoire et tenteront de découvrir le plus d'espèces possibles. Lors du décompte, on additionnera les données de chacun pour en arriver à un décompte global.

Normand David, président de l'Union québécoise des groupes d'ornithologues et un des organisateurs de l'événement, explique que ces relevés n'ont rien de compétitifs et qu'ils sont plutôt un prétexte permettant aux amateurs de se rencontrer.

Le Club d'ornithologues du Bas-Saint-Laurent a innové il y a deux ans en mettant sur pied cette formule de décompte et cette année; lors de la réunion de clôture à Rimouski, on avait enregistré pas moins de 187 espèces sur le territoire répertorié. L'année précédente, c'était 178.

Signalons que le territoire du Bas-Saint-Laurent, une région qui pourrait probablement relever à son avantage le défi lancé par M. Huot, est particulièrement propice à l'observation. Non seulement y trouve-t-on plusieurs types de forêts, mais on peut aussi compter sur la présence du Saint-Laurent où nichent de nombreux oiseaux de mer ainsi que plusieurs oiseaux de rivages, normalement absents de l'ouest du Québec.

Normand David explique que ces rencontres amicales ont peu à voir avec les *big day* qui se déroulent régulièrement sur le territoire des États-Unis. Il s'agit là de véritables compétitions soumises à des règles très rigides édictées par l'American Birding Association. Par exemple, les concurrents doivent former une équipe de quatre personnes et les observations s'effectuent toujours en groupe. Pour valider le résultat final, 95 p. cent des oiseaux annotés doivent être vus par les quatre observateurs.

Une foule d'ornithologues amateurs américains sont friands de ce type de compétitions et les variantes sont nombreuses. Si elles ne sont pas toutes soumises à des règlements précis, certaines peuvent être carrément loufoques.

Par exemple, on pourrait tout aussi bien tenter de compter le nombre d'espèces observées aux mangeoires, mais de la fenêtre de la cuisine, au cours d'une journée, d'une semaine, d'un mois ou peut-être même d'un an. Bref, ce ne sont pas les occasions qui manquent aux amateurs de records.

Au Québec, nous n'en sommes pas là. Le loisir domine encore la quête de records. D'ailleurs, même ceux qui participent à des compétitions de même nature, s'empressent de signaler à leurs «concurrents» l'endroit où ils ont fait une découverte rare.

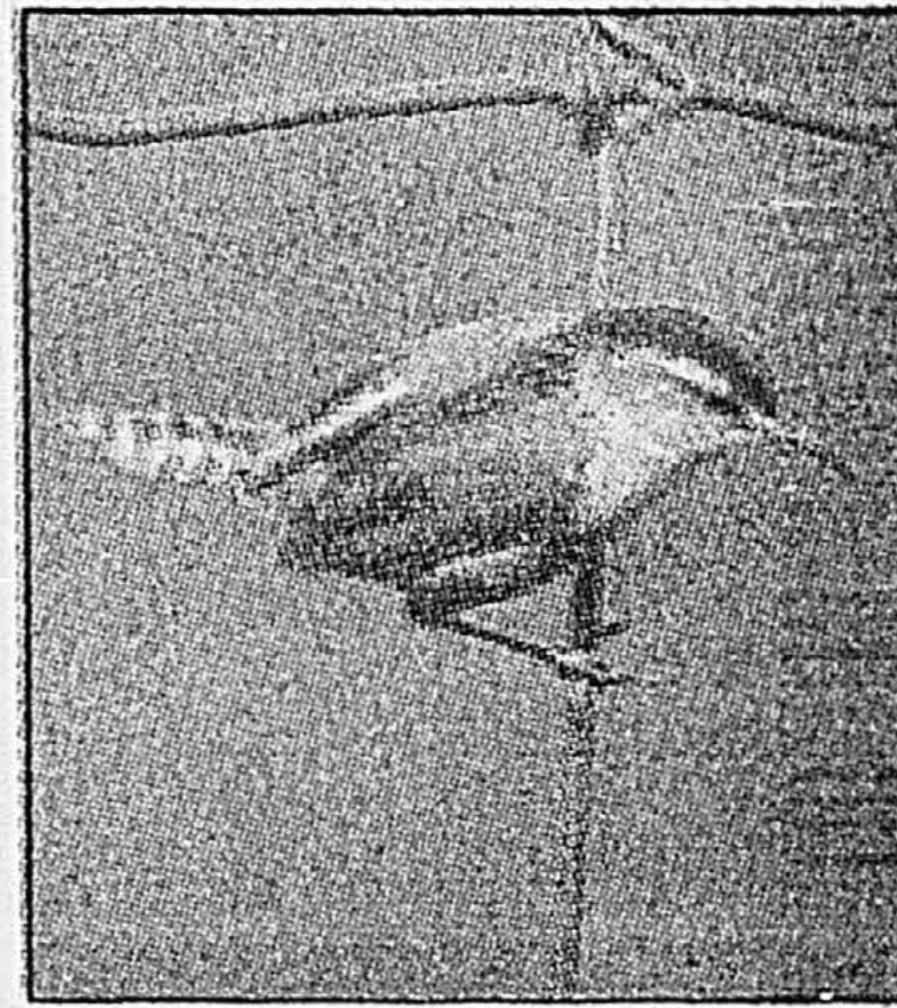
d'oiseaux. Le sujet sera abordé prochainement.

EXPO-OISEAUX A Saint-Hyacinthe

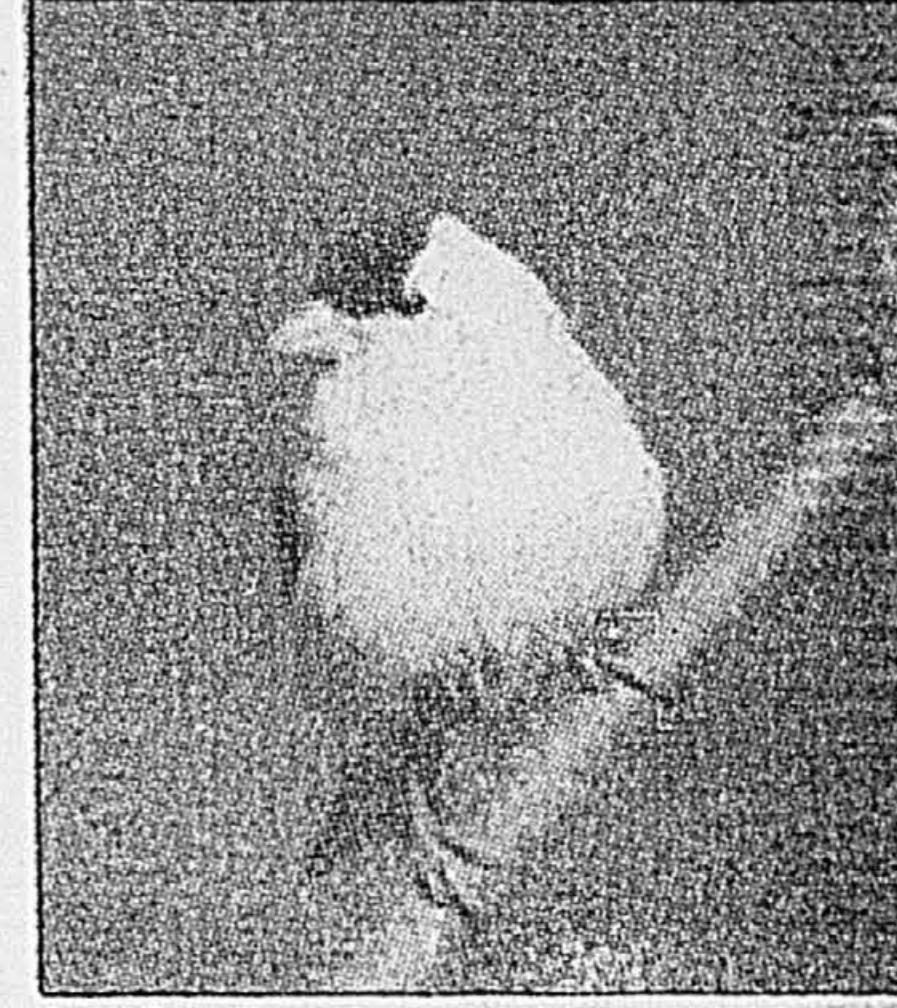
■ Le Club du loisir ornithologique maskoutain invite les amateurs à participer à son *Expo-oiseaux* qui aura lieu dimanche prochain, 10 novembre, dans les locaux situés sur le terrain de l'exposition régionale, à Saint-Hyacinthe. L'entrée est libre. On pourra y voir des rapaces vivants, il y aura projection de diapositives, on y montrera comment réaliser des mangeoires à l'aide d'objets recyclés. La Société de la baie Lavallière fera part de son travail pour favoriser la nidification du canard branchu. On pourra aussi participer à un quizz mettant à l'épreuve vos connaissances sur la gent ailée.



Le bruant à couronne blanche



Le troglodyte des marais



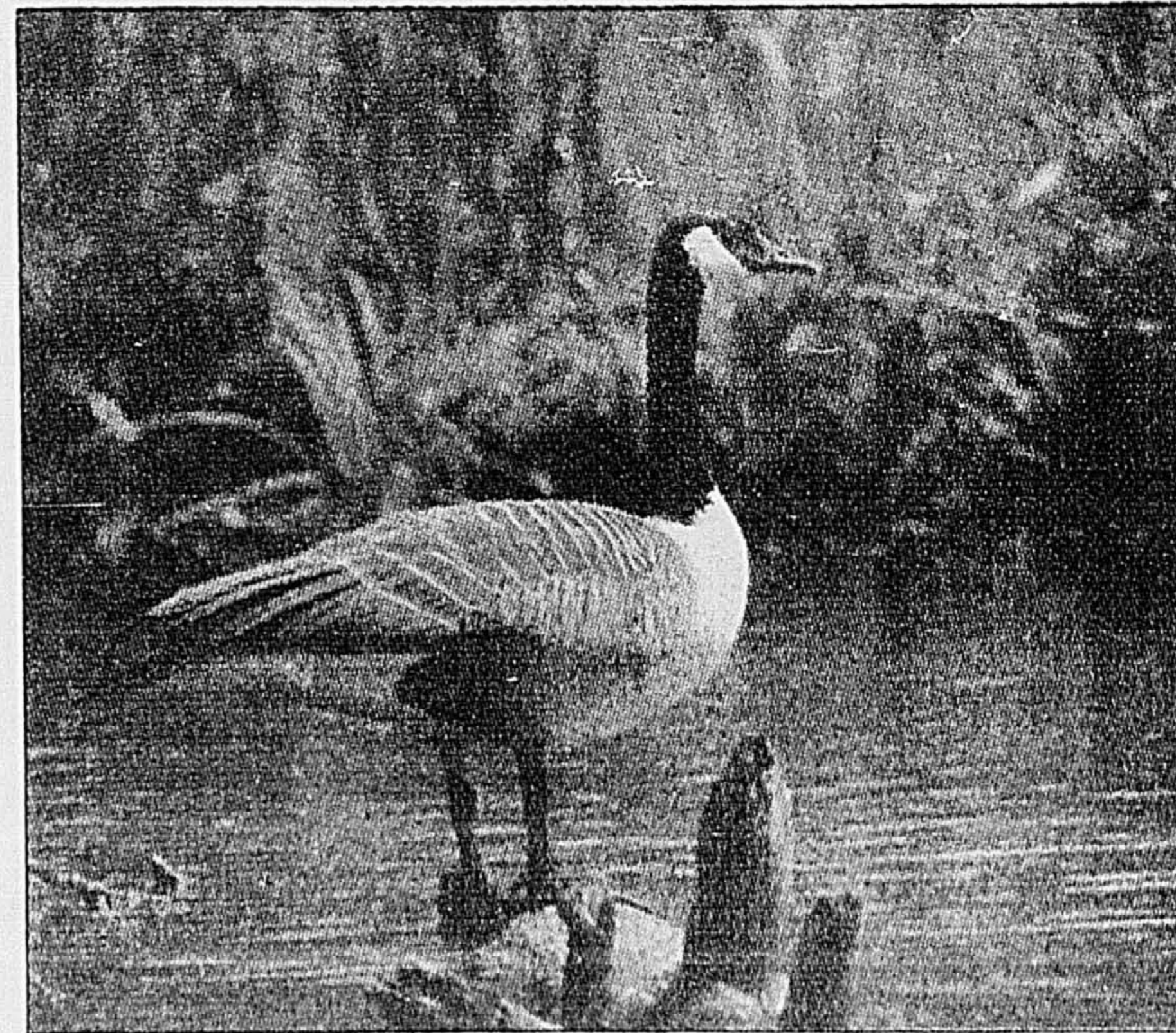
Le chardonnier jaune



Le junco ardoisé



La sitelle à poitrine blanche



La bernache du Canada